
VITT. EMANUELE III

LOUIS XIV,

SA COUR,

ET LE RÉGENT.

TOME PREMIER.



LOUIS XIV,

SA COUR,

ET LE RÉGENT.

PAR M. ANQUETIL, Chanoine régulier de la Congrégation de France, Prieur-Curé de Château-Regnard, Correspondant de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, & Membre de l'Assemblée Provinciale de l'Orléanois.

TOME PREMIER.



A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME. & de madame comtesse d'ARTOIS, rue des Mathurins, hôtel de Cluni.

M. DCC. LXXXIX.

Avec Approbation, & Privilge du Roi.

SOMMAIRES

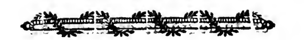
DU PREMIER VOLUME.

ADOLESCENCE de Louis XIV & de son frere. — Famille du Cardinal. — Premiere passion du Roi. — La Beauvais. — Premieres armes du Roi. — Fabert. — Courage de Louis XIV — Plaisirs de la Cour. — Maladie du Roi en 1658. — Habitudes du Roi. — Intérêts sur son mariage. — Entrevue de Lyon. — Mariage de Savoie rompu. — Sacrifices du Cardinal. — Don Juan d'Autriche. — Voyage du Cardinal à Saint-Jean-de-Luz. — L'abbé de Cosnac. — Promenade de la Cour dans les Provinces. — Entrevue du Roi avec mademoiselle Mancini — Usages particuliers. — Demande de l'Infante. — Mariage du Roi, & Entrée à Paris. — Dispositions du Cardinal en faveur de ses nieces, & sa mort. — Ses richesses.

Capacité de Louis XIV — Sa Société. — Son Gouvernement. — Ses Ministres. Le Tellier. De Lionne. Fouquet. — Journée du Roi. 1661-62

Affabilité. — Bonté & justice. — Son foible pour ses domestiques. — Ses moyens de rendre la Cour nombreuse. --- Sujet à préventions. — Il en revenoit. --- Sa politesse. --- Sa ponctualité. — Sa sensibilité. — Reproche d'orgueil.





PRÉFACE.

L'OUVRAGE qu'on préſente au public, eſt un aſſemblage de citations, une eſpece de *Centon* compoſé de paſſages de différents Auteurs, couſus & adaptés de maniere à former un tout de parties très-diſparates.

On a conſervé ſcrupuleuſement les expreſſions des écrivains cités, en les adouciſſant néanmoins & les épurant, tant afin de jeter plus de variété dans le ſtyle, que pour faire connoître les Auteurs par eux-mêmes, & enfin auſſi que les voyant, pour ainſi dire, dans

leur négligé, chacun puiſſe juger du degré de confiance qu'il leur doit.

Quelques perſonnes feroient tentées d'en accorder plus aux imprimés qu'aux manuſcrits. C'eſt une objection qu'on nous a faite ſérieuſement. Si on entend par-là que les manuſcrits ayant été livrés par l'impreſſion à l'examen de la critique, on eſt autoriſé à s'en ſervir plus ſurement dans la compoſition de l'hiſtoire, nous répondrons que nous avons nous-mêmes exercé cette critique ſur les manuſcrits que nous employons. Si on vouloit abſolument qu'ils ne duſſent pas ſervir de fondements à l'hiſtoire, avant que d'avoir été imprimés, nous ré-

pondrions encore, que de la maniere dont nous les présentons, sans changements & en original, on peut les soumettre à toutes les épreuves qu'on jugera propres à les rendre dignes matériaux de l'histoire, quand ou voudra en faire une.

Quant à notre ouvrage, nous ne hasarderons pas de lui donner le nom d'*Histoire*; il y entre trop de détails inférieurs à la dignité de ce titre; nous dirons simplement : c'est *Louis XIV*, c'est *sa Cour*, c'est *le Régent*. Ce n'est pas le monarque dans ses armées, dans ses conseils, dans son administration : c'est *Louis XIV* dans sa vie privée, avec sa famille, ses ministres, & ses

courtisans. C'est *sa Cour*, c'est-à-dire, le portrait, les aventures, le caractere, les mœurs des hommes & des femmes qui l'approchoient : non pas tous, car il faudroit peindre toute la noblesse du royaume ; mais ceux & celles qui nous ont paru distingués de la foule par leurs belles qualités ou leurs singularités, les prospérités & les infortunes, quelquefois de simples bizarreries, & jusqu'à des saillies & des bons mots. C'est enfin *le Régent* modelé sur le Roi son oncle, & circonscrit dans les mêmes limites.

Préface des mémoires, p. xl.

Rendons justice aux morts, disoit le judicieux d'Avrigny ; *les gens raisonnables n'y pourront trouver à redire.* Mais cha-

cun a ſa raiſon. Celle du lecteur ſouvent n'eſt pas celle de l'auteur. Il faut donc s'attendre à ſe voir juger diverſement. On oſe du moins ſe flatter de n'être expoſé à aucuu reproche de prévention, de partialité ou de mauvaiſe foi. Ceux qui liront tout ce que nous avons lu, pourront nous ſavoir gré de nos réflexions ſur certains faits, & même de nos réticences. Enfin, nous ne nierons pas qu'il ne ſe rencontre dans les temps dont nous parlons, des faits applicables au temps préſent; les hommes & auſſi les femmes ſont toujours les mêmes. Tant de gens reſſemblent à leurs aïeux! Si c'eſt en bien, on les en féli-

cite ; ſi c'eſt en mal, qu'ils ſe corrigent.

Cet ouvrage eſt diviſé en quatre époques qui forment chacune un volume.

Le premier renferme les jours brillants de Louis XIV.

Le ſecond, les temps heureux de ſa vie, dont le bonheur commençoit à s'altérer.

Le troiſieme, ſes malheurs.

Le quatrieme, la Régence avec des obſervations ſur l'étiquette de la cour de Louis XIV, ſes finances, & ſon caractere politique.

Le caractere italique marque que ce ſont les propres termes de l'Auteur cité.

Les guillemets, que c'eſt ſon ſtyle, ſes expreſſions, ſouvent ſa narration qu'on a abrégé, ou dont on a changé l'ordre.

OBSERVATIONS

Sur les Ecrits cités dans l'Ouvrage intitulé : LOUIS XIV, SA COUR, & LE RÉGENT.

1. Mémoires du duc de Saint-Simon, manuſcrit, 7 vol. *in*-4°. contenant deux mille cent deux pages.

CE n'eſt cependant qu'un abrégé ; l'original, beaucoup plus volumineux, eſt dans le dépôt des affaires étrangeres. M. de Choiſeul chargea M. l'abbé de Voiſenon de le réduire, &, comme c'étoit un homme de goût, on peut préſumer qu'il n'a rien omis de ce qui s'y trouvoit de curieux & d'intéreſſant : ainſi on s'eſt cru diſpenſé de recourir à l'original qui n'auroit rien appris de plus important. L'éloignement & des occupations qui exigent réſidence ont empêché de profiter de l'offre obligeante qui a été faite de communiquer ce manuſcrit, mais ſans déplacer. Saint-Simon.

M. l'évêque de Senlis, dont on ne ſauroit trop louer le zele pour les ſciences, & la complaiſance pour ceux qui les cultivent, a bien voulu faire copier l'exemplaire dont on s'eſt ſervi, & tirer, tant de ſa bibliotheque que de celles de ſes

amis, les autres livres dont on a eu besoin.

Les faits n'ont, dans ces mémoires, ni dates ni suite. C'est précisément un recueil par chapitre dont les titres indiquent le sujet. Il n'y a que le sixieme volume, dans une partie duquel les matieres sont à peu près rangées par ordre, comme si l'écrivain avoit eu dessein d'essayer une histoire.

On ne peut douter qu'ils ne soient du duc Saint-Simon lui-même. Plusieurs endroits indiquent qu'il écrivoit les événements à mesure qu'ils se passoient sous ses yeux, ou qu'il les apprenoit de ceux qui venoient d'en être témoins; & le sixieme livre pourroit faire croire qu'il résolut, dans ses dernieres années, de rassembler ces anecdotes sans liaisons, & de leur donner une suite qui en fit un corps d'ouvrage régulier.

Il en étoit fort capable. M. de Saint-Simon, évêque d'Agde, qui l'a connu, & dont nous avons une lettre sous les yeux, dit que « *à plus de quatre-vingts ans son esprit étoit comme à quarante. Sa conversation enchanteresse. Il ne vivoit plus depuis bien des années que dans sa bibliotheque, ne cessoit de lire, & n'avoit jamais rien oublié. Le maréchal de Belle-Isle disoit de lui que c'étoit le plus intéressant & le plus agréable dictionnaire.* » Il étoit né en 1675, avoit été élevé par un pere très-régulier. Il fut introduit à la cour dès l'âge de quinze ans, & jusqu'à sa mort, arrivée en 1756, il fut toujours lié avec les personnes les

plus vertueuses. Comme donc il ne peut y avoir de difficulté sur l'authenticité de ses mémoires, on ne peut en former non plus sur la vérité des faits. Un homme de ce caractere n'étoit pas capable d'en inventer : tout au plus on peut ne se pas fier entiérement à la maniere de les présenter, qui souvent les déguise & les altere.

En effet, nous ne dissimulerons pas que quelquefois ils prennent la teinte de son humeur sévere, & même, on doit le dire, caustique & mordante. Quelquefois aussi il a un peu trop cru sur parole. Nous avons donc eu un double travail : le premier, de rectifier certains faits par le témoignage contraire d'auteurs contemporains ; le second, d'adoucir l'amertume de la critique, d'émousser des traits trop piquants, & de réformer les conjectures hasardées.

Les mémoires de Saint-Simon commencent à devenir communs. On en a tiré, & on en tire journellement des copies. Il pourroit arriver que quelque libraire, voyant cet empressement, les fit imprimer. On en a même déja donné des morceaux dans des recueils, dont ces fragments font le principal mérite. C'est donc le moment de faire paroître un ouvrage, où on trouvera tout ce que ces mémoires renferment de curieux & d'intéressant, où les opinions sont discutées, les faits éclaircis, & où l'honneur de quelques familles sera rétabli avant que la multitude des copies, ou même l'im-

preſſion aient répandu les imputations flétriſſantes (1).

Quant au ſtyle & à la maniere de Saint-Simon, on en jugera par les morceaux de ſes mémoires répandus dans cet ouvrage dont ils font la baſe. A la vérité, on les a retouchés & abrégés; mais on a tâché d'en conſerver le caractere original, qui eſt l'ironie mêlée d'un peu de malice. Il ſe plaiſoit aux portraits en contraſte. Si nous avions préſenté la plupart tels qu'il les a laiſſés, on verroit qu'à force de raffiner ſur les termes & de quinteſſencier ſes idées, il devient embrouillé & obſcur. Mais en général, il écrit avec élégance & pureté, en homme franc, loyal & juſte, malgré ſes préventions.

On trouvera peut-être ſingulier, & on regardera comme une inutilité que nous nous ſoyons aſſujettis à citer les tomes & les pages d'un manuſcrit, puiſque ces choſes doivent néceſſairement changer à chaque copie; mais nous avons fait réflexion que ces copies étant toutes calquées dans le principe ſur un original unique, chacune conſerve vraiſemblable-

---

(1) Ce qu'on avoit prévu eſt arrivé. Pendant que cet ouvrage étoit à la cenſure, les mémoires de Saint-Simon ont paru ſous le titre de l'*Obſervateur véridique*. Paris, Buiſſon, rue Haute-Feuille, 3 vol. petit in-8°. On a gardé tout le déſordre du manuſcrit. Les lecteurs jugeront par nos citations, ſi on en a conſervé l'énergie.

ment l'ordre primitif, & qu'ainsi un fait trouvé servira à faire trouver plus facilement les autres par approximation (1).

Il y a des matieres sur lesquelles il paroît que Saint-Simon se plaît à revenir, par exemple, sur l'avidité des courtisans solliciteurs perpétuels de graces pécuniaires : nous n'avons pas jugé à propos d'adoucir ses sarcasmes ; mais sans leur ôter leur force, nous les rendons moins dangereux en nous abstenant de nommer les personnes. « *On a beaucoup crié contre ceux qui impregnent leurs écrits de la chaleur qui les brûloit. On a eu tort. Cette chaleur est sur-tout nécessaire quand on parle, quand on écrit pour la cour. Montesquieu disoit des Russes, qu'il falloit les écorcher pour les faire sentir. Les courtisans, les seigneurs sont des Russes, quand il s'agit des calamités du peuple.* »

Observations d'un Républicain sur les systêmes d'administrations provinciales, par messieurs Turgot & Necker, p. 117.

2. Galerie de l'ancienne cour, ou Mémoires, anecdotes pour servir à l'histoire des regnes de Louis XIV & de Louis XV, 3 vol. *in*-12, *sans nom d'auteur ni d'imprimeur.*

Galerie.

---

(1) Comme il y a des sommaires à la tête de chaque volume des mémoires imprimés, on pourra aisément y recourir pour vérifier nos citations. C'est un avantage que nous procure l'imprimé, qui ôtera la fleur de la nouveauté à quelques faits, mais qui probablement ne diminuera pas l'intérêt de notre ouvrage.

Pieces intéressantes.

Pieces intéressantes & peu connues pour servir à l'histoire & à la littérature, par M. D. L. P. *Bruxelles*, & à *Paris*, chez Prault, quai des Augustins, 1745, 4 vol. *in-12*. Ce dernier ouvrage se continue.

On trouve dans l'un & dans l'autre, mais sur-tout dans le premier, beaucoup de morceaux assez longs des mémoires de Saint-Simon, que les rédacteurs ne nomment pas. Nous ne sommes pas fâchés qu'il y ait déja quelques parties de ces mémoires imprimées, afin qu'on puisse apprécier notre travail sur cet auteur.

Choisy.

3. Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV, par feu M. l'abbé de CHOISY, de l'académie françoise. A *Utrecht*, chez Vande, Water, 1727, 2 vol. *in-12*.

Il fut courtisan, voyageur, prêtre, missionnaire, historien, romancier, & vécut jusqu'à un âge très-avancé. Il nous apprend lui-même comment s'est formé son ouvrage qui né, pour ainsi dire, dans la conversation, a dû en conserver le désordre & la liberté.

T. 1, p. 43. « *Voici*, dit-il, *comme je m'y prends pour écrire mes mémoires. J'écris d'abord tout ce que*

je sais par moi-même, & tout ce que m'a dit ma mere qui étoit liée avec beaucoup de monde. Ensuite je fais des questions aux gens par les mains de qui les affaires ont passé, & les fais sans empressement avec un air ingénu & de simple curiosité. Je fais parler M. Roze sur le temps du cardinal Mazarin. J'entretiens M. de Brienne qui a été cinq à six ans secrétaire d'état, & qui, malgré dix-huit ans de retraite, a encore beaucoup d'esprit & de mémoire. Je fais conter à M. de Pontchartrain. J'en ai usé ainsi avec feu Pelisson. Je laisse jaser la bonne femme du Plessis-Belliere qui ne radote point. J'ai eu cent conversations avec le vieux maréchal de Villeroy & avec feu M. le Premier. Je tire quelquefois une parole du bonhomme Bontemps; j'en tire douze de Joyeuse, vingt-cinq de Chamarente, qui est charmé qu'on lui aille tenir compagnie. Il n'y a rien qui délie si bien la langue que la goutte aux pieds & aux mains.

» *Je me sers de ce que dit l'un pour faire parler l'autre. Je compare les diverses leçons, & quand plusieurs s'accordent sans s'être concertés, je crois que c'est la vérité. Je n'écris jamais que les choses qui se sont passées il y a au moins quinze ans, tous mes amis sont trop bons courtisans, & n'oseroient rien dire du présent ni de ce qui en approche: mais dès que cela s'éloigne un peu, ils ne font plus mystere de révéler les choses les plus secretes, persuadés qu'il n'y a plus de danger pour eux.* »

Quoique ce passage soit un peu long, on a jugé à propos de le mettre tout entier, parce qu'il montre comment se font les bons mémoires.

Reboulet. 4. Histoire du regne de Louis XIV, surnommé le Grand, Roi de France, par M. REBOULET, docteur ès droits. *Amsterdam*, chez Zacharie Chastelain, 1756, 9 vol *in*-12.

C'est la meilleure histoire de Louis XIV. L'auteur est sage, modéré, ni flatteur ni satirique. Son style est pur, clair & coulant. Il dit de la vie privée ce qu'il en faut dans une histoire générale, & il donne une connoissance suffisante des guerres, des négociations, des affaires intérieures, & des intérêts des Princes relativement à la France.

La Fare. 5. Mémoires de M. L. M. D. L. F. (le marquis de la FARE,) & Réflexions sur les principaux événements du regne de Louis XIV. *Roterdam*, 1716, *petit in*-8°.

Ces mémoires ne vont que jusqu'à 1697. On dit que M. de la Fare s'étoit proposé Salluste pour modele. Il peint la vérité comme lui ; mais comme Salluste aussi, il est souvent plus orateur qu'historien.

M. de la Fare étoit de la cour du duc d'Orléans. Ainsi on doit le lire avec précaution sur ce qui regarde la personne de Louis XIV.

6. Le Siecle de Louis XIV, publié par M. de FRANCHEVILLE. *Leipsick*, 1754, 2 vol. *in*-12. Siecle de Louis XIV.

Personne ne disconviendra que ce ne soit un ouvrage très-agréable à lire. On l'a critiqué sur la maniere d'écrire l'histoire par chapitres, forme très-commode pour un auteur; sur ce que souvent il a, dit-on, plutôt ajusté les faits aux réflexions, que tiré les réflexions des faits. Enfin on a trouvé mauvais qu'il ait prétendu être cru sur sa parole, quand il a dit que certain événements & leurs causes lui avoient été racontés par des personnes de distinction très-instruites, qu'il ne nomme pas. Mais ceci ne pourroit être un grief de quelque importance, qu'autant qu'on auroit droit d'ailleurs de se défier de M. de *Francheville* ou de M. de Voltaire.

7. Mémoires du duc de Navailles & de la Valette, pair & maréchal de France, & gouverneur de monseigneur le duc de Chartres. *Amsterdam*, chez Jean Malherbe, 1701, vol. *in*-12. Navailles.

Mémoires du maréchal de Grammont, duc & pair de France, donnés au Grammont.

public par le duc de GRAMMONT son fils, pair de France. *Paris*, Michel David, 1716, vol. *in*-12.

Ces mémoires, presque tout militaires, paroissent propres à prouver qu'on faisoit autrefois la guerre d'une maniere qui donnoit lieu à ce qu'on appelle *furia Francese*, de se développer avec une force que la discipline symmétrique, observée actuellement, semble restreindre.

Noailles. 8. Mémoires politiques & militaires, pour servir à l'Histoire de Louis XIV & de Louis XV, composés sur les pieces originales, recueillies par ADRIEN MAURICE, duc de Noailles, maréchal de France, & ministre d'état, par M. l'abbé MILLOT. *Paris*, Moutard, rue des Mathurins, 1777, 6 vol. *in*-12.

Berwick. Mémoires du maréchal de BERWICK écrits par lui-même. *Paris*, Moutard, rue des Mathurins, 1780, 2 vol. *in*-12.

Vie de Maintenon. Vie de madame de MAINTENON, institutrice de la royale maison de Saint-

Saint-Cyr. *Paris*, Buisson, rue Haute-Feuille, 1786, vol. *in*-12.

Vie du maréchal de VILLARS, &c. écrite par lui-même, & donnée au public par M. ANQUETIL, &c. *Paris*, Moutard, rue des Mathurins, 1785, 4 vol. *in*-12. Villars.

Nous croyons que les auteurs ou éditeurs des trois premiers ouvrages sont encore vivants, & il ne nous convient pas de prononcer sur le mérite du dernier.

9. Mémoires pour servir à l'Histoire de madame de MAINTENON & à celle du Siecle passé, par M. de la BEAUMELLE. A *Maestricht*, Jean-Edme Dufour, 1778, 6 vol. *in*-12. La Beaumelle.

L'auteur n'a pas su assez tirer parti des lettres sur lesquelles il travailloit. Il auroit pu s'enrichir d'un grand nombre de citations très-propres à embellir son ouvrage, & à donner plus d'authenticité à ses faits. Son style est nerveux, un peu sec & haché, ses réflexions tranchantes, & en général judicieuses, excepté quand son zele le provoque contre la religion catholique & ses ministres.

On a mis dans cette édition, au bas des pages, *les remarques critiques de monsieur de Voltaire.* En les lisant, on a de la peine à n'être pas ému des épithetes dont *le grand homme* a gratifié l'ouvrage & l'auteur.

Lettres de Maintenon.

10. Lettres de madame de MAINTENON. *Maestricht*, chez Jean-Edme Dufour, 1778, 10 vol. *in*-12.

Ces lettres portent un caractere inimitable d'originalité. On peut dire qu'elles peignent d'après nature celle qui les a écrites. Le bon sens, la sagesse, le sérieux y dominent. Il y a peu de plaisanteries, & ce peu est plein de sel & bien à sa place. On trouve aussi quelquefois des réflexions jetées sans prétention à la suite des faits, & qui peuvent être citées comme maximes.

Peu de personnes ont connu les devoirs des différents états comme madame de Maintenon. Evêques, ambassadeurs, généraux, ministres, princes, religieuses même, chacun y trouve les siens, non pas tracés exprès, mais la plupart montrés par la seule maniere de présenter les événements. Les lettres à ses directeurs sont pleines de candeur & de simplicité, & on sera toujours surpris qu'elle n'ait jamais laissé échapper un mot qui décele, ou même fasse soupçonner ce qu'elle a été.

On a fait beaucoup *d'esprits*. Celui de madame de Maintenon, d'après ses lettres, est encore à faire, & ne seroit ni le moins agréable, ni le moins utile.

Le dixieme volume renferme *les souvenirs de madame de Caylus*. Ce sont des vrais souvenirs qui ont cependant assez de suite. On est fâché que la mémoire lui ait manqué après la mort de la duchesse de Bourgogne, & qu'elle ne se soit pas souvenue de ce qui s'est passé du moins jusqu'à la mort de Louis XIV. **Caylus.**

11. Recueil des Lettres de madame la marquise de SÉVIGNÉ à madame la comtesse de Grignan sa fille. *Paris*, par la compagnie des libraires, 8 vol. *in*-12. **Lettres de Sévigné.**

Tout le monde lit ces lettres, les lit & relit toujours avec un nouveau plaisir. Cependant, comme il ne faut pas qu'il y ait d'ouvrages sans défaut, on reproche à madame de Sévigné de fatiguer à la longue ses lecteurs par la perpétuité des assurances de tendresse qu'elle ne cesse de donner à sa fille.

En effet, elle les répete dans toutes ses lettres; mais jamais, on doit en convenir, jamais une maniere de lui dire, *je vous aime*, ne ressemble à l'autre, & on est souvent étonné de voir paroître ce sentiment au bout d'une phrase, qui,

loin de l'annoncer, n'en paroissoit pas susceptible, & de le trouver bien placé. D'ailleurs il est sûr qu'elle ne comptoit pas que ses lettres seroient imprimées un jour, & certainement il lui étoit bien permis de dire entre elle & sa fille ce qu'elle vouloit.

Le style de ces lettres est lâche, mais sans redondance; coulant & doux, sans fadeur. Il y a beaucoup de jolies pensées qui naissent du sujet sans recherche; quelques morceaux d'une éloquence naturelle, que de grands écrivains ne désavoueroient pas; beaucoup de plaisanteries de société, qui pouvoient faire rire ceux même qui n'en étoient pas; des narrations d'une élégance charmante, des descriptions comme si on avoit les choses sous les yeux; des jeux de mots qui sont malins sans blesser, une ironie fine, point de méchanceté; par-tout enfin, bonté, tendresse, franchise, & un grand fonds de bon sens, de sagesse & de religion.

Une grande utilité qu'on peut retirer de ces lettres dans la vie privée, c'est de voir comment, en vingt-six ans de temps que ce commerce a duré, depuis 1670 jusqu'à 1696, on change d'inclination & de goût, de maniere de penser & de juger; combien aussi ces affections changent chez les personnes qui nous environnent, les révolutions dans les amitiés, dans les liaisons, dans les fortunes: toutes choses dont on n'auroit jamais pu prévoir les hasards; vrai tableau mou-

vant, & matiere à réflexions ſur la prudence avec laquelle on doit, dès ſa jeuneſſe, choiſir non-ſeulement ſes amis, mais encore ſes ſimples connoiſſances.

Le huitieme volume renferme les lettres de pluſieurs perſonnes de la ſociété de madame de Sévigné. Excepté quelques unes de Madame de Grignan & de M. de Coulanges, on croiroit que les autres n'ont été miſes que pour faire valoir les ſiennes & leur ſervir d'ombre.

12. Eſſais dans le goût de ceux de MONTAGNE, compoſés en 1738 par *l'auteur des Conſidérations ſur le Gouvernement de France. Amſterdam*, 1785, vol. *in*-12. D'Argenſon.

Ces eſſais qu'on donne à M. d'Argenſon, fils du lieutenant de police, & garde des ſceaux, & miniſtre des affaires étrangeres, ne ſont pas *dans le goût de Montagne*. On n'y reconnoît pas le *faire* de ce peintre des mœurs, & on n'y trouve point l'abandon énergique de notre vieux moraliſte; mais il y a des réflexions juſtes, des penſées fines, des tableaux bien deſſinés, d'un coloris vif & animé; & ce qui rend ces mémoires intéreſſants pour l'hiſtoire, c'eſt une eſpece de galerie des miniſtres de Louis XIV, chacun, pour ainſi dire, dans l'attitude qui lui eſt propre.

Il ſeroit à deſirer que ceux dont les

cabinets recelent de pareils ouvrages, les ouvrissent aux curieux capables d'en faire usage. M. de Paulmy, qui a donné ces mémoires au public, se proposoit de faire suivre cette production de son oncle, par d'autres non moins estimables, dont les matériaux sont partie de sa bibliotheque acquise par monseigneur le comte d'Artois.

Bussi. 13. Mémoires de M ROGER DE RABUTIN, comte de Bussi, &c. *Paris*, Anisson, 1696, 2 vol. *in*-4°.

Outre ces mémoires dont nous avons tiré quelques petits faits, on le croit encore auteur du moins du premier volume de *l'Histoire amoureuse des Gaules*, réimprimée en 1754, en 4 vol. *in*-12, sans nom d'auteur ni d'imprimeur.

Langlet Dufrenoi dit à son occasion, que *les satires ne sont pas inutiles en histoire;* mais quand elles sont aussi licencieuses, aussi déshonorantes que l'*Histoire amoureuse*, un auteur qui se respecte doit toujours craindre de souiller sa plume en les citant.

14. *Nota*. On remet ici pour la commodité du lecteur, les observations qui ont déja été faites dans l'*Intrigue du Cabinet* sur les trois ouvrages qui suivent.

1°. Mémoires pour servir à l'Histoire Universelle de l'Europe, depuis 1600 jusqu'à 1716, par le pere d'AVRIGNY de la compagnie de Jesus. *Paris*, chez Guerin & Delatour, rue Saint-Jacques, 1757, 5 vol. *in-12*. D'Avrigny.

Ils sont très-judicieux, clairs, brefs, écrits d'une maniere piquante, quelquefois malins, toujours agréables. Les événements se suivent par ordre chronologique, & sont chacun un tout isolé. On y trouve une excellente critique des auteurs & des dates, sans aucun mélange du pédantisme qui a coutume d'accompagner ces sortes de discussions.

2°. Mémoires pour servir à l'Histoire d'Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII, Roi de France, par madame de MOTTEVILLE, une de ses favorites. *Amsterdam*, chez François Changuyon, 1723, 8 vol. *in-12*. Motteville.

Le titre de Favorite ne doit pas prévenir contre la véracité de madame de Motteville. Son attachement pour sa maîtresse ne l'empêche pas de laisser appercevoir ses défauts; mais elle met dans ses

aveux tout le respect & les ménagements convenables. Outre la suite bien circonstanciée des événements, on trouve dans ses mémoires le portrait des hommes & des femmes, leurs mœurs, leurs caracteres, les généalogies, les aventures secretes, les descriptions des fêtes, les modes, & des réflexions très-sensées & très-chrétiennes. Quelques personnes regardent ces mémoires comme prolixes & minutieux; mais les gens de la cour, pour lesquels ils paroissent faits, doivent les lire avec plaisir, parce qu'ils y voient revivre leurs ancêtres dans le costume de leur siecle, & qu'ils y trouvent matiere à comparaison.

Mademoiselle.

3°. Mémoires de mademoiselle de Montpensier, fille de M. Gaston d'Orléans, frere de Louis XIII, Roi de France. *Paris*, chez Lebreton, 1728, 6 vol. *in*-12.

Ce sont vraiment *les mémoires de Mademoiselle*, car par-tout elle n'est occupée que de sa personne. Elle ne parle des événements publics ou particuliers, que relativement à elle-même. On la blâme d'avoir rempli ses mémoires de détails de fêtes, d'ajustements, de modes, d'étiquettes, de préséances, de généalogies, tous objets qui paroissent futiles; mais

on doit obſerver que ce ſont les grandes affaires pour les perſonnes de ſon rang.

15. Hiſtoire de madame Henriette d'Angleterre, premiere femme de Philippe de France, duc d'Orléans, & Mémoires de la cour de France pour les années 1688 & 1689, par madame la comteſſe de la FAYETTE. A *Maeſtricht*, chez Jean-Edme Dufour, 1779, vol. *in*-12. La Fayette.

Elle commence par des portraits ſelon la mode du temps. Son ſtyle eſt noble, périodique, & arrondi. Elle ſe plaît ſurtout, dans ſes *mémoires de la cour de France*, à faire contraſter ſes perſonnages, à les ratirer de la ſcene, & à les y ramener par des détours qui prolongent l'action, de ſorte qu'on croiroit lire quelque épiſode de *Clélie* & d'*Artamene*, romans célebres qu'on ſe plaiſoit alors à imiter même en écrivant l'hiſtoire.

16. Lettres hiſtoriques de M. PELISSON. *Paris*, chez François Didot, 1729, 3 vol. *in*-12. Peliſſon.

L'éditeur dit que pour en donner une

b ij

juste idée, il n'y auroit qu'à les intituler : *Journal des voyages & campagnes de Louis XIV, depuis 1670 jusqu'en 1688.*

Le style en est simple & purement épistolaire ; mais quoique Pelisson se soit attaché sur-tout aux dates, à la description des campements, des marches, des actions, tant de siege que de campagne, ce n'est pas un journal sec. L'écrivain l'a nourri de faits, *que des historiens Grecs & Romains n'auroient pas*, dit-il, *oubliés*. Tels sont ceux-ci pris au hasard, concernant deux soldats sans nom, du régiment du roi, au siege de Mastricht en 1673.

T. 1, p. 130.

« L'un, voyant un officier renversé » par terre, lui tend la main droite. » Une balle lui perce le poignet. Sans » s'étonner ni se plaindre, il présente la » gauche & le releve. Un autre, qu'on » emportoit blessé & couvert de sang, » entendant les regrets de ses camarades » qui le plaignoient, leur dit : *Ce n'est* » *rien, le régiment a fait son devoir.* »

T. 1, p. 12. C'est ce même Pelisson qui, enfermé à la Bastille pour l'affaire de Fouquet, dont il avoit été confident, s'y amusa à apprivoiser deux animaux également insociables ; un Basque morne & triste, qui ne savoit que jouer de la cornemuse, qu'on lui avoit donné pour le servir, & une araignée qui avoit tendu sa toile à la grille de sa fenêtre. Il les mit, pour ainsi dire, en commerce.

Pendant que le Basque jouoit de son instrument, Pelisson pesoit des mouches

ſur le bord de ſa fenêtre. Peu-à-peu l'araignée s'accoutuma à connoître ces ſons & à ſortir de ſon trou ſi-tôt qu'elle les entendoit, pour courir ſur la proie qu'on lui expoſoit. En plaçant cette proie de proche en proche, le priſonnier parvint, après un exercice de pluſieurs mois, à diſcipliner ſi bien ſon araignée, qu'elle partoit, au premier ſignal, pour aller prendre une mouche ſur ſes genoux juſqu'au fond de la chambre.

« C'eſt ainſi qu'il ſe précautionnoit » contre les attaques d'un ennemi que » la bonne conſcience & le courage ne » domptent pas toujours, c'eſt-à-dire, » contre les attaques d'une imagination » oiſive, qui devient le plus cruel ſup- » plice d'un ſolitaire. » Il n'avoit avec lui qu'un inſecte & un ſtupide, & il ſut en tirer parti. Pour s'amener ſoi-même à une pareille diverſion, il faut plus de conſtance & de réſolution qu'on ne penſe. *T. 1, p. 13.*

Louis XIV s'étoit fait ſuivre dans ſes campagnes par Peliſſon, qu'il deſtinoit à écrire ſon hiſtoire ; mais à voir la timide circonſpection du futur hiſtorien dans le récit de certains faits perſonnels au Roi, à des princes & à des ſeigneurs puiſſants, on ſeroit tenté de croire qu'un homme qui auroit été à la Baſtille ſeroit peu propre à écrire l'hiſtoire.

17. Mémoires de madame STAAL, *Staal.*

écrits par elle-même. *Londres*, 1755, 4 vol. *in*-12.

Elle se nommoit mademoiselle de Launay. L'histoire de son enfance & de sa premiere jeunesse est écrite avec une facilité qui plaît & intéresse; l'affaire du duc du Maine, avec un ton de vérité qui persuade. Ses intrigues amoureuses à la Bastille fatiguent par leur longueur. Son style en général est pur & coulant. Les descriptions sont animées, & les choses plaisantes bien rendues. Sa prose vaut beaucoup mieux que ses vers.

On faisoit alors *des portraits* comme on a fait depuis des *charades*, des *calembours* & des *synonymes*. Les portraits étoient la pierre de touche des beaux esprits du temps. A ce titre, madame Staal fut engagée à faire le sien; mais sa réputation n'étoit pas apparemment bien intacte, puisqu'on lui demanda comment elle s'y prendroit pour sauver certains traits: *Oh*, répondit-elle, *je me peindrai en buste*. Cependant, malgré sa prudente intention, elle a été quelquefois au-delà.

T. 1, p. 1. Mademoiselle de Launay est un exemple du danger qu'il peut y avoir de donner aux enfants une éducation trop relevée: « Il m'est arrivé, dit-elle, tout le con» traire de ce qu'on voit dans les ro» mans, où l'héroïne, élevée comme » une simple bergere, se trouve une

» illustre princesse. J'ai été traitée dans » mon enfance en personne de distinction, & par la suite je découvris que » je n'étois rien, & que rien dans le » monde ne m'appartenoit. Mon ame » n'ayant pas pris d'abord le pli que » devoit lui donner la mauvaise fortune, » a toujours résisté à l'abaissement & à » la sujétion où je me suis trouvée. » C'est-là l'origine des malheurs de ma » vie. »

On peut juger de la haine qu'elle avoit pour tout assujettissement par sa maniere de penser sur la prison. « Ma vie, dit-» elle, y étoit douce & tranquille. J'y » trouvois même plus de liberté que je » n'en avois dans la cour de la duchesse » du Maine. Il est vrai qu'en prison on » ne fait pas sa volonté; mais aussi on » n'y fait pas celle d'autrui; c'est au » moins la moitié de gagné. L'éloigne-» ment de toute sorte d'objets y écarte » les desirs, ou l'impossibilité d'en satis-» faire aucun, les étouffe dès leur naiss-» sance. Il n'en est pas de même dans » la servitude. Tout s'y offre & se refuse » en même temps à nos souhaits. Là » encore on est exempt des assujettisse-» ments, des devoirs, des égards de la » société; & à tout prendre, c'est peut-» être le lieu où on est le plus libre. » Elle voyoit tous les jours à la Bastille le chevalier de Menil, prisonnier comme elle, & qu'elle aimoit. *T. 2, p. 125.*

Saint-Pierre. 18. Annales politiques de feu monſieur Charles-Irénée CASTELLE, abbé de Saint-Pierre, de l'académie Françoiſe. *Lyon*, chez Pierre Duplain, 1767, 2 vol. *in*-12.

On a dit des ouvrages de l'abbé de Saint-Pierre, que c'étoient *les rêves d'un honnête homme*. Celui-ci ne dément pas la qualification. Il eſt rempli de tant de projets pour inſpirer aux Princes l'amour d'une gloire ſage, fondée ſur le bonheur des peuples, qu'on peut bien dire que c'eſt un *rêve*. L'abbé de Saint-Pierre va à la ſource & aux motifs des actions, mais très-briévement. On voit qu'il ne s'étend avec plaiſir ſur les faits, que quand il trouve à en tirer des réflexions utiles. Ce but fait excuſer les idées bizarres qu'il préſente quelquefois.

Régence. 19. Mémoires de la régence de ſon alteſſe royale monſeigneur le duc d'ORLÉANS, durant la minorité de Louis XV. *La Haye*, chez Vanduren, 1730, 3 vol. *in*-12.

Comme hiſtoire, c'eſt un mauvais ouvrage; comme recueil, il eſt excellent.

20. Mémoires du marquis de DANGEAU, manuscrits, cinquante-huit volumes *in*-4°. Dangeau.

Tout le monde, dit M. d'Argenson, *a entendu parler de ces mémoires. C'est un journal manuscrit de la cour, depuis* 1686 *jusqu'à* 1720. *Je les ai lus tout entiers.* Et nous aussi nous les avons lus tout entiers, & nous avons trouvé, comme M. d'Argenson, *qu'ils sont chargés de beaucoup de détails minutieux, à travers lesquels il se rencontre*, non pas *beaucoup*, mais quelques *anecdotes intéressantes. S'il ne les a pas écrits jour par jour*, dit d'Argenson, *on ne peut pas douter qu'il ne les ait revus avec soin, & on peut dire que, si ce n'est pas là une vraie histoire de la cour de France pendant trente-cinq ans, ce sont du moins de bons matériaux pour la composer.* *Essais de d'Argenson, p.* 306.

Nous n'avons pas si bonne idée de ces mémoires, qui sont écrits avec la sécheresse & la timide circonspection d'un gazetier. Ils ne nous paroissent vraiment utiles que pour les dates sur lesquelles on peut compter.

A voir dans les lettres de madame de Maintenon l'empressement avec lequel elle demandoit à M. Dangeau ses mémoires, son application à les lire dans sa retraite de Saint-Cyr à la fin de ses jours, comme on connoît le bon goût de cette Dame, *Lettres de Maintenon, sixieme vol. p.* 202, 206, 240, 300, &c.

on feroit tenté de les croire importants; mais il faut obferver que l'intérêt qu'elle y prenoit ne peut pas faire regle pour les autres. Cette Dame y trouvoit jour par jour les événements qui s'étoient paffés fous fes yeux, & dont elle avoit fait elle-même partie. C'étoit pour elle, en quelque façon, un mémorial de famille, & les moindres faits réveilloient en elle des fouvenirs chers à fon cœur, & qui n'ont pas le même avantage pour les lecteurs les plus curieux. Il ne leur refte plus que la prolixité qui fatigue, & la monotonie qui dégoûte ; mais l'exactitude eft d'un grand prix pour ceux qui écrivent.

Journal de la cour.

21. Journal de la cour de Louis XIV, depuis 1684 jufqu'en 1725, avec des notes intéreffantes. *Londres*, 1770, *in*-8°.

C'eft, à ce que prétend l'auteur en 174 pages, tout ce qu'on peut tirer des cinquante-huit volumes de Dangeau. On attribue encore ces notes à M. de Voltaire. Elles ne font la plupart qu'ironiques. En voici un exemple.

Page 98, fur l'an 1700, 4 feptembre; c'eft 31 juillet.

Texte.

« Le matin à la messe, madame la
» duchesse de Borgogne devoit tenir un
» enfant avec Monseigneur; mais le curé
» de Marly ne trouva pas qu'elle fût en
» habit décent, parce qu'elle étoit en
» habit de chasse. Le baptême fut remis,
» & on approuva le curé. »

Note.

Observez qu'alors l'habit décent de la cour étoit d'avoir la gorge & les épaules entièrement découvertes, la chûte des reins bien marquée, les bras nus jusqu'au coude, un pied de rouge sur les joues. L'habit de chasse cachoit tout cela, & les Dames étoient sans rouge, le curé avoit raison.

De pareilles notes sont fort instructives !

Les mémoires de Dangeau nous ont été communiqués par M. le marquis de Paulmy, dont la nombreuse bibliotheque étoit pour les gens de lettres une ressource d'autant plus précieuse, qu'il la connoissoit bien, qu'il en faisoit les honneurs avec complaisance & affabilité, & qu'il étoit fort en état de donner de bons conseils.

On terminera cette nomenclature par une liste d'autres livres qu'on a consultés, & dans lesquels il ne s'est presque rien trouvé d'important sur la matiere qu'on traitoit.

Quincy. Histoire militaire du regne de Louis le Grand, enrichie de plans, &c. par M. de QUINCY. *Paris*, 1726, 8 vol. *in*-4°.

Histoire abrégée de Louis XIV, par ROGER RABUTIN, comte de Bussi. *Paris*, Anisson, vol. *in*-12.

Temple. Mémoires de tout ce qui s'est passé dans la Chrétienté depuis 1672 jusqu'à 1679, traduits de l'anglois, du chevalier TEMPLE. *La Haye*, 1692, vol. *in*-12.

Lettres de Louis XIV. Lettres de Louis XIV à madame la comtesse de Bregy, depuis le 9 mars 1661 jusqu'au 31 octobre 1662.

Manuscrit de M. de Paulmy, in-4°. de

616 pages. Elles marquent une grande confiance dans cette Dame. Il s'y loue beaucoup du gouvernement de Mazarin.

Lettres de madame la marquise de VILLARS, ambassadrice en Espagne sous Charles II, à la princesse Marie-Louise d'Orléans. *Amsterdam* & *Paris*, chez Michel Lambert, 1762, vol. *in*-16. La marquise de Villars.

Les portraits de la cour, c'est-à-dire, du Roi, des princes, des ministres, &c. *Cologne*, *in*-12 de 91 pages. Portraits.

Caracteres de la famille royale, des ministres d'état, & des principales personnes de la cour de France, avec une supputation abrégée des revenus de cette couronne, traduits de l'Anglois. *Villefranche*, chez Paul Pinceau, 1703, vol. *in*-12 de 56 pages. Caracteres de la cour.

Il contient quarante-huit portraits assez

bien faits. M. de Paulmy estimoit ce livre qu'il croyoit rare.

Lettres de Mazarin. Lettres & Mémoires de M. le cardinal Mazarin, au Roi, à la Reine, à MM. le Tellier & Lyonne, pendant son voyage pour la paix des Pyrénées; manuscrit *in*-4°. de 457 pages, écriture très-fine.

Les mêmes lettres ont été imprimées sous ce titre : *Les lettres du cardinal Mazarin, &c. Amsterdam*, 1690, 2 vol. *in*-12; mais elles sont la plupart tronquées dans l'imprimé, ce qui rend le manuscrit de M. de Paulmy précieux.

Fragments, &c. 22. Fragments des Lettres originales de madame Charlotte-Elisabeth de Baviere, veuve de Monsieur, frere unique de Louis XIV, écrites à son altesse royale monseigneur Antoine-Ulric de Baviere, &c. de 1715 à 1720. *Paris*, chez Maradan, libraire, rue des Noyers, N°. 33, 1788, 2 vol. *in*-12.

Ces Fragments paroissent authentiques. Ils ne se renferment pas dans les années

depuis 1715 jusqu'à 1720, mais ce font des réminiscences qui embrassent toute la vie de Louis XIV, sur-tout sa vie privée; mais dans un détail encore plus familier que celui que nous nous sommes permis. Il y a une multitude d'anecdotes plaisantes, curieuses & intéressantes sur tous les courtisans, personnages & autres. Madame avoit une haine bien envenimée contre madame de Maintenon, qu'elle dénigre en toutes circonstances. En général elle méprise au moins tout ce qui n'est pas haute noblesse. P. 168, t. 1, elle raconte avec complaisance que par des apostrophes dures & des menaces, elle avoit fait mourir de chagrin une jeune Allemande, qui, sur des preuves équivoques, se donnoit pour être de la maison palatine. Madame aimoit & estimoit infiniment Louis XIV; cependant elle eut toujours sur le cœur la mésalliance que ce Monarque avoit exigée du duc d'Orléans son neveu.

LES PHILIPPIQUES,

Manuscrit.

Satire contre Philippe d'Orléans, régent de France, partagée en cinq odes qui forment un tolal de 94 strophes, composées chacune de dix

vers de huit ſyllabes à rimes croi-ſées.

Il y a pluſieurs de ces ſtrophes dans leſquelles on trouve de la véhémence & de la chaleur ; preſque toutes ſont remarquables par l'application de la fable & de l'hiſtoire employées avec beaucoup d'intelligence, & par des alluſions bien amenées. D'autres ſont purement hiſtoriques, & ce qu'on pourroit appeler de la proſe rimée ; mais ſi cette ſatire n'eſt pas un chef-d'œuvre de poéſie comme pluſieurs l'ont cru, perſonne du moins ne diſconviendra que ce ne ſoit un chef-d'œuvre de méchanceté.

On l'attribue communément à la Grange-Chancel, auteur de quelques tragédies eſtimées. Il s'étoit retiré à Avignon, d'où un Eſpion, nommé Paul, le tira par adreſſe, & l'amena à Arles, où il fut arrêté, conduit de là au château de Taraſcon, transféré au bout de quinze jours aux iſles Sainte-Marguerite, d'où il ſe ſauva.

On a débité qu'ayant, après ſon évaſion, repris la plume, un jour qu'il paſſoit ſur le pont de Lyon ou d'Avignon, un inconnu le ſaiſit entre ſes bras, ſe précipita avec lui dans le Rhône, le tint ſous l'eau juſqu'à ce qu'il fût étouffé, & ſe ſauva à la nage.

Mais cette vengeance eſt indigne du duc d'Orléans, qui n'a jamais été cruel. Voici

au contraire ce que m'a rapporté un homme très-digne de foi. « Des isles Sainte-
» Marguerite, la Grange-Chancel se ré-
» fugia dans le comté de Nice. De là il
» passa en Espagne & successivement à
» la Haye, revint en France après la
» mort du duc d'Orléans, où il a tou-
» jours vécu depuis. Je l'ai vu bien sou-
» vent au théâtre François. Il est mort
» dans sa patrie en Périgord le 27 dé-
» cembre 1758, âgé de quatre-vingt-
» deux ans. »

Vie de Philippe d'Orléans, petit-fils de France, 2 vol. *in*-12. *sans date & sans nom d'auteur ni d'imprimeur.* Vie d'Orléans.

Les Aventures de POMPONIUS, chevalier Romain, *in*-12. *Rome*, chez Mornini, 1728. Pomponius.

Il y a à la fin un petit recueil de pieces sur la régence.

La grande Chronique de SOTERMELEC, *in*-12. Sotermelec.

Les Mémoires du chevalier de RAVANNES, &c. Ravannes.

Tous romans sur la régence, licen-

cieux, calomnieux, & dans lesquels, pour une ligne de vérité, on trouve cent pages de mensonges.

On voit, par cette énumération, que nous n'avons rien négligé pour rendre autant qu'il étoit possible notre travail complet; mais il nous a manqué les *livres vivants*, c'est-à-dire, les conversations de la cour & de la capitale, dans lesquelles un auteur puise les anecdotes agréables, la délicatesse & l'urbanité qui donnent le dernier lustre à son ouvrage.



LOUIS XIV,



LOUIS XIV, SA COUR, ET LE RÉGENT.

IL y a peu de ſouverains qui aient eu autant à ſe louer de leurs ſujets, que Louis XIV. Quand il prit en main les rênes de l'adminiſtration, les François, qui, depuis Henri IV, n'avoient été gouvernés que par des miniſtres, s'applaudiſſoient avec tranſport de l'être enfin par un Roi. Le jeune monarque devint l'objet chéri de l'attention publique. Un mot de bienveillance, une action dont le but pouvoit êrre utile ou glorieux, on ſe les racontoit avec attendriſſe-

ment. De la capitale, l'admiration paſſoit aux provinces : &, de là naquirent l'eſtime, la confiance, le zele, la fidélité, la ſoumiſſion des peuples, qui ne ſe démentirent jamais.

Depuis 1643 que Louis XIV parvint au trône, à l'âge de cinq ans, juſqu'à ſa majorité en 1651, c'eſt l'hiſtoire de la régence d'Anne d'Autriche ſa mere, & de la Fronde. Depuis ſa majorité juſqu'à la mort de Mazarin, en 1661, c'eſt l'hiſtoire du Cardinal qui abſorboit toute l'autorité. Cependant on trouve déja dans ces deux époques des faits applicables au jeune monarque, des nuances de caractere, comme qui diroit des traits qui ne ſont pas encore la phyſionomie, mais qui annoncent ce qu'elle ſera. D'autres faits ne regardent que ſa cour, & ceux qui l'environnoient; on les recueillera également, parce qu'ils contribueront à faire connoître le principal perſonnage, & à délaſſer quelquefois du ſérieux de la grandeur.

Mazarin s'étoit établi ſurintendant de l'éducation des deux freres, Louis & Philippe. Il paroît qu'il s'appliqua, de l'aveu de la Reine-mere, à *viriliſer* l'un & à *efféminer* l'autre. Louis, d'une taille avantageuſe, ſouple & vigoureux, réuſſiſſoit parfaitement dans ſes exercices. Déja impoſant ſans dédain, ſérieux ſans air d'humeur, il attiroit le reſpect dans un âge où l'on n'a coutume que de plaire. Philippe avoit en aimable tout ce que ſon frere avoit en majeſtueux. On lui inſpira, on lui ſouffrit le goût de la parure & des ajuſtements de l'autre ſexe. La Reine ſa mere aimoit à le voir habillé en fille, & permettoit qu'il ſe montrât ainſi publiquement, entouré de jeunes courtiſans traveſtis comme lui. Pour l'aîné, on l'accoutuma de bonne heure *à faire le Roi;* & de peur que la repréſentation ne l'ennuyât, & qu'il *n'échappât à ſes liſieres*, le cardinal eut ſoin de l'inveſtir d'amuſements propres à le retenir dans la dépendance.

Adoleſcence du Roi & de Monſieur.

Mademoiſelle, t. 4, p. 25.
Choiſy, t. 4, p. 190.
Saint-Simon, t. 1, p. 8.

Il avoit fait venir d'Italie ſept nie-

Famille du Cardinal.

ces, avec leurs meres, ses sœurs, Martinozzi & Mancini, toutes par échelons depuis l'extrême enfance jusqu'à la fleur de la jeunesse, afin qu'en grandissant, & à mesure qu'elles s'établiroient, l'une pût remplacer l'autre. Les deux Martinozzi figurerent peu dans ces premieres années de Louis XIV. Déja formées en arrivant, elles songerent à se marier. Le prince de Conti, frere du grand Condé, donna la main à l'aînée, qui devint excellente épouse, bonne mere, & un modele constant de sagesse & de religion. La cadette, mariée au prince de Modene, sans avoir les vertus éminentes de sa sœur, sut mériter l'estime de la maison où elle entra.

Des cinq Mancini, la premiere épousa le duc de Mercœur, & montra assez de belles qualités pour être généralement regrettée, quand elle fut enlevée par une mort prématurée. La seconde, agaçante, pressée de plaire, espéra quelque temps inspirer au jeune Roi une passion qu'elle feignoit de sentir; mais voyant ses efforts inutiles, sans renoncer absolument à

ſa prétention, elle prit le parti d'un établiſſement ſolide, & ſe maria au comte de Soiſſons, de la maiſon de Savoie. Des deux dernieres, l'une épouſa le duc de la Meilleraie, qui prit le nom de Mazarin, l'autre le duc de Bouillon ; mais leur aînée, qui étoit la troiſieme, joua dans ce temps un rôle qui nous oblige de la faire connoître.

« Marie Mancini avoit un teint » brun, tirant ſur le jaune, le cou & » les bras longs & décharnés, la bou» che grande & plate ; mais de » belles dents, une taille haute & » droite, les yeux rudes & ſans feu, » mais qui promettoient de s'adoucir » & de s'animer. » Sur ce portrait, tracé par Mad. de Motteville, on jugera que ce n'étoit pas un prodige de beauté ; mais enfin, telle que la voilà, avec quatorze ou quinze ans, de l'eſprit & une coquetterie précoce, il ne lui fut pas difficile de toucher un cœur neuf, qui, comme on dit, *cherchoit maître*, & de fixer le Roi dans ſon cercle, que l'oncle auroit bien deſiré ne compoſer que de ſes nieces.

Motteville, t. 4, p. 461.

Premiere passion du Roi.

Motteville, *t.4, p. 471.* *La Fare*, *p. 48.*

Mais il fallut bien y admettre des compagnes, & une d'entre elles pensa mettre en défaut les précautions politiques du Cardinal. Elle se nommoit mademoiselle de la Motte d'Argencour, belle par la régularité de ses traits & par sa fraîcheur, plus belle encore par sa naïveté, ses graces & sa gaieté. Louis, qui avoit déja l'œil un peu exercé, la distingua bientôt; il lui marqua des préférences qu'elle recevoit avec une liberté décente, toujours réservée sans être farouche. Par cette conduite, ou naturelle, ou étudiée sans le paroître, mademoiselle d'Argencour irrita si bien les desirs du jeune monarque, que dans le transport de sa passion, il lui proposa de l'établir à la cour malgré le Cardinal, malgré la Reine, auxquels il sauroit bien résister.

Elle refusa ses offres; d'autant plus louable en cela, qu'elle avoit une mere peu scrupuleuse, qui se seroit volontiers prêtée à tous les arrangements. Car elle osa proposer au ministre, s'il trouvoit bon qu'elle déterminât sa fille à profiter de sa bonne fortune, de tirer d'elle les secrets du

Roi, & de les lui communiquer; connivence infame, qui fut payée par une belle trahison de Mazarin. Il écouta cette femme; & les choses particulieres qu'il savoit d'elle, il alloit les redire au Roi, en lui insinuant qu'il les avoit apprises par l'indiscrétion de sa maîtresse, & par les confidences qu'elle en faisoit à des amies imprudentes, & même à des amants. Cette conduite crue véritable, commença à refroidir le Roi.

La Reine-mere acheva par des moyens plus honnêtes. « Elle représenta à son fils combien en peu de » temps il s'étoit écarté des sentiers » de l'innocence & de la vertu. Il en » convint, & touché d'un vrai sentiment de chrétien, sans aucune » considération humaine, il se détermina à fuir l'occasion du crime. » Il gémit, il soupira; mais enfin il » vainquit, & chercha, dans les secours de la religion, l'augmentation des forces dont il avoit besoin. » On laissa quelque temps mademoiselle de la Motte à la cour, pour ne pas compromettre le Roi; mais sous prétexte d'une autre intri-

Motteville, t. 4, p. 472, 474

gue, vraie ou fausse, on la congédia avec une pension. Elle se retira dans un couvent de Chaillot, où elle passa sa vie heureuse & estimée (1).

La Beauvais.

Motteville, t. 5, p. 412. *Fragments*, t. 1, p. 94.

Cette inclination inquiéta la Reine & le Cardinal ; mais il étoit bien difficile de tenir un jeune prince perpétuellement en garde contre les objets tentateurs qui l'environnoient. Cependant les plus aimables, comme il arrive à cet âge, n'étoient pas les plus dangereux. La Beauvais, premiere femme de chambre de la Reine, femme d'expérience, & à ne pas se contenter de sentiments, lui tendit des pieges qu'il n'évita pas. On la chassa ; mais son adresse dans le service la fit rappeller. « Je l'ai vu depuis, dit Saint-Simon, à la toilette de madame la Dauphine de Baviere. Quoique vieille, privée d'un œil, pleurant de l'autre, toute la cour lui faisoit merveilles, parce

Saint-Simon, t. 1, *premiere partie*, p. 12 & 13.

(1) Cette madame de la Motte, qui a été à Chaillot, a préféré au Roi le duc de Richelieu. *Fragments*, *tome premier*, *page* 98.

» que de temps en temps elle venoit » à Verſailles, où elle cauſoit toujours en particulier avec le Roi, qui » lui marquoit beaucoup de conſidération; & elle n'étoit pas inutile à » ceux qu'elle vouloit produire. » Sa fille, le contraire de ſa mere, pleine de graces & vertueuſe, a été depuis ducheſſe de Richelieu.

La Beaumelle, t. 2, p. 250.

Premieres armes du Roi.

La galanterie n'empêchoit pas Louis de s'appliquer à acquérir les connoiſſances & les qualités néceſſaires à ſon rang. Etonné de ſes progrès, Mazarin, qui l'avoit approfondi, diſoit : *Je trouve en lui de quoi faire quatre Rois & un honnête homme.* Croyoit-il qu'il fût quatre fois plus difficile d'être honnête homme, que d'être Roi? Il lui fit faire ſes premieres armes aſſez durement. Point d'équipage; toujours à cheval; même en route; point de table; il mangeoit chez le général. On ne le ménagea pas plus ſur les dangers. On le laiſſoit viſiter les tranchées & courir aux eſcarmouches à travers les balles & les boulets qui tomboient autour de lui, ſans qu'il en parût étonné. Il fit ſa premiere campagne en 1654, âgé de ſeize ans,

sous le marquis de Fabert, & la suivante sous Turenne.

Fabert.
Bussi, t. 2. p. 2. 6.
D'Argenson, p. 358.

Ce fut un homme bien singulier que ce Fabert, qui, de simple soldat, fils d'un libraire, échevin de Metz, devint maréchal de France, & refusa d'être chevalier de l'ordre, parce qu'on lui demandoit des preuves de noblesse, qu'on auroit adoptées sous son serment, qu'il ne voulut pas faire. Il passoit parmi les soldats pour *dur*, c'est-à-dire, rendu invulnérable par charmes & sortileges, quoiqu'il eût été blessé. Le peuple de Sédan, dont il étoit gouverneur, le croyoit en commerce avec un démon qui lui révéloit tout ce qui se passoit, & qui lui avoit procuré sa grande fortune. Il se conduisoit en homme qui n'étoit pas fâché que cette opinion s'accréditât. « Comme il n'étoit pas ignorant, dit d'Argenson, & qu'il connoissoit du moins les anciens historiens grecs & latins, il pouvoit y avoir trouvé que les grands généraux de l'antiquité ont quelquefois fait accroire à ceux qu'ils commandoient, qu'ils étoient familiers avec les dieux, afin de faire davantage

» respecter leur autorité. » Lorsque le Cardinal fut obligé de quitter la France, il confia à Fabert son argent, ses nieces, & ses pierreries. De retour, il lui confia le Roi, pour prendre de lui les premieres leçons de la guerre.

Courage de Louis XIV.

Bussi, t. 2, p. 153.

Presque dès l'enfance, Louis XIV a été calomnié. On l'a accusé de montrer trop de circonspection dans les dangers; mais un trait rapporté par Bussi, prouve qu'il n'en avoit pas assez. « Au » siege de Bergues, en 1658, il y » avoit eu une sortie assez vive. Le » Roi y courut; l'affaire tiroit à sa » fin quand il arriva. Je revenois, dit » Bussi; le Roi m'arrêta, & tout en » questionnant il avançoit vers la ville. » Les balles des décharges des enne» mis, qui n'étoient pas encore finies, » le passoient de beaucoup. Cependant » il me parloit avec tout le sang froid » d'un brave soldat de fortune. Le ma» réchal du Plessis poussant à toute » bride, me cria en colere : *Où me» nez-vous le Roi ? Le Roi est le maître,* » répondis-je, *c'est lui qui mene les au» tres. Mais vous voyez bien,* ajouta le » maréchal, *que le Roi s'avance trop.*

» *J'en conviens*, répliquai-je ; *mais* » *j'ai eu peur, si je le disois à sa majesté,* » *qu'elle n'approuvât pas ma remontrance.* » *Ne vous fâchez pas, M. le Maréchal*, » lui dit le Roi en souriant. En même » temps il tourna bride, & se retira » tranquillement. »

Plaisirs de la cour.

Motteville, t. 4, p. 423.

Au retour de ces campagnes, dans lesquelles il se passoit toujours quelques faits à l'honneur du prince, qu'on se plaisoit à citer, on peut juger comment le jeune monarque étoit reçu dans une cour idolâtre, où il ramenoit les plaisirs. Dans sa jeunesse, Louis XIV ne se contentoit pas d'être spectateur des fêtes, il aimoit à y figurer avec ses courtisans; par-là elles devenoient plus animées, plus agréables à lui-même & au peuple. La Reine & le Cardinal tiroient une espece de vanité des applaudissements qu'excitoient toujours, quand il paroissoit en public, son grand air & sa bonne grace. On donnoit des carrousels, on faisoit des cavalcades, des courses de bagues dont le costume rappelloit le souvenir de l'ancienne chevalerie. Tout ce qu'il y avoit de plus galant à la cour, superbement

habillé, & monté à l'avantage, passoit & repassoit sous le balcon des dames. Elles contribuoient par leur parure à la beauté du spectacle, & y jetoient de l'intérêt par les sentiments secrets, & les aventures auxquelles les devises des chevaliers faisoient allusion.

On donnoit aussi fort souvent des bals, tantôt ouverts à tout le monde, tantôt bornés à quelques privilégiés. Pour enhardir le Roi, un peu timide avec les personnes qui ne lui étoient pas familieres, la Reine y avoit laissé introduire une liberté étonnante pour ceux qui se rappelloient la sévérité de l'étiquette sous Louis XIII, & Richelieu son ministre. Mazarin, bien différent, comme s'il eût voulu faire excuser sa puissance, appelloit la gaieté auprès du trône, & y joignoit quelquefois une magnificence inconnue en France jusqu'à lui.

Mademoiselle rapporte « qu'après » un repas aussi délicatement qu'abon- » damment servi aux principales per- » sonnes de la cour, de ses apparte- » ments richement & élégamment dé- » corés, il les fit passer dans une

Mademoiselle, t. 4, p. 13 & 14.

» galerie pleine de bijoux, meubles, » étoffes, & tout ce qu'on peut s'imaginer de plus joli qui vient de la » Chine, chandeliers de cristal, miroirs, tables, cabinets de toutes les » manieres, vaisselle d'argent, senteurs, gants, rubans, éventails; il » y en avoit pour plus de cinq cents » mille livres. » Le cardinal n'en dit pas dans ce moment la destination; mais on sut, quelques jours après, qu'il en devoit faire une loterie. Les billets furent distribués gratuitement aux personnes choisies entre les plus distingués de la cour, & chacun portoit son lot. Cette profusion, qui ne pouvoit être que la suite d'énormes déprédations, ne fut pas généralement applaudie; mais ceux qui avoient eu part au choix, & Mademoiselle qui en avoit fait exclure ceux qu'elle n'aimoit pas, trouverent que rien n'étoit plus galant ni plus honorable (1).

Maladie du Roi en 1658.

Le Cardinal, accoutumé pendant les

(1) Ceci se passa après le mariage du Roi, car les deux Reines y assisterent.

guerres civiles à mépriser les satires, n'étoit pas homme à s'en affecter, quand sa puissance fut affermie. On remarqua qu'il ne paroissoit songer qu'à gagner & conserver les bonnes graces de son pupille. Il n'estimoit donc, il ne ménageoit que ceux qui pouvoient lui être utiles pour ce but : les autres, c'est-à-dire, les seigneurs qui prétendoient entrer dans la faveur du jeune monarque, ou s'y soutenir indépendamment de lui, il leur faisoit sentir qu'on ne lui portoit pas ombrage impunément, & leur donnoit des mortifications qui les engageoient à se retirer, ou il obtenoit du Roi leur disgrace. Aussi, à la moindre apparence de révolution dans sa fortune, il s'élevoit autour de lui une nuée d'ennemis.

Motteville, t. 4, p. 516.

Mademoiselle, t. 4, p. 60 – 89.

Il en fit l'expérience pendant la maladie du Roi à Calais. Ce jeune prince fut attaqué si vivement, que dès le premier jour on désespéra de sa vie. Il montra dans ce moment critique une fermeté digne d'admiration. Sans témoigner aucun regret pour ce qu'il alloit perdre, Louis ne s'occupa que de l'éternité qui s'ouvroit

devant lui, & des devoirs consolateurs de la religion. Mazarin, qui, content de plaire au Roi, n'avoit jamais eu grande considération pour Monsieur qu'il traitoit en enfant, ni pour ses courtisans auxquels il montroit peu d'égards, se voyant à la veille de dépendre de ceux qu'il avoit dédaignés, commença à les rechercher; mais en attendant leur bienveillance, dont il se flattoit peu, il mit ses effets les plus précieux en sureté, & pour sa personne, il recourut à la protection du maréchal de Turenne, & des autres seigneurs en petit nombre, dont le crédit, fondé sur l'estime publique, pourroit calmer ses alarmes. Elles ne furent pas de longue durée. Le Roi se releva aussi promptement qu'il étoit tombé, & le ministre délivré de ses craintes, eut bientôt dissipé la cabale qui s'étoit proposé de le chasser (1). Les uns furent exilés

(1) A la tête de cette cabale étoient M. de Fiennes, la princesse Palatine, le duc & la duchesse de Brissac, le marquis de Gersé, le président Perot, & M. de Choisy, *Voyez Reboulet*, *t.* 3, *p.* 115.

de Paris, d'autres ſimplement de la cour, d'autres relégués dans leurs terres; & Mazarin, plus maître que jamais, diſpoſa de tout ſouverainement.

Habitudes du Roi.

L'empire déja très-abſolu qu'il avoit ſur ſon pupille, il le rendit excluſif en écartant juſqu'à l'ombre des favoris, & lui inculquant fortement la réſolution de n'en jamais avoir; mais il lui ſouffroit des inclinations galantes, dont ſes nieces étoient l'objet. La Reine, malgré ſa régularité, n'y regardoit pas de bien près, perſuadée que ce n'étoit qu'un amuſement qui pafferoit: en conſéquence elle permettoit qu'il allât tous les ſoirs chez la comteſſe de Soiſſons. Quoique mariée, elle avoit peine à abandonner ſes prétentions ſur un cœur qu'elle avoit cru poſſéder. C'étoit elle qui tenoit la petite cour familiere, où ſe trouvoit Marie ſa ſœur, la cauſe principale de ces aſſiduités, qui durerent même après le mariage du Roi.

Intérêts ſur le mariage du Roi.

Motteville, t. 4, p. 526.

On y penſoit ſérieuſement; mais la Reine & le Miniſtre n'étoient pas d'accord ſur le choix entre Marie-Théreſe, infante d'Eſpagne, & Mar-

guerite, princesse de Savoie. Anne d'Autriche desiroit l'infante, par le double avantage d'avoir une bru de son sang, & la paix. Mazarin inclinoit pour la princesse de Savoie, parce qu'ayant déja marié une de ses nieces au comte de Soissons, fils aîné du prince Thomas, oncle du jeune duc de Savoie, & n'osant se flatter de mettre sa niece Marie sur le trône de France, il souhaitoit du moins s'en approcher en y plaçant la princesse Marguerite son alliée. Cependant, afin de ne point paroître croiser les volontés de la Reine, il faisoit semblant de n'être pas fort empressé pour ce mariage, & de ne faire que céder aux instances de la duchesse de Savoie, qui mettoit tout en œuvre pour y parvenir. Cette princesse se flatta d'y réussir infailliblement, si elle pouvoit le traiter elle-même, & elle obtint une entrevue à Lyon, où se rendirent, à la fin de l'année 1658, les deux cours de France & de Savoie.

Mademoiselle, t. 4, p. 80, 89.

Entrevue de Lyon.

Tout se passa d'abord à souhait pour la duchesse. Quoique Louis eût déclaré qu'il vouloit une femme belle, il ne fut pas choqué du peu d'attraits

Motteville, t. 4, p. 351; & t. 5, p. 3.

de la princesse Marguerite, qui compensoit ce qu'on pouvoit appeller laideur, s'il y en avoit à dix-huit ans, par beaucoup d'esprit, de décence & de dignité. Louis lui marqua de l'estime, & eut auprès d'elle un empressement qui prenoit un air de tendresse. Mais mademoiselle Mancini, qui accompagnoit son oncle dans ce voyage, assez passionnée, & assez hardie pour se montrer jalouse, obtint du Roi qu'il paroîtroit plus froid auprès de la princesse. Marie triomphoit de sa victoire, & peut-être portoit-elle intérieurement ses prétentions jusqu'à la main du monarque, lorsqu'un événement imprévu vint renverser ses espérances & celles de la duchesse de Savoie.

L'entrevue n'avoit pu être arrangée, sans que la connoissance en parvînt à Madrid. Philippe IV, qui avoit toujours compté sortir quand il voudroit des embarras de la guerre par le mariage de sa fille, jugeant que ce moyen alloit lui manquer, dépêcha Antonio Pimentel, un de ses conseillers privés, pour en porter la parole. Il arriva à Lyon le même jour

Mariage de Savoie rompu.

que la cour de Savoie, & fit sur le champ sa proposition. La Reine l'accueillit avec transport, quand elle lui fut apportée par le Cardinal, qui n'avoit peut-être pas la même joie; mais, s'il eut des vues ambitieuses, il sut les sacrifier à l'intérêt public. On sonda le jeune Roi, qui, malgré la premiere impression de la princesse Marguerite, malgré sa passion pour Marie, se montra disposé à prendre le parti le plus convenable à lui & à son royaume. Il ne fut plus question que de se dégager honnêtement de la cour de Savoie. Anne d'Autriche se chargea d'instruire la duchesse sa belle-sœur, & de lui faire agréer les motifs de préférence pour l'Espagne, dont la paix si nécessaire aux deux royaumes étoit le principal. La duchesse en convint, & n'en pleura pas moins. La princesse Marguerite, qui n'avoit fait ce voyage qu'à contre-cœur, & pour ne pas désobliger sa mere, souffrit ce coup avec une fermeté qui lui mérita l'estime de tout le monde. Le duc de Savoie affecta une indifférence qu'il n'avoit pas, & de là peut-être sa con-

duite équivoque avec Louis XIV pendant tout leur regne. Les deux cours, en se séparant, se donnerent tous les témoignages d'une sincere amitié, & regagnerent chacune leur capitale, différemment affectées.

Sacrifices du Cardinal.

Motteville, t. 5, p. 12.

On entama aussi-tôt les négociations avec l'Espagne. Elles furent livrées à des subalternes, jusqu'à ce que les premiers ministres des deux royaumes les jugeassent assez avancées pour se donner l'honneur de la conclusion. Avant que de partir pour l'isle des Faisans, où devoient se tenir les conférences décisives, le Cardinal eut une mortification, qu'il sut faire tourner à sa gloire. Plusieurs jeunes seigneurs s'étoient rassemblés pendant la semaine-sainte à Roissi, château près de Paris, où ils se permirent des orgies, dont le scandale se répandit. Entre les coupables se trouva Mancini, neveu du ministre. Sans vouloir écouter aucune priere en sa faveur, il l'exila. Quant à ses complices, qui appartenoient aux meilleures familles du royaume, il se contenta à leur égard de quelques remontrances, & leur fit grace. Les parents de ces

jeunes libertins lui eurent obligation de son indulgence pour eux, pendant qu'il montroit tant de sévérité pour son neveu.

Il sacrifia aussi à la bienséance cette même niece Marie, sur laquelle on prétendoit qu'il avoit fondé des espérances gigantesques (1). Comme il ne convenoit pas que, pendant son absence, elle restât exposée aux sollicitations d'un prince qu'elle aimoit,

---

(1) Il paroît par les paroles suivantes, que ce fut plutôt un sacrifice de raison, qu'un sacrifice de bienséance. « *Cette personne*, dit le Cardinal en parlant à Louis XIV de sa niece, *n'a nulle amitié pour moi, au contraire beaucoup d'aversion, parce que je ne la flatte pas dans sa folie. Elle a une ambition démesurée, un esprit de travers & emporté. Elle méprise tout le monde, n'a nulle retenue dans sa conduite, & est toujours prête à faire mille extravagances. On croit que c'est moi qui l'encourage sous main, cette pensée m'accable. Je ne mange ni ne dors, je seche de chagrin & d'inquiétude. Si cela dure, je me mettrai sur un vaisseau avec toute ma famille, & j'irai me cacher dans quelque coin de l'Italie, où l'on n'entendra plus parler de moi.* » Tiré des lettres écrites de Libourne. Recueil manuscrit, p. 21, 33 & 169.

& qui conservoit encore pour elle des sentiments réciproques, il l'envoya avec ses sœurs dans un couvent à Brouage, dont il étoit gouverneur. La séparation fut douloureuse, & les adieux touchants. Le Roi ne put retenir ses larmes. « *Vous pleurez !* lui » dit Marie, avec un air de tendresse » mêlée d'indignation, *vous pleurez !* » *vous êtes Roi, & je pars !* »

Don Juan d'Autriche.

La conduite noble & prudente du Cardinal en ces deux occasions, surtout dans la derniere, plut beaucoup à la Reine, qui appréhendoit que la passion du Roi, si elle étoit entretenue par la présence de l'objet, ne préparât des chagrins à l'infante sa niece, dont on traitoit le mariage. Privée, pendant de longues guerres, de tout commerce avec sa famille, Anne d'Autriche se faisoit une joie d'en voir quelques rejetons qui lui rappelleroient sa patrie & son enfance. Agréables réminiscences, sources de douces émotions ! Le premier qui les fit éprouver à la Reine, fut Dom Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV. Il profita de la suspension d'armes, pour passer des Pays-Bas en

Mademoiselle, t. 4, p. 163.

Espagne par Paris. Il fut reçu d'Anne sa tante avec une effusion de tendresse préférable aux honneurs que l'*incognito* ne permit pas de lui faire. On remarqua dans son cortege une personne qui n'auroit pas étonné à la cour de France trois siecles auparavant, & qui peut-être n'étonna pas trop ceux qui réfléchissent. *Une folle* habillée en homme, l'épée au côté, fort laide, les yeux hagards, mais beaucoup d'esprit. Elle fut d'abord si goûtée, qu'on pria Don Juan de la laisser quand il partit; mais elle dit apparemment des vérités qui la firent haïr, & on la congédia quelque temps après.

Voyage du cardinal à Saint-Jean-de-Luz.

Motteville, t. 5, p. 29. Mademoiselle, t. 4, p. 176. Saint-Simon, t. 7, p. 2 & 3.

Le cardinal partit pour la frontiere le 26 juin 1659. Il mena avec lui l'avant-dernier descendant des Courtenai, issus de Louis le Gros. « La fatale merveille de cette bran» che de la maison royale, qui, » dans un si long espace de temps, » n'a pu produire un seul sujet dont » le mérite ait forcé la fortune, est » bien étonnante. On pense que Ma» zarin voulut fonder celui-ci, &, » s'il l'avoit trouvé capable de ré» pondre

» pondre à ses vues, lui donner une
» de ses nieces en mariage, & relever par-là cette famille. Mais le
» jeune homme n'eut pas l'esprit de
» profiter de cette occasion. Il ne
» songea pendant tout le voyage, qu'à
» s'amuser avec les pages & autres
» compagnies de son goût, & point
» du tout à cultiver les bonnes graces
» du ministre. Mazarin le trouvant
» inepte à ce qu'il desiroit, le laissa
» retomber dans l'obscurité dont il
» vouloit le tirer. »

Il avoit aussi dans sa compagnie un homme bien différent, l'abbé de Cosnac, cadet d'une bonne famille du Limousin. En sortant de la maison paternelle, & venant à Paris, mal fait, sans éducation soignée, sans autre ressource que son nom, il avoit dit: *Je ferai fortune;* & il la fit. « Il se
» détermina à l'état ecclésiastique,
» & s'introduisit, pendant les guer-
» res civiles, auprès du prince de
» Conti, que sa taille peu réguliere
» avoit fait destiner au même état.
» L'abbé, à vingt-deux ans, s'ingéra
» dans les négociations, contribua à
» la paix de Bordeaux, & ensuite au

L'Abbé de Cosnac.

Choisy, t. 2, p. 99.

» mariage de Conti avec une niece
» de Mazarin : il devint premier
» gentilhomme du prince, & fort
» accrédité auprès du premier mi-
» nistre; mais il voulut être évêque,
» pour cela il prêchoit à la cour, &
» faisoit tout ce qui pouvoit aider sa
» prétention. Malheureusement il
» avoit dans la maison de Conti des
» ennemis qui s'étudioient à le tra-
» verser, & qui réussirent même à
» indisposer le prince contre lui. Dans
» cet état des choses, l'évêché de Va-
» lence vint à vaquer. Cosnac va trou-
» ver le prince, & le prie de s'inté-
» resser pour lui. Conti se montre peu
» disposé à s'y prêter. *A moi*, s'écrie
» l'abbé, *à moi*, *Monseigneur*, *le dépo-*
» *sitaire de vos secrets*, *vous répondez*
» *froidement ! Prenez garde qu'on ne*
» *sache que vous m'avez incertainement*
» *répondu*, *dans une occasion où il*
» *s'agit de l'établissement du principal*
» *domestique de votre maison.* Et sans
» lui donner le temps de répliquer,
» il court à l'appartement de la
» princesse de Conti, qui n'étoit
» pas éveillée. *Qu'on l'éveille*, s'écrie-
» t-il, *il s'agit de son honneur.* Il fait

» tant de bruit, que ses femmes
» ouvrent. *Levez-vous*, dit l'abbé,
» *il s'agit de sauver l'honneur de M. le*
» *prince de Conti, le vôtre, & celui*
» *de sa maison. L'évêché de Valence est*
» *vacant. Je viens de prier son altesse*
» *de le demander pour moi; mais levez-*
» *vous, Madame, les moments sont*
» *chers. M. votre oncle ne vous refusera*
» *pas, s'il voit que vous savez vous*
» *faire éveiller, vous lever en robe de*
» *chambre, & ne pas hésiter à servir*
» *noblement vos créatures.* Elle vouloit
» parler à son mari. *Je m'en garderai*
» *bien*, reprit-il, *il s'agit de vous*
» *lever & de passer chez M. le Cardinal.*
» Elle s'y en alla.

» Le Mazarin n'étoit pas un homme
» qui donnât aisément. Il marchanda
» avec sa niece, & lui promit un
» évêché de moindre valeur qui va-
» quoit aussi. Revenue dans son ap-
» partement : *Hé bien*, lui dit l'abbé :
» *Nous avons*, répondit la princesse,
» *à peu près notre affaire; mais ce n'est*
» *pas Valence*; & elle lui conte sa
» négociation. *Comment*, réplique-t-
» il, *vous revenez contente, & n'avez*
» *rien obtenu? Ce n'est plus mon affaire*,

» *c'est la vôtre ; je vous déclare que c'est*
» *l'évêché de Valence qu'il faut ; & dès*
» *que votre altesse sera habillée, elle*
» *retournera achever ce qu'elle a com-*
» *mencé.* En effet, quelques jours
» après, l'abbé de Cosnac ayant
» prêché devant la Reine & toute
» la cour, comme il descendoit de
» chaire, le Cardinal s'avança, &
» lui dit : *Vous nommer évêque de*
» *Valence après un si beau sermon, c'est*
» *donner le bâton de maréchal de France*
» *sur la brèche : allez-en remercier le*
» *Roi.*

» Si-tôt qu'il fut nommé, il alla
» demander à l'archevêque de Paris
» la prêtrise. *Volontiers*, répondit le
» prélat. *Je vous prie aussi de me faire*
» *diacre : soit. Sous-diacre aussi. Oh !*
» reprit l'archevêque, *dites-moi si*
» *vous êtes tonsuré, car j'appréhende*
» *que dans la disette où vous êtes de*
» *sacrements, il ne faille remonter jus-*
» *qu'au baptême.*

» Deux traits peuvent encore ca-
» ractériser cet homme singulier. Le
» duc de Candale, qui avoit été
» brouillé avec l'évêque, se trouvant
» un jour chez lui à Valence en très-

» nombreuse compagnie, lui dit » comme par reconnoissance de sa » bonne réception, mais en effet » pour le piquer : *Au moins, Mon-* » *sieur, permettez-moi, pour marquer* » *que notre réconciliation est sincere,* » *de vous faire, en présence de tous ces* » *Messieurs, mille excuses des mauvais* » *offices que je vous ai rendus auprès* » *de M. le prince de Conti. Je m'en* » *repens, & vous prie de me les par-* » *donner. N'en soyez pas si repentant,* » répondit le prélat d'un ton plus » haut ; *car je vous les ai bien am-* » *plement rendus auprès de M. le Car-* » *dinal.*

» L'autre trait date de ce voyage » à Saint-Jean-de-Luz, pendant le- » quel il accompagnoit le ministre. » Dans une promenade où se trou- » voient plusieurs personnes qui fai- » soient profession publique d'être » attachées au Cardinal, la conversa- » tion tourna sur l'éminence, & » point à sa louange. L'un se plai- » gnoit de son avarice, l'autre de sa » dureté, un troisieme de son peu » d'attention à récompenser ses ser- » viteurs. Cosnac ne l'épargnoit pas

» plus que les autres. Dans le plus
» chaud de l'entretien, Cosnac prend
» gravement son chapeau, ses gants
» & son manteau : *Messieurs*, dit-il,
» *je vous donne le bon soir ; je vais*
» *conter à M. le Cardinal ce que vous &*
» *& moi en avons dit : car j'aime mieux*
» *pour nous tous qu'il en soit informé*
» *par mes soins, que par quelques-*
» *uns d'entre vous que je connois, qui*
» *n'y manqueroient pas* : & il y alla. »

Promenade de la cour dans les provinces.

Jamais ministre, ainsi qu'on l'a déja remarqué, n'a été plus indifférent sur les propos qu'on tenoit de lui. Il s'en amusoit comme les autres, & sur-tout dans ce temps où il étoit tellement au-dessus des satires : vainqueur de tous les obstacles, heureux dans toutes ses entreprises, & prêt à les couronner par la paix & le mariage du Roi.

A mesure que le traité avançoit, la cour, sur ses avertissements, se portoit à petites journées vers les parties méridionales de la France, où elle se proposoit de passer l'hiver. Elle marchoit lentement, sans faste, séjournoit dans les grandes villes, s'arrêtoit dans les châteaux, & jouis-

ſoit du ſpectacle du concours & de la joie des peuples, ſpectacle que nos princes auront toujours, & avec plus d'applaudiſſements quand ils daigneront faire céder la pompe à l'affabilité.

Entrevue du Roi avec mademoiſelle Mancini.

Le Roi paſſant auprès de l'endroit où étoient les nieces du Cardinal, voulut voir Marie Mancini, qu'on lui amena. Ces deux amants avoient entretenu quelque temps un commerce de lettres, qu'on interrompit en exilant les entremetteurs. Il y avoit lieu de croire que l'entrevue ſeroit auſſi tendre qu'avoit été la ſéparation. Cependant il y eut de la part du Roi plus de politeſſe que d'empreſſement: ſoit que l'idée de ſon mariage le refroidît, ſoit que la variété des objets qui s'offroient pendant le voyage, fiſſent une diverſion défavorable à une inclination déja un peu uſée.

Uſages particuliers.

Mademoiſelle, t. 4, p. 193, 232 & 233.

Les uſages pratiqués dans les provinces mériteroient bien quelquefois de faire ſortir les grands du cercle de la cour où ils bornent leur exiſtence. Ces ſingularités, quand même elles paroîtroient bizarres, pourroient ſervir à interrompre la monotonie de

leurs plaisirs. Mademoiselle rapporte qu'elle vit à Avignon, la nuit du jeudi-saint, les processions, aux flambeaux, des pénitents blancs, noirs, bleus, violets & gris. " Peu de jours „ auparavant, dit-elle, j'assistai à un „ bal. Messieurs les vice-légats y „ dansent ordinairement. Il y avoit „ une coutume qu'on ne pratiqua pas „ ce jour-là, qui est qu'à chaque „ courante, la dame qui la devoit „ danser alloit baiser M. le vice- „ légat à sa place. A ces bals il n'y „ a qu'un violon, ou une vielle, ou „ un de chaque instrument. Les hom- „ mes y sont avec leurs épées au „ côté, & leurs manteaux. J'allai, „ continue-t-elle, visiter avec la Reine „ les couvents des religieuses de Per- „ pignan. Celles qui sont vie austere „ dans ce pays-là sont très-coquettes. „ Elles portent des guimpes de quin- „ tin plissé, mettent du rouge, se „ fardent, & se font gloire d'avoir „ des amants, même mariés. Il y en „ eut une qui pria mon écuyer de „ me la présenter, & de me dire „ qu'elle étoit maîtresse d'un homme „ que je connoissois. Je fus fort ef-

„ frayée de ce genre de compliment. „ Elle ajouta qu'il y avoit dix ans „ qu'elle étoit sa *dévote*, c'est le nom „ qu'on leur donne, & qu'elle espé- „ roit que je n'aurois pas moins de „ bonté pour elle, qu'elle savoit que „ j'en avois pour lui : je ne sus que „ répondre. „

Demande de l'infante.

Mémoires de Grammont, *t.* 2, *p.* 176, 187, 209.

Pendant ces marches & contre-marches de la cour, le traité définitif avançoit. La demande de l'infante fut faite par le maréchal de Grammont, le seigneur le plus galant de la cour. Il entra à Madrid suberbement vêtu en courier, ainsi que toute sa suite, & en poste, pour marquer l'impatience de son maître. „ L'Amirante de Castille lui fit un „ festin magnifique, mais plus fait „ pour les yeux que pour le palais. „ On y servit sept cents plats aux „ armes de l'Amirante. Tous les mets „ en étoient safranés & dorés. Ils „ furent reportés comme ils étoient „ venus, sans que personne en pût „ tâter, quoique le dîner durât plus „ de quatre heures. „

Ibid. p. 61.

C'étoit le contraste parfait d'un dîner de cérémonie qu'avoit donné

quelques années auparavant, au maréchal, le comte Egon de Furstemberg. « Les électeurs de Mayence & „ de Cologne s'y trouverent. Le dîner „ dura depuis midi jusqu'à neuf „ heures du soir, au bruit des timbales „ & des trompettes qu'on eut toujours „ dans les oreilles. On y but bien „ deux à trois mille santés. La table „ fut étayée ; les électeurs & les au„ tres conviés danserent dessus ; moi„ même, dit le maréchal, quoique „ boiteux, je menai le branle, & „ nous nous enivrâmes tous. „

Mariage du Roi & entrée à Paris.
Mademoiselle, t. 4, p. 249; & t. 5, partie premiere.
Motteville, t. 5, p. 92.

Pour ne pas démentir la triste fête de l'Amirante, au mariage de l'infante qui fut célébré à Fontarabie le 3 juin 1660, tout se passa avec la gravité la plus sérieuse. En France, au contraire, il y eut par-tout des réjouissances moins remarquables par la magnificence que par la gaieté franche du peuple. Il parut en général ivre de joie ; mais sur-tout à l'entrée du Roi & de la Reine dans la capitale. La marche dura toute la journée du 26 août. Madame Scaron, dont nous aurons tant occasion de parler, confondue pour lors dans la foule,

écrivoit le lendemain à une de ses amies, qu'elle avoit été pendant dix à douze heures tout yeux & tout oreilles; qu'elle ne croit pas qu'il se puisse rien imaginer de si beau; & elle ajoute, en femme qui portoit ses pensées au-delà du moment : *La Reine dut se coucher hier au soir assez contente du mari qu'elle a choisi.* Ce qu'il y eut de vraiment magnifique, fut la maison du Cardinal, nombreuse, riche, effaçant par son éclat celle de Monsieur, enfin une pompe royale que le comte d'Estrées, ne pouvant l'excuser entiérement, appelloit par accommodement *une fastueuse simplicité.*

Lettres de Maintenon, t. 1, p. 26.

L'époque de la paix & du mariage doit être regardée comme celle du vrai triomphe de Mazarin. Ce peuple qui l'avoit injurié & chassé, le reçut avec acclamation. Ces magistrats qui l'avoient proscrit, allerent le complimenter. Sa carriere fut brillante jusqu'à la fin. Trois nieces lui restoient à pourvoir. Il avoit vu des souverains les demander. Le Cardinal manqua le moment avec Charles II, roi d'Angleterre. Il s'étoit proposé pour Marie Mancini pendant les négociations des

Dispositions du Cardinal en faveur de ses nieces, & sa mort.

Motteville, t. 5, p. 123, 128, 138. Saint-Simon, t. 4, p. 153.

Pyrénées. Mazarin le remercia, le rechercha quand Charles fut monté sur le trône, en offrant cinq millions de dot, & fut remercié à son tour; mais il eut tout l'honneur du refus avec les ducs de Savoie & de Lorraine. Ces princes, désintéressés à l'égard de l'argent, demandoient chacun une place forte limitrophe de leurs états, & à leur bienséance. Le ministre rejeta noblement ces conditions onéreuses à la France, & maria Marie Mancini au connétable Colonne, avec cent mille livres de rente en Italie, & sa belle maison de Rome: Hortense, la plus belle, au duc de la Meilleraie, grand - maître de la maison du Roi, à condition qu'il prendroit le nom de Mazarin, avec quinze cents mille livres de rente & un immense mobilier. Enfin il assura à la derniere une dot suffisante, pour entrer dans la maison de Bouillon quand elle seroit en âge. Il procura encore de nouveaux avantages à celles qui étoient mariées en France: à la princesse de Conti, la surintendance de la maison de la Reine - mere, & à la comtesse de Soissons, pareille

place auprès de la Reine régnante.

Le Roi ne lui refusoit rien, ou plutôt il suivoit ses volontés avec la docilité d'un pupille, par habitude, ou par reconnoissance des soins que le Cardinal prenoit pour le former; car on lui rend cette justice, que, si dans l'enfance il ne montra à Louis XIV qu'à *faire le Roi*, à mesure que ce prince avança en âge, il lui apprit à l'être en effet. Ce fut sa principale occupation pendant le peu de mois qu'il survécut à la paix & au mariage. Il se vit défaillir sans inquiétudes & sans alarmes, & mourut plus philosophiquement que chrétiennement, le 9 mars 1661, âgé de cinquante-neuf ans.

Ses richesses.

Il laissa des richesses énormes. « Qui ne sera épouvanté, dit Saint-Simon, des trésors qu'il amassa en vingt ans d'administration traversée par deux furieuses proscriptions ? Il fut prouvé en pleine grand'chambre, au procès du duc de Mazarin contre son fils, pour la restitution de la dot de sa mere, qu'elle avoit eu vingt-huit millions en mariage. Ajoutez à cela les dots de la du-

Saint-Simon, t. 5, p. 247; & t. 1, part. premiere, p. 2.

„ chesse de Mercœur, de la princesse
„ de Conti, de la duchesse de Mo-
„ dene, de la connétable Colonne,
„ de la comtesse de Soissons, & de
„ la duchesse de Bouillon; les biens
„ immenses qui ont fait le partage du
„ duc de Nevers, & tous ces trésors
„ amassés, non dans un temps d'abon-
„ dance & de prospérité, mais pen-
„ dant les guerres civiles & étran-
„ geres, prolongées jusqu'à une année
„ avant sa mort. On doit remarquer
„ aussi qu'il a eu, comme le cardinal
„ de Richelieu, le même maison mi-
„ litaire que nos Rois, des gardes,
„ des gendarmes, des chevaux-le-
„ gers, & Mazarin une compagnie
„ de mousquetaires de plus, tous
„ commandés par des seigneurs, &
„ des gens de qualité sous eux. „
Saint-Simon croit que ce fut cette fortune étonnante du Cardinal, jointe à son despotisme dans la cour, qui fit prendre à Louis XIV la résolution que rien n'a jamais pu ébranler, d'*abhorrer* tout premier ministre, & de ne jamais admettre d'ecclésiastique dans son conseil.

Si on en croit ce même écrivain, qui exagere plus souvent en mal qu'en bien, « Louis XIV avoit un esprit „ au-dessus du médiocre, c'est-à-dire, „ apparemment plus de bon sens que „ de brillant, mais un esprit capable „ de se former, de se raffiner, d'em- „ prunter des autres, sans paroître „ trop les imiter ni s'asservir. Il pro- „ fita infiniment de vivre avec les per- „ sonnes du monde qui en avoient „ le plus & de différentes sortes. „ Quand il commença à régner, ses „ ministres au-dedans & au-dehors „ étoient les plus forts, ses généraux „ les plus habiles de l'Europe. Il ap- „ prit tout d'eux. La capacité de ces „ hommes instruits & de ceux qui se „ sont formés à leur école, étoit due „ aux mouvements qui avoient agité „ le royaume depuis Louis XIII, & „ qui avoient formé quantité de per- „ sonnages illustres. C'est l'effet ordi- „ naire des guerres civiles, comme „ l'abâtardissement est celui d'une lon- „ gue paix intérieure. Nos descendants „ verront ce que sera la postérité de „ ces grands hommes.

1661 – 62.

Capacité de Louis XIV.

Saint-Simon, t. 1, p. 2.

„ La Reine-mere étoit dévote, Sa société.

1661 - 62. ,, la jeune timide, & paroissoit embarrassée d'une grande cour; de ,, sorte que tout ce qu'il y avoit de ,, plus distingué en hommes & en ,, femmes se rassembloit chez la comtesse de Soissons. Comme surintendante, elle demeuroit au palais des ,, Tuileries, y régnoit quand son ,, oncle mourut, & y soutint son ,, empire par un reste de la splendeur ,, du Cardinal, & plus encore par son ,, esprit & par son audace. Son appartement étoit le centre de la galanterie, des menées & des intrigues. ,, On y vivoit, pour ainsi dire, en famille, entre gens décorés de titres, ,, presque tous parents, amis ou alliés, ,, & on n'y recevoit point de gens nouveaux & inconnus, comme on a ,, fait depuis. C'est là que le Roi ,, prit cet air galant & poli, qu'il ,, a si bien su allier toute sa vie avec ,, la décence & la majesté. On peut ,, dire que sa taille, son port, ses ,, graces, sa beauté & la grande mine ,, qui succéda à sa beauté, jusqu'au son ,, de sa voix & sa démarche le distinguoient autant entre les autres ,, hommes, que le roi des abeilles

„ entre elles, & que, s'il ne fût né „ que particulier, il auroit eu également le talent des fêtes, des plaisirs & de la séduction. » 1661 – 62.

L'administration du royaume fut réglée deux jours avant la mort de Mazarin, d'après ses indications & ses conseils, & la machine étoit déja montée quand Harlai de Chanvalon, président de l'assemblée du clergé, étant venu demander au Roi à qui il s'adresseroit désormais pour les affaires, il lui répondit, *à moi.* « Louis » XIV en effet eut toujours la prétention de gouverner par lui-même, & » il y réussit, si c'est gouverner par » soi-même que de n'écouter que ses » ministres, ne voir que par leurs yeux, » & s'interdire ainsi tout autre moyen » de connoître la vérité, quand ils ont » intérêt de la cacher. »

Son gouvernement.

Motteville, t. 5, p. 157. *Saint-Simon*, t. 6, p. 1 & 2. *Choisy*, t. 1, p. 106, 112.

Il en eut d'abord trois : le Tellier pour la guerre, Lionne pour les affaires étrangeres, & Fouquet pour les finances, dont il étoit surintendant. On n'a pas manqué de faire leur portrait. « Michel le Tellier, dit Choisy, » que les historiens postérieurs ont copié, étoit bel homme & agréable,

Ses ministres.

Choisy, t. 1, p. 107.

Le Tellier.

»d'un esprit facile, timide dans les
1661-62. »affaires de sa famille, entreprenant &
»courageux dans celles de l'état. Assez
»ferme à suivre un plan, cependant
»plus propre aux secondes places qu'à
»la premiere. Craignant fort de se
»faire des ennemis, peut-être parce
»qu'il étoit lui-même ennemi très-
»dangereux. Il étoit doux & insi-
»nuant, grand prometteur, régulier
»& civil dans le commerce de la vie,
»où il ne jetoit que des fleurs. C'étoit
»aussi tout ce qu'on pouvoit espérer
»de son amitié. Sa modestie paroît
»dans un conseil qu'il donna au Roi,
»au sujet du chancelier Seguier. Ce
»magistrat eut le desir d'être fait duc
»& pair. Le Tellier consulté dit au
»Roi : ces grandes dignités, Sire, ne
»conviennent *pas aux gens de robe, il
»est de la politique de ne les accorder qu'à
»la vertu militaire.* Louvois, fils aîné
»de le Tellier, n'a jamais pu, par
»ses services, effacer de l'esprit de son
»maître ce petit mot que son pere
»avoit lâché sans penser aux consé-
»quences (1).

(1) Le chancelier Seguier, malgré

» Hugues de Lionne, gentilhomme 1661 - 62.
» Dauphinois, étoit très-instruit des De Lionne.
» intérêts des princes, adroit négocia-
» teur, mais trop connu pour tel par
» les ministres étrangers, qui se dé-
» fioient de lui & le craignoient. Il ne
» travailloit ordinairement que pressé
» par les circonstances, & faisoit tout
» lui-même avec une habileté & une
» supériorité sans égale : d'ailleurs sa-
» crifiant sans ménagement sa fortune,
» sa santé, & jusqu'à sa paresse, au
» jeu, à la bonne chere & aux autres
» plaisirs.

» Nicolas Fouquet, que sa disgrace Fouquet.
» a rendu fameux, avoit un esprit pé-
» nétrant & aisé, beaucoup de goût
» pour les belles-lettres & les arts,
» encore plus pour la volupté, la vo-
» lupté la plus effrénée. Il faisoit sem-
» blant de travailler seul dans son ca-
» binet à Saint-Mandé, sa maison de
» campagne; & pendant que toute la
» cour étoit dans son anti-chambre,
» louant le travail infatigable de ce

---

cette remontrance, fut fait duc & pair de Villemot.

1661 - 62.

» grand homme, il descendoit par un » escalier dérobé dans un petit jardin, » où des nymphes que je nommerois » bien, si je voulois, dit Choisy, ve- » noient lui tenir compagnie au poids » de l'or. C'étoit le plus grand, le » plus hardi des dissipateurs, ce qu'on » nomme vulgairement *un bourreau d'ar- » gent.* Madame de Motteville tranche » le mot, & dit, *un grand voleur.* »

Journée du Roi.

Le Roi travailloit tous les jours avec ces trois ministres, ou ensemble, ou séparément. Il se levoit vers les huit heures, prioit Dieu, s'habilloit, faisoit des lectures de livres ou de mémoires, & un déjeûner succinct; paroissoit à dix heures, tenoit conseil, & en sortoit à midi, alloit à la messe: ce qui restoit du temps jusqu'au dîner, il le donnoit au public, ou aux reines dans leur appartement; après le repas, il demeuroit assez souvent long-temps avec la famille royale. Venoit ensuite le travail particulier avec quelques-uns des ministres, des audiences dans lesquelles il écoutoit fort patiemment, recevoit les placets, & rendoit les réponses à des jours marqués. Le reste de l'après-midi

Motteville, t. 5, p. 137. *Lafare*, ch. 2. *Choisy*, t. 1, p. 51 & 143. *Mademoiselle*, t. 4, p. 136; t. 5, p. 54.

se passoit en conversations chez les reines, ou chez la comtesse de Soissons, au jeu toujours modéré & jamais de pur hasard, à la promenade ou à la comédie, selon la saison, sans que cet ordre fût jamais dérangé que les jours de chasse ou de divertissements extraordinaires. Le souper étoit son repas de préférence; il le prolongeoit, & le faisoit suivre quelquefois de danses & de petits bals. 1661 - 62.

Ils n'étoient pas difficiles à former, parce qu'il y avoit à la cour des filles d'honneur, titre, disoit un malin, difficile à soutenir dans ce pays. Cette troupe vive & folâtre étoit sous la garde de la duchesse de Navailles, dame d'honneur de la jeune Reine. Elle devoit sa place au cardinal Mazarin. Quelques droits contestés entre elle & la surintendante la brouillerent avec la comtesse de Soissons. Celle-ci, qui, non plus que ses autres sœurs, n'avoit pas marqué la moindre sensibilité à la mort du Cardinal, s'avisa de reprocher à madame de Navailles, qu'en résistant à la niece, elle se montroit ingrate envers l'oncle. « *Madame*, lui répondit celle-ci, *si M. le Car-*

1662 - 63.

Son penchant à la galanterie.

Madame de Navailles:

Navailles, p. 207. *Caylus*, p. 83.

1662 - 63. »*dinal pouvoit revenir au monde, il seroit* »*plus content de mon cœur que du vôtre.* »

La Motte-Houdancourt. Dans ce poste, la vigilance de la dame d'honneur avoit sans cesse à combattre contre les ruses des jeunes seigneurs, sans pouvoir trop compter d'être secondée par celles qu'elle défendoit. Du nombre de ces filles peu enclines à la résistance, étoit mademoiselle de la Motte-Houdancourt, une des fille de la Reine. La comtesse de Soissons l'instruisoit, & la formoit à plaire au Roi, autant pour conserver par elle son crédit auprès du monarque, que pour mortifier la dame d'honneur.

Motteville, *t.* 5, *p.* 189, 97, 74, 77. « Madame de Navailles s'alarma „ de quelques démarches qui mar„ quoient de la part du Roi un des„ sein formé de s'introduire dans son „ bercail. Elle lui en parla comme une „ chrétienne & une honnête femme. „ D'abord il ne montra pas d'avoir „ ces petites harangues désagréables, „ ensuite il en parut mal satisfait; „ mais ce fut d'une maniere si polie, „ qu'elle ne crut pas devoir craindre „ sa colere. Mais enfin le desir de la „ victoire, & le dépit que l'oppo-

„ ſition fait naître dans l'ame des „ hommes, & particuliérement des „ ſouverains, ſe firent fortement ſen- „ tir dans le cœur du Roi. Il inſinua „ à la ducheſſe de Navailles qu'elle „ s'expoſoit au péril de lui déplaire, „ & lui fit défendre par le Tellier de „ de ſe mêler de la conduite des filles „ de la Reine. On lui propoſa même, „ par ſon ordre, pluſieurs manieres de „ s'accommoder aux volontés du Roi, „ avec quelques honnêtes apparences. „ Elle répondit au miniſtre, que ce „ ne feroit pas ſatisfaire à ſes obliga- „ tions que de ceſſer de faire ſon de- „ voir, & que tant qu'il plairoit à ſa „ majeſté de lui laiſſer ſa charge, elle „ en feroit la fonction le mieux qu'il „ lui ſeroit poſſible.

1662 - 63.

„ Le Roi alors ſe fâcha tout de „ bon, & lui dit qu'elle devoit crain- „ dre ce qu'il pouvoit faire contre „ elle, & ſe retenir de lui déſobéir, „ par la conſidération de ſes propres „ intérêts. *J'y ai bien ſongé, Sire*, ré- „ pondit-elle; *je vois tous les malheurs* „ *que la perte de vos bonnes graces peut* „ *me cauſer; c'eſt de Votre Majeſté que* „ *mon mari & moi tenons toute notre con-*

1662 - 63 „ *sidération & notre fortune, lui la lieu-* „ *tenance des chevaux-légers & le gou-* „ *vernement du Havre, moi la place de* „ *Dame d'honneur. Votre Majesté peut* „ *nous les ôter; mais cette privation ne* „ *peut changer la résolution que j'ai prise* „ *de satisfaire au devoir de ma conscience.* „ *Je vous en conjure, Sire*, ajouta-t-elle „ en se jetant à ses pieds; *cherchez* „ *ailleurs que dans la maison de la Reine* „ *qui est la vôtre, les objets de vos plaisirs* „ *& de vos inclinations.* Le Roi gronda „ & fut chagrin; mais le lendemain, „ madame de Navailles étant dans la „ chambre de la Reine-mere, il s'ap- „ procha d'elle, & lui tendit la main, „ d'un air doux & favorable, comme „ s'il lui eût demandé la paix. Il fit „ cette action, continue madame de „ Motteville, non-seulement en grand „ prince qui sait se vaincre lui-même, „ mais en honnête homme trop rai- „ sonnable pour refuser son estime à „ qui la méritoit. „

Ce repentir ne passa pas le moment; le Roi continua ses entreprises. Il y étoit encouragé par les railleries de la surintendante, qui appelloit la dame d'honneur une *fanfaronne de vertu*,

vertu, & ſe moquoit de la patience du monarque à ſouffrir les entraves 1662 – 63.
qu'on mettoit à ſes plaiſirs. Ces picoteries agaçoient l'amour-propre du Roi. Croyant ſuivre les conſeils d'une amie, il ſe laiſſoit aller aux inſpirations d'une ambitieuſe, qui ne cherchoit qu'à détruire l'autorité de ſa rivale. « Sort ordinaire des grands, » s'écrie madame de Motteville, qui, » outre qu'ils ont, comme les autres » hommes, à combattre les paſſions qui » ſe fortifient dans leur propre cœur, » ont encore à réſiſter aux paſſions de » ceux qui les approchent.

» Dans la perplexité où ſe trouvoit » madame de Navailles, ne voulant » pas ſe conduire par ſes ſeules lu- » mieres, elle alla conſulter un homme » pieux & ſavant, qui lui dit qu'elle » étoit obligée de perdre tous ſes éta- » bliſſements plutôt que de manquer » à ſon devoir par aucune complai- » ſance criminelle. Je la vis dans ces » circonſtances, continue madame de » Motteville, je fus témoin de ſon » trouble & de ſon inquiétude. Ce » ne fut pas ſans répandre une grande » abondance de larmes, & ſans ſouf-

1662-63. „ frir l'agonie où la mettoit la cruelle „ alternative de tout perdre, ou man„ quer à son devoir, qu'elle se résolut „ de suivre le conseil le plus dangereux „ pour ce monde. „ Une fois déterminée, elle n'hésita plus, & sans écouter aucune considération humaine, elle fit fermer, par des grilles de fer, toutes les issues qui pouvoient laisser au Roi des entrées clandestines dans l'appartement des filles d'honneur.

Cette hardiesse n'eut pas alors les suites que madame de Navailles appréhendoit; le Roi se contenta de lui ôter le gouvernement des filles, & de le donner à la surintendante. Quelques courtisans trouverent que la dame d'honneur n'avoit pas assez ménagé le Roi, dont elle divulguoit les foiblesses par les précautions publiques qu'elle prit. D'autres soutenoient qu'elle devoit, comme elle le fit, tout sacrifier, politique & ménagements, aux obligations de sa place. Mais s'il y eut diversité sur la justice rigoureuse de l'action, tout le monde s'accorda sur la droiture de l'intention. Il n'en fut pas de même du zele inconsidéré de la maréchale

du Pleſſis, à l'occaſion d'une crainte que laiſſa entrevoir la Reine-mere, qu'il ne ſe formât une liaiſon entre ſon fils & mademoiſelle de Pons, ſa niece : de Fontainebleau où étoit la cour, elle l'enleva bruſquement, & la conduiſit à Paris. Cet excès de précaution, que la Reine n'avoit pas demandé, fut attribué au deſir de ſe donner l'air d'une grande régularité, & généralement blâmé, parce qu'il compromettoit, ſans cauſe ſuffiſante, l'honneur du Roi, & celui d'une fille de condition qui n'avoit beſoin que de quelque avertiſſement.

1662-63.

Dans le temps même que ces fantaiſies paſſageres amuſoient le Roi, il étoit ſérieuſement occupé de mademoiſelle de la Valliere : cette la Valliere ſi touchante, ſi intéreſſante, ſi tendre & ſi honteuſe de l'être, qui auroit aimé Louis, quand il n'auroit été qu'un ſimple particulier, & qui lui ſacrifia en gémiſſant ſon honneur & ſes juſtes ſcrupules. On dit qu'il prit ce goût vif pour elle à l'occaſion de la confidence qu'elle faiſoit dans un boſquet, à une de ſes compagnes, des émotions qu'ex-

La Valliere. *Motteville*, t. 5, p. 216. *Saint-Simon*, t. 6, p. 6. *La Fare*, p. 46. *Choiſy*, t. 1, p. 147.

citoit en elle la préſence du Roi
1662 - 63. dont elle ne pouvoit arracher l'image de ſon cœur. Louis, qui ſe promenoit par haſard dans ces lieux, l'entendit. Il trouva dans cette aventure ce qu'il cherchoit depuis long-temps, la certitude d'être aimé pour lui-même, & il s'attacha à elle.

Mais ſans adopter ni rejeter cette origine un peu romaneſque, d'une paſſion qui eut tant de ſuites, il ſuffit de connoître les perſonnages, pour juger qu'elle devoit éclore. « Mademoiſelle de la Valliere étoit aimable, & ſa beauté avoit de grands agréments par l'éclat de la blancheur & de l'incarnat de ſon teint, par le bleu de ſes yeux qui avoient beaucoup de douceur, & par la beauté de ſes cheveux argentés, qui augmentoit celle de ſon viſage. » Choiſy applique à l'enſemble de ſa perſonne ce vers :

Et la grace plus belle encor que la beauté.

Le Roi étoit de ſon côté le plus bel homme de ſon royaume. Il vouloit être aimé, & elle aimoit. Dans

ces dispositions, sans recourir à des aveux fortuits, le silence parle, & deux cœurs sont bientôt d'intelligence. De plus ils se trouverent dans des circonstances propres, non-seulement à déterminer un attachement, mais encore à en faciliter les progrès.

1662-63.

Philippe d'Orléans, appellé *Monsieur*, venoit d'épouser Henriette d'Angleterre. Il avoit fort desiré ce mariage, peut-être comme il desiroit toutes les cérémonies, même les funebres : « *Car*, dit madame de la Fayette, *le miracle d'enflammer le cœur de ce prince n'étoit réservé à aucune femme.* » Si quelqu'une eût pu se flatter d'y réussir, c'étoit certainement la jeune Henriette. « Sans être une beauté parfaite, elle étoit, par ses manieres & son enjouement, tout-à-fait aimable ; on ne la quittoit pas sans être content de ses propos obligeants & de son honnêteté. Elle avoit infiniment de graces, s'habilloit & se coiffoit d'un air qui convenoit à toute sa personne : de maniere qu'on la louoit de bonne foi sur sa belle taille, quoiqu'elle l'eût bien gâtée. »

Monsieur & Madame.

La Fayette, t. 1, p. 42 & 58. *Motteville*, t. 5, p. 177. *Mademoiselle*, t. 6, p. 41. *Choisy*, t. 1, p. 151. *D'Argenson*, p. 378.

Le Roi, qui l'avoit dédaignée dans

son enfance, lui trouva, quand elle
1662 – 63. fut devenue sa belle-sœur, des goûts si assortis aux siens, qu'il en fit sa compagnie ordinaire. Comme il tenoit sa cour tantôt chez elle, tantôt chez la comtesse de Soissons, toutes deux se lierent d'une amitié étroite. La jeune Reine n'étoit pas de leurs amusements. Attachée à la Reine-mere qu'elle ne quittoit pas, dévote, plus retirée qu'il ne convient à une Reine de France, elle étoit, pour ainsi dire, avare de la personne du Roi; elle auroit voulu le posséder seule, & elle souffroit plus de le voir dans les divertissements entouré d'autres femmes, qu'elle n'y prenoit de plaisir.

Ce fut chez Madame que le Roi vit d'abord mademoiselle de la Valliere; elle se nommoit de la Baume le Blanc, étoit fille du premier maître-d'hôtel de Madame, femme de Gaston. Sa mere, devenue veuve, épousa Saint-Remi, premier maître-d'hôtel de Monsieur, qui introduisit sa belle-fille dans la maison d'Henriette, dont elle fut reçue fille d'honneur. Etant à Blois, dans la cour de Gaston, elle fut recherchée en

mariage par un Bragelogne. Le Roi craignoit pour cela de n'avoir pas eu les prémices de son cœur, & lui en montroit quelquefois de la jalousie. 1662-63.

Ils se connurent dans le temps de la plus grande intimité de Madame avec la comtesse de Soissons, & lorsque leurs deux sociétés réunies marchoient d'un pas égal sous l'étendard d'une joie poussée jusqu'à l'étourderie. Rendez-vous, tête-à-tête, petits jeux, promenades nocturnes, repas tardifs nommés *médianoche;* on se promettoit tout, sans songer que la bienséance interdit souvent aux grands, comme aux autres, même ce qui n'est pas mal. La Reine-mere gémissoit de ces libertés; en parloit à son fils & à Madame sa belle-fille, qui traitoient ses réflexions de surannées. Monsieur montroit des soupçons, se fâchoit, & on n'en tenoit compte. Cependant « ces deux royales personnes, dit madame de la Fayette, firent des réflexions, & convinrent que pour s'épargner les harangues de la Reine-mere, se mettre à l'abri des incartades de Monsieur, & tromper la curiosité

du public, le Roi feindroit d'être
1662-63. amoureux d'une des filles de Madame. En conséquence de cette résolution, dans un petit conseil auquel la comtesse de Soissons fut appellée, après avoir passé plusieurs jeunes personnes en revue, on assigna au Roi mademoiselle de la Valliere, qu'on croyoit simple, parce qu'elle étoit naïve; facile à conduire, parce qu'elle étoit douce & accommodante, & qu'on ne la trouvoit pas assez belle pour faire craindre, si Louis prenoit de l'inclination pour elle, de ne pas pouvoir la rompre quand on voudroit. »

Mais ce récit, dans lequel on remarque le penchant de madame de la Fayette à trouver par-tout de l'intrigue, est bien moins vraisemblable que celui des autres écrivains. Selon eux, Madame & la comtesse de Soissons prirent long-temps pour elles les assiduités du Roi, qu'elles ne devoient qu'au desir de trouver la Valliere, qu'il rencontroit chez elles. Ainsi, quand elles le voyoient ordonner des fêtes, des tournois, des carrousels, des ballets, y prendre lui-même un rôle, s'empresser d'y briller, elles

ignoroient que c'étoit pour obtenir
un coup-d'œil approbateur d'une fille 1662-63.
de leur ſuite. Si elles le trouvoient toujours dans leur ſociété, galant & enjoué, s'il ſe plaiſoit à dire des choſes agréables à toutes les jeunes perſonnes du cercle, ces deux dames ne ſavoient pas que c'étoit afin d'arriver ſans ſoupçon à l'objet de ſa tendreſſe, qui démêloit la ruſe & lui tenoit compte intérieurement de ce qu'il avoit dit d'agréable aux autres. Lorſqu'enfin il ſe montroit le plus généreux des princes, qu'il diſtribuoit aux compagnes de la Valliere, tantôt des rubans, des plumes, de jolies bagatelles; tantôt des dentelles, des diamants, des ajuſtements de prix, la princeſſe & la comteſſe ne ſe doutoient pas que c'étoit pour faire accepter à cette fille quelque préſent important qu'il avoit l'art de lui faire tomber à ſon tour comme par haſard, & qu'elle n'auroit pas reçu, ſi elle n'y avoit été enhardie par l'exemple des autres.

Elle fut long-temps à ſe tenir dans les bornes de cette réſerve, qu'elle auroit bien voulu ne jamais franchir.

1662-63. Toute recueillie en elle-même, & dans sa passion, elle étoit plus attentive à songer à ce qu'elle aimoit, qu'à lui plaire. Point d'ambition, point de vues. Il fallut que le Roi s'apperçût par hasard qu'elle avoit un frere dont il pouvoit faire la fortune. « Il remarqua, dans une revue, qu'elle sourioit amicalement à un jeune homme, qui, de son côté, l'avoit saluée d'un air de connoissance. Le soir même, le monarque demanda d'un ton sévere & irrité, quel étoit ce jeune homme. Elle se troubla d'abord, puis enfin répondit que c'étoit son frere. Louis s'en étant informé, lui fit des graces distinguées, & ce fut le pere du premier duc de la Valliere. » Avec ce désintéressement, on peut juger comment elle reçut les offres du surintendant Fouquet, qui, épris de ses charmes, & ignorant son intelligence avec le Roi, lui fit dire qu'il avoit vingt mille pistoles à son service. On croit que cette proposition, dont Louis fut instruit, hâta la perte de ce téméraire.

Fouquet. « Fouquet étoit d'une bonne fa-

mille de Bretagne. Son pere avoit été maître des requêtes sous Louis XIII, & employé par Richelieu, comme un homme qui veut faire sa fortune à quelque prix que ce soit. Il mourut trop tôt pour recueillir le fruit de son dévouement. Son fils épousa une femme qui lui apporta du bien. Il en acheta une charge de maître des requêtes, & ensuite celle de procureur général du parlement de Paris, pendant la guerre civile de 1650. Il s'étoit rendu, dans cet emploi considérable, au cardinal Mazarin, & cela, secondé des services de l'abbé son frere, l'avoit fait surintendant des finances. »

1662-63, *Bussi*, t. 2, p. 128. *Mademoiselle*, t. 4, p. 157, 164. *Choisy*, t. 1, p. 137, 162. *Reboulet*, t. 3, p. 272, 306, 364. *La Fare*, ch. 2. *Saint-Simon*, t. 6, p. 6. *La Fayette*, t. 1, p. 64. *Motteville*, t. 5, p. 226.

On dit que le Cardinal, en mourant, donna de fâcheuses impressions de lui à Louis XIV; & il n'y a rien d'étonnant, après ce qu'il savoit des deux freres. L'abbé, intrigant, audacieux, se mêloit de tout, brouilloit les familles, faisoit battre les hommes, diffamoit les femmes & les filles. Cependant on le ménageoit, même après en avoir été insulté, parce qu'il étoit homme d'esprit, & de ressource en plus d'un genre. Il lui est arrivé, ma-

1662-63. dame de Châtillon ayant été chez lui, pendant son absence, prendre des lettres qu'il ne vouloit pas lui rendre, d'aller chez elle à son tour, pendant l'absence de la duchesse, faire perquisition, tout bouleverser, & ne trouvant pas ce qu'il cherchoit, casser les glaces, briser les porcelaines, jeter les meubles par la fenêtre, au grand scandale de tout le voisinage: & ils se raccommoderent. » *Qui auroit dit à l'amiral de Coligny*, observe Mademoiselle, *la femme de votre petit-fils sera insultée par un abbé nouveau venu de Bretagne, & il n'en sera rien? Il ne l'auroit pû croire. Un siecle amene bien des changements à la cour comme ailleurs.*

Autre imprudence du même homme. Jusque dans l'anti-chambre du Cardinal, il ne put contenir sa fougue contre son frere. « Ils s'étoient „ brouillés, & ils se dirent publi„ quement tout ce que leurs enne„ mis pensoient dans le cœur. L'abbé, „ entre autres choses, reprocha à son „ frere qu'il avoit dépensé quinze „ millions à Vaux, qu'il donnoit „ plus de pensions que le Roi, qu'il „ achetoit tous ceux qui vouloient

„ se vendre „ à quelque prix que ce 1662.-63.
„ fût, & qu'il avoit envoyé tantôt „ trois, tantôt quatre mille pistoles „ à des dames qu'il nomma tout haut. „ Le surintendant, piqué au vif, re„ procha ironiquement à l'abbé ses „ dépenses excessives pour faire l'a„ gréable auprès de madame de Châ„ tillon, & cela fort inutilement. „ L'abbé, bouillant de colere, entra chez le Cardinal, & lui conta en détail ce qui venoit de se passer. Quinze millions dépensés à Vaux, des trois & quatre mille pistoles envoyées à des dames, sans ce qu'on ne disoit pas, ne devoient pas donner au premier ministre une idée bien avantageuse du dépositaire des trésors du royaume; & il auroit certainement prévariqué, si, laissant, en mourant, cet homme en place, il n'avoit pas averti le Roi.

Louis XIV se conduisit à l'égard de Fouquet avec beaucoup de sagesse & de bonté : il lui fit entendre qu'il n'ignoroit pas ce qui s'étoit passé. “ Mais je l'oublie, dit-il, & je con„ continuerai à me servir de vous, „ pourvu que vous vous comportiez

1662 – 63. „ fidellement. Je veux connoître l'état „ des finances de mon royaume, „ comme le point le plus important „ du gouvernement. Il n'y a que vous „ qui puissiez m'en instruire ; je „ vous conjure de le faire sans dégui- „ sement. „ Il finit en lui insinuant qu'il seroit difficile de lui en imposer, & que s'il le faisoit, il s'en repentiroit.

Retiré chez lui, Fouquet réfléchit sur ce que le Roi venoit de lui dire, & consulta ses amis touchant le parti qu'il avoit à prendre. Tous lui dirent que le procédé du Roi montroit un homme indulgent, mais ferme, qu'ils lui conseilloient de marcher droit avec lui, & qu'il seroit peut-être infiniment dangereux de le tromper : mais le surintendant ne fut pas de leur avis. Il ne pouvoit se persuader qu'un prince de vingt ans se captiveroit pendant plusieurs heures de la journée à repasser des comptes & des calculs, matiere seche, occupation aride qui le dégoûteroit bientôt ; que, s'il arrivoit qu'il s'y obstinât, Fouquet se flattoit qu'avec son expérience, il lui seroit aisé de dé-

router un homme tout neuf dans ce genre de travail, & de le faire renoncer. 1662-63.

Il y auroit peut-être réussi, si le Roi ne s'étoit assuré de Colbert, que Mazarin lui avoit donné comme un homme d'ordre, exact, clair-voyant, en qui il pourroit prendre une entiere confiance. Le jeune monarque lui communiquoit le soir les états qu'il avoit reçus le matin du surintendant. Colbert lui en montroit les vices, & lui en expliquoit la perfide adresse : il lui faisoit voir que par-tout la dépense étoit exagérée, & la recette diminuée, afin de se conserver les moyens de continuer ses profusions. Le lendemain, le Roi faisoit au surintendant des observations, de ces observations d'un homme à demi-instruit, tant pour montrer à Fouquet qu'il ne perdoit pas son objet de vue, que pour essayer si, à force de tentatives, il ne l'ameneroit pas à être sincere, & toujours il le trouvoit fidele à son plan de déguisement.

Cette épreuve dura plusieurs mois, Fouquet trompant, Louis paroissant trompé, & Colbert l'empêchant de

1662-63. l'être. Voilà ce qu'il a plu à quelques défenseurs de Fouquet d'appeller la trahison de Colbert, pendant qu'il auroit été véritablement traître au Roi & au royaume, s'il n'eût pas éclairé ce prince. La question seroit de savoir s'il n'auroit pas dû avertir Fouquet, afin de le ramener à son devoir; mais ce seroit beaucoup exiger d'un homme qui aspire à la place. Le reproche de trahison pourroit tomber plus justement sur une autre action de Colbert, ou du moins sur la maniere d'y réussir: c'est qu'on prétend qu'il se fit ami de Fouquet, pour l'engager à vendre sa charge de procureur général du parlement de Paris, de peur qu'elle ne fût un obstacle au parti déja pris de le faire juger par une commission.

Ne pourroit-on pas penser aussi que Louis XIV s'écarta de la droiture, qui doit être la base de toutes les actions d'un Roi, en recevant, dans les dispositions où il étoit, une fête du surintendant, à Vaux? Car Choisy dit qu'il vouloit le faire arrêter *au milieu des hautbois & des violons, dans un lieu qui se pouvoit*

„ *dire une preuve parlante de la dissipa-*
„ *tion des finances.* „ Mais la Reine- 1662 – 63.
mere s'y opposa, & Fouquet fut instruit de ce dessein par un billet de Mad. du Plessis Bellierre, son amie, qu'il reçut au milieu de la fête. Elle étoit si magnifique, " que le Roi en fut surpris, *& le surintendant*, continue „ Choisy, *fut surpris de sa surprise.* „ Ils se regarderent, s'entendirent, resterent un moment interdits, se remirent, & continuerent à jouer une scene de dissimulation, l'un de contentement, l'autre de tranquillité, toutes deux également fausses.

Il ne tint pas à la Reine-mere que le malheur de Fouquet ne passât pas la disgrace. Elle conservoit un fond de bonté pour le surintendant, par reconnoissance des services qu'il avoit rendus, étant procureur général, à la fin de la fronde, en *rognant* les prétentions des chefs, & les forçant de se contenter des offres de la cour. Ceux-ci, par vengeance, se réunirent contre lui, quand ils le virent sur le penchant de sa ruine. Colbert en forma un parti, dont madame de Chevreuse fut l'organe. De-là la liaison

1661 – 63. entre la famille de Colbert & la maison de Luynes. Dans un voyage que la Reine fit à Dampierre, chez cette duchesse, son ancienne amie, elle se trouva tellement accablée de sollicitations, qu'elle abandonna le malheureux. Sa perte fut résolue ; il ne fut plus question que des moyens.

On a blâmé, plaisanté même Louis XIV, des précautions qu'il prit pour s'assurer du surintendant, comme si elles avoient été en lui l'effet d'une frayeur puérile, indigne d'un souverain ; mais il faut observer qu'on lui avoit fait le surintendant très-dangereux par ses correspondances & ses projets. On lui donnoit beaucoup de partisans en Bretagne, lieu de sa naissance, partisans très-chauds, très-emportés, capables de soulever la province au premier ordre de sa part. Il avoit acquis Belle-Isle, l'avoit fortifiée, & y travailloit encore. C'étoit, disoit-on, pour s'y cantonner contre le Roi, ou le rendre le prix de l'asyle qu'il iroit chercher chez les Anglois. De plus, presque toute la cour recevoit de lui des présents ou des pensions, depuis le plus petit jusqu'au

1662 - 65.

plus grand. Un prince qui commence à régner, & qui ne connoît pas encore les hommes, peut s'imaginer que ceux qui reçoivent, engagent leur reconnoissance. Il n'est donc pas ridicule que le jeune monarque ait pris tant & de si grandes précautions, quoique l'événement ait fait voir qu'elles étoient inutiles.

La premiere fut de faire filer des troupes en Bretagne, sous prétexte de mouvements séditieux dont on étoit menacé, à l'occasion d'un don gratuit que le Roi demandoit. La seconde, d'y aller lui-même & d'y attirer Fouquet. Il avoit la fievre; mais il passa par-dessus sa maladie, pour montrer au Roi son crédit dans la province; persuadé qu'il en tireroit le double avantage d'effacer Colbert, & peut-être de le ruiner, en persuadant qu'il étoit plus nécessaire que lui. Ils allerent ensemble par la Loire dans des bateaux différents. Les courtisans les voyant voguer à l'envi, disoient *l'un coulera l'autre à fond;* mais presque tous croyoient que le naufrage regardoit Colbert. La troisieme précaution fut de tout préparer pour s'em-

parer de Belle-Isle, même par force,
1662-63. s'il étoit nécessaire. La quatrieme enfin, au milieu de tant de gens gratifiés par le surintendant, de choisir si bien son monde, qu'il ne pût être averti, & de donner des ordres si précis & si bien combinés, que rien ne manquât.

Arrivé à Nantes, qui étoit le but du voyage, le surintendant, qui n'étoit pas apparemment sans inquiétude, se logea au bout de la ville, dans une maison fort éloignée du château. On sut depuis qu'il y avoit dans cette maison un conduit souterrain aboutissant à la Loire, & au bout une barque toute équipée, approvisionnée & pourvue de rameurs excellents, capables de franchir tous les obstacles, & de le rendre en peu de temps à Belle-Isle. Il avoit aussi sa poste particuliere, c'est-à-dire, des couriers placés aux côtés de la grande route, avec des relais disposés de maniere que, sans pouvoir être vu ni prévenu, il auroit gagné tel lieu de sureté qu'il auroit voulu. Cette poste lui servoit ordinairement pour les nouvelles ou rendez-vous de

plaiſirs qui demandoient célérité ou ſecret, & il la négligea dans la circonſtance la plus importante de ſa vie. 1662-63.

Sans doute il ne ſe croyoit pas ſi près du danger. « *Je me fie au Roi*, diſoit-il à ſes amis qui le preſſoient de ſe ſauver, *je me fie au Roi. Je lui ai repréſenté que sous M. le Cardinal j'ai fait bien des choſes par l'ordre exprès du miniſtre, dont je n'ai point de décharge, & le Roi m'a promis que je ne ſerois jamais recherché à ce ſujet. Il a ſouhaité que je me déſiſſe de ma charge de procureur général; je l'ai ſacrifiée à ſes deſirs, & j'en ai fait porter dans ſes coffres le prix, qu'il a agréé. Il y a quelques jours encore, je lui ai avoué que dans les états de finance qu'il me demandoit, les premiers mois de ſon regne, je n'ai pas toujours été exact, mais que depuis que j'ai reconnu qu'il vouloit véritablement s'inſtruire & tout ſavoir par lui-même, j'ai été fidele & ſincere. Il m'a paru content de cette libre confeſſion de ma part, & je me flatte que je n'ai rien à en craindre.* » Dans cette prévention, on avoit beau lui dire qu'on voyoit du mouvement au château, qu'il y

1662-63. avoit du myſtere, que le Roi travailloit ſeul, qu'il donnoit des ordres, que ſurement la liberté de quelque grand étoit menacée; il répondoit: « *Je n'appréhende rien, cela regarde Colbert.* »

Mais enfin, le 5 ſeptembre 1661, en ſortant du château où s'étoit tenu le conſeil, on l'aſſure poſitivement qu'il va être arrêté. Il quitte précipitamment ſa chaiſe, ſe jette dans une autre, & déja il ſe perdoit dans la foule, lorſqu'Artagnan, commandant des mouſquetaires, qui avoit l'ordre, le ſaiſit au détour d'une rue: il le fait monter dans un carroſſe, & le mene, ſans s'arrêter ni jour ni nuit, au château d'Angers. Sa femme & ſes enfants ſon conduits à Limoges, & on expédie des couriers avec des ordres pour faire mettre le ſcellé dans toutes ſes maiſons. Un de ſes gens, préſent à ſon enlevement, va joindre à deux lieues un des relais particuliers dont nous avons parlé, & fait ſi bonne diligence, qu'il en porte la nouvelle à Paris à ſes amis, douze heures avant le courier expédié à la Reine-mere. On auroit pu, pendant

cet intervalle, souſtraire bien des papiers, ſur tout dans ſa maiſon de Saint-Mandé, où étoient les plus intéreſſants. L'abbé Fouquet, homme d'expédition, vouloit que, ſans s'amuſer à les trier, on mît le feu à la maiſon, & qu'on anéantît bons & mauvais, juſqu'au moindre brouillon. Madame du Pleſſis Bellierre, confidente du ſurintendant, s'y oppoſa; elle étoit perſuadée que dans l'eſpece d'anxiété où elle l'avoit vu en partant pour Nantes, il n'avoit pas manqué de ſe défaire de tout ce qui pouvoit nuire à lui ou aux autres: & elle ſe trompa. 1662-63.

Le ſurintendant avoit la mauvaiſe habitude de garder toutes les lettres qu'il recevoit; projets, demandes, remerciement, propoſitions, billets galants: on devine enfin ce qui pouvoit ſe trouver en ce genre dans le cabinet d'un diſpenſateur des finances, ambitieux, prodigue & voluptueux. Quantité de perſonnes furent compromiſes par la lecture que le Roi en fit avec ſa mere; « *car il y en avoit peu à la cour*, dit Mad. de Motteville, *qui n'eût ſacrifié au veau d'or. Il*

fut par-là révélé que bien des filles & des femmes qui passoient pour sages, ne l'étoient pas. Et on vit que ce ne sont pas toujours les hommes les plus aimables qui ont les meilleures fortunes, & que c'est avec raison que les poëtes ont fait la fable de Danaé & de la pluie d'or.

1662 - 63.

» Il n'y eut d'abord aucune modération dans les jugements qui se porterent sur Fouquet, car les malheureux ne manquent jamais de crimes. On disoit qu'il révéloit les secrets de l'état aux Anglois, qu'il vouloit se faire, par leur aide, une souveraineté de Belle-Isle, & du duché de Penthievre qu'il avoit acheté. Ses défenseurs disoient, au contraire, qu'à la vérité il avoit eu dessein d'y bâtir une ville, d'en rendre le port sûr, pour y attirer tout le commerce du Nord, priver Amsterdam de ce trafic, & rendre par-là un grand service à la France. En effet, son génie élevé & capable de grands desseins donnoit assez de vraisemblance à ce projet. Ce qui lui fit le plus de tort, fut une instruction dans laquelle il ordonnoit ce que ses amis, qu'il nommoit l'un après l'autre, devoient

voient faire en cas qu'il fût arrêté : on la trouva à Saint-Mandé, derriere un miroir, toute couverte de poussiere, comme un papier méprisé & abandonné. C'étoit une revêrie, mais qu'il avoit autorisée de quelque apparence de vérité en la conservant. Or, comme ce qu'il demandoit à ses amis étoient des crimes de lese-majesté, il les mit tous dans le cas d'avoir besoin de la clémence du Roi, qui pouvoit croire qu'il n'avoit pas ainsi assigné à chacun son poste, sans leur consentement. » Cette imprudence, qui mit dans l'embarras beaucoup de personnes, aigrit d'abord les esprits contre lui ; mais comme il n'avoit jamais été méchant, insensiblement l'indignation se changea en pitié, sur-tout quand on vit que ses ennemis s'acharnoient à le décrier dans le public, pendant qu'une chambre de justice, érigée à l'arsenal, lui faisoit son procès à la rigueur. 1662 - 63.

Avec le surintendant, avoit été arrêté Pelisson, homme de lettres, son premier commis & son amis. Tous deux furent transférés à la Bastille. De sa prison, Pelisson trouva Pelisson.

moyen de faire percer dans le pu-
1662 - 63. blic des apologies ſi bien écrites, ſi ſages, ſi touchantes, qu'elles firent revenir beaucoup de perſonnes en faveur de Fouquet. On reconnut le ſtyle, & l'auteur fut reſſerré plus étroitement. Dans cet état, & malgré la gêne où il étoit retenu, on rapporte qu'il vint à bout de rendre un ſervice eſſentiel à ſon bienfaiteur. Il ſavoit quelques ſecrets dangereux, renfermés dans des papiers dont il avoit eu connoiſſance. Il appréhenda que le ſurintendant, interrogé ſur ces ſecrets, & ignorant que ces papiers avoient été détruits, ne fît des aveux qui auroient pu lui être préjudiciables. Dans cet embarras, il imagina de révéler lui-même aux juges quelque choſe de ces ſecrets. Comme il ne ſe montroit qu'imparfaitement inſtruit, ils ne purent, d'après lui, faire à l'accuſé que des queſtions incertaines, qui le firent réſoudre à nier les faits qu'on lui oppoſoit. La procédure ſur cet article fut portée juſqu'à la confrontation; c'eſt ce que Peliſſon deſiroit. Il paroît devant Fouquet, & répete ce qu'il avoit avancé. Le ſurintendant,

consterné de l'infidélité de son ami, hésitoit ; mais Pelisson, reprenant la parole d'un ton ferme & élevée, lui dit : « *Vous ne nieriez pas si hardiment, si vous ne saviez que ces papiers ont été brûlés.* » Ce fut un coup de lumiere pour le malheureux, qui, par l'ingénieuse adresse de Pelisson, évita de faire un aveu qui auroit pu le perdre. (1) 1662 - 63.

Le procès dura plus de deux ans. Ce qui arriva aux Charost, pere & fils, prouve l'animosité qu'on y mit. C'est aussi une preuve des complaisances auxquelles sont assujettis les souverains eux-mêmes. « Le comte de Charost étoit un brave gentilhomme, à qui le duc de Sully fit épouser la fille de l'Escalopier, président à mortier, fort riche, pour augmenter sa fortune, qui étoit très-mince ; mais, ce qui vaut mieux, il se trouva homme de mérite, & se distingua fort dans les

Charost.

Saint-Simon, t. 1, premiere partie, p. 23 ; & t. 3, p. 192.

(1) Ce trait ne se trouve pas dans les auteurs les plus authentiques ; mais il est si accrédité, qu'on a cru ne le devoir pas omettre. D'ailleurs, s'il n'est pas vrai, on desire qu'il le soit.

1662 - 63. guerres de Henri IV, où il eut toujours des emplois considérables. Il s'attacha à Richelieu ; comme ce Cardinal vouloit qu'on lui fût dévoué, c'est-à-dire, jusqu'à se reconnoître sa créature : cette protection lui valut la charge de capitaine des gardes du corps. Mazarin, qui se piquoit d'aimer & de protéger tous ceux qui avoient été particuliérement attachés à Richelieu, rechercha l'amitié du comte de Charost, & le mit en grande considération auprès de la Reine-mere, & ensuite auprès du Roi, qui le regarderent toujours comme un homme de tête, de valeur & d'une fidélité à toute épreuve. Il se fit un principe de se tenir uni à tout ce qui avoit tenu au cardinal de Richelieu, qu'il appelloit toujours son maître, & dont il avoit force portraits qu'il montroit volontiers, quoique cela ne fût pas fort agréable à la Reine-mere.

» Il avoit beaucoup dépensé, tenoit un grand état, & n'auroit pas voulu déchoir ; c'est pourquoi il maria son fils, reçu capitaine des gardes en survivance, à la fille unique du pre-

mier lit de Fouquet, qui étoit alors à l'apogée de la puissance. La chûte 1662 - 63. du surintendant fit un grand changement dans les affaires de Charost; mais elle n'en fit pas dans sa faveur auprès du Roi, dont il obtint, en 1662, un tabouret de grace pour sa belle-fille, malgré la disgrace de son pere. Les deux Charost n'en perdirent rien de leur considération & de leur familiarité auprès du Roi & de la Reine, qui aimoient & estimoient le pere comme un ancien serviteur fidele & incorruptible, sentiments qui influoient sur le fils.

» Ni l'un ni l'autre ne cachoient la vive impression que faisoit sur eux le malheur de Fouquet. Ils ne se gênoient ni dans leurs discours, ni dans leurs démarches en faveur du prisonnier. Cette liberté qui sembloit autorisée par la faveur constante du Roi, donna à penser à le Tellier & Colbert, artisans de la ruine du surintendant; ils appréhenderent de ne pouvoir la consommer tant que ces deux hommes conserveroient une charge qui leur donnoit un accès libre auprès du Roi. Ils en parlerent à

1662 - 63. Louis XIV, lui remontrerent pendant le cours du procès, que le crédit de ces deux hommes pourroit ralentir le zele des juges ; & après la condamnation de Fouquet, ils ne cesserent de faire leurs efforts pour les éloigner du Roi, dans la crainte qu'ils ne réussissent à faire rentrer en grace le surintendant.

» Les deux ministres ne s'aimoient pas, mais ils s'entendoient à merveille sur cet objet ; & ils revinrent si souvent à la charge ; au contraire les Charost continuerent à faire une si belle défense, que le Roi, *tiraillé*, pour ainsi dire, des deux côtés, & fatigué de l'attaque des uns & de la résistance des autres, ne put s'empêcher de faire appercevoir qu'il se trouveroit bien soulagé, si, par quelque moyen honnête, la charge de capitaine des gardes pouvoit passer en d'autres mains : mais trop sûr de la fidélité des possesseurs, & trop accoutumé à une sorte de déférence pour le pere, il ne put se résoudre à les en dépouiller. Ce fut donc aux ministres à recourir à la négociation, & ils eurent permission de leur faire un pont d'or.

» Charoſt, vieux routier de cour, ſentit bien qu'à la longue il ne leur réſiſteroit pas, & qu'il ſeroit forcé alors de faire avec dégoût, & pour ce qu'on voudroit, une choſe qu'il pouvoit faire maintenant avec agrément & profit en impoſant la loi. Il ſe prêta donc à un traité qui fut conclu à ces conditions, qu'il céderoit ſa charge, & ſon fils la ſurvivance à M. de Duras, qui lui en rendroit le prix, & que M. de Charoſt auroit pour rien la lieutenance générale unique de Picardie, Boulonnois & pays reconquis, avec le commandement en chef dans la province, & ſon fils la ſurvivance de tout cela, & le gouvernement de Calais. Ces deux morceaux valoient quatre-vingt mille livres de rente. Il fut en même temps ſtipulé que le pere & le fils ſeroient faits ducs à brevet; c'eſt une dignité qui eſt ſans rang & ſans ſucceſſion, inventée ſous François premier, & renouvellée par Mazarin, qui la donnoit aſſez libéralement. Il arriva de cette générosité, dit Saint-Simon, ce que le Cardinal avoit prédit; c'eſt qu'il en fit tant, qu'il étoit honteux

1662-63. *Saint-Simon, t. 1, premiere partie, p. 23.*

1662-63. de l'être, & honteux de ne l'être pas. »

Outre ces avantages dont nous venons de parler, Charost voulut deux choses « du Roi, auquel il s'adressa directement, & il les emporta. L'une fut un billet entiérement écrit & signé de la main de Sa Majesté, portant parole & promesse expresse de ne point créer de pair de France, pour quelque cause que ce pût être, sans faire Charost pere & fils, & sans les faire avant tout autre, en sorte qu'ils auroient le rang d'ancienneté sur celui & ceux qu'il voudroit créer. L'autre fut un *brevet d'affaires* au pere & au fils, c'est-à-dire, de moindres entrées que celles de premier gentilhomme de la chambre, mais beaucoup plus grandes que toutes les autres.

» Cette voie si rare & si précieuse d'un accès continuel & familier auprès du Roi, n'étoit pas le compte des deux ministres, qui l'auroient bien empêché s'ils l'avoient pu ; mais Charost brusqua ce dernier point du Roi à lui, comme le *vin du marché*, sans lequel, disoit-il, il ne pou-

voit le conclure de bon cœur, ni quitter, ainsi que son fils, une charge qui les approchoit journellement du Roi, sans s'assurer le droit de n'en être pas éloignés. Ce brevet & la promesse furent dans Charost un trait de fort habile homme, & un effort extrême de considération de la part du Roi, qui n'a jamais donné d'autre promesse d'aucune grace par écrit (1). „ 1662 - 63.

La diversité d'opinions fut grande entre les Juges de Fouquet. Les uns 1663 - 64.

(1) Madame de Sévigné écrit à sa fille, le 9 mars 1671, comme la nouvelle du jour, ce qui regarde les Charost, la vente de la charge de capitaine des gardes, les deux duchés, &c. Si les motifs de ces événements sont tels que Saint-Simon les raconte, il s'ensuivroit que les ennemis de Fouquet ont conservé dix ans leur haine, ce qui n'est ni impossible, ni même fort extraordinaire.

Nous croyons la date de madame Sévigné la plus sûre; cependant nous avons placé ici ces faits, pour donner plus de suite à la narration, & la rendre plus complete, liberté que nous prendrons quelquefois pour les faits dont la date n'est pas essentielle.

1663 – 64.

Condamnation de Fouquet.

Choisy, t. 2. p. 226.

le crurent digne de mort, les autres à peine d'une flétrissure. On ne le trouva pas coupable de crime capital, si ce n'en est pas un que d'abuser de son état, & de prodiguer l'argent des peuples pour son ambition & ses plaisirs. Les juges n'étant guidés par aucune loi touchant le genre de punition que mérite un pareil abus, adopterent la plus douce. Par arrêt du 20 décembre 1664, ils le condamnerent à un bannissement perpétuel, avec confiscation de tous ses biens. Les ministres ne furent pas contents d'un jugement qui n'exterminoit pas le coupable qu'ils redoutoient, & apparemment ne s'en cacherent pas, puisqu'ils donnerent lieu à cette réponse tranchante de Turenne. On blâmoit devant lui l'emportement de Colbert contre Fouquet, & on louoit la modération de le Tellier : « *Effectivement*, dit-il, *je crois que M. Colbert a plus d'envie qu'il soit pendu, & que M. le Tellier a plus de peur qu'il ne le soit pas.* » Ils montrerent leurs mécontentements à plusieurs des juges, surtout à Phelippeaux de Ponchartrain,

Phelippeaux de Pontchartrain.

Comme il n'étoit pas riche, & qu'on lui connoiſſoit l'envie de s'avancer, ils comptoient ſur lui; mais ſa probité fut inflexible aux menaces & aux promeſſes. Fouquet, dont il n'avoit jamais rien eu, trouva en lui un intrépide défenſeur. Auſſi la vengeance des miniſtres le pourſuivit-elle toute ſa vie. Son deſir étoit de faire tomber à ſon fils ſa charge de préſident en la chambre des comptes, & il n'en put jamais avoir l'agrément. De ſorte que ce fils demeura dix-huit ans conſeiller aux requêtes du palais, ſans eſpérance de s'avancer. „ Le Roi ſervit la haine de ſes miniſtres, peut-être ſans la partager. Ils lui repréſenterent que la ſureté de l'état courroit des riſques, ſi le ſurintendant reſtoit libre, parce qu'il pourroit en porter les ſecrets chez l'étranger. Pour éviter cet inconvénient, qui n'étoit pas certain, le Roi commua la peine du banniſſement en une priſon perpétuelle, & le malheureux Fouquet fut condamné à traîner une vie d'ennui & d'amertume dans la citadelle de Pignerol. La charge de ſurintendant fut ſupprimée; & Colbert,

1663-64.

Saint-Simon, t. 1, ſeconde partie, p. 59.

1663 - 64. homme févere, mis à la tête des finances, fous le titre de contrôleur-général, commença à faire regretter la douceur de Fouquet; mais Colbert, dur pour les courtifans avides, Colbert, dont l'œil perçant, le regard auftere, *le pli de front* étoient fi redoutables à ceux qui l'abordoient, procura au peuple une remife de trois millions fur les tailles. Cette action faite à propos donna une grande idée de fon adminiftration, & attira au monarque des remerciements qui chatouillerent doucement fon cœur très-fenfible à la louange.

1664 - 65. Louis éprouvoit encore un autre genre de fenfibilité, qui faifoit en même temps fon plaifir & fon tourment. Il avoit enfin arraché à la fragile la Valliere des preuves d'amour, dont les effets ne marquoient que trop fa foibleffe. Loin d'en être glorieufe, comme il arrive quelquefois à fes femblables, elle fe cachoit, & fe gênoit au point de s'être fouvent expofée à mourir, pour écarter les foupçons. Les angoiffes, les combats, le défefpoir de cette amante défolée, dans fes moments de repentir, qui

La Valliere à S. Cloud. *Choify*, t. 1, p. 152. *Mouteville*, t. 5, p. 330. *Mademoifelle*, t. 5, p. 142, 143.

étoient fréquents, rendoient pénible le triomphe de son séducteur. Il étoit aussi sans cesse fatigué par les reproches de sa mere. La jalousie timide de la jeune Reine, ses regards languissants, ses soupirs étouffés n'étoient pas ce qui l'embarrassoit le moins. On avoit fait l'impossible pour cacher à Marie-Thérese ce fâcheux secret; cependant elle le devinoit, mais deux aventures lui en donnerent la certitude. 1664 - 65.

La Valliere figura personnellement dans l'une. Soit dépit conçu de quelques attachements passagers que Louis se permettoit, soit scrupule plus fort qu'à l'ordinaire, elle se déroba un jour de la cour, & alla s'enfermer dans un couvent à Saint-Cloud. Le Roi ne l'eut pas plutôt appris, que, sans vouloir écouter les représentations de sa mere, il se jette sur le premier cheval qu'il trouve, & court au grand galop la chercher. Il se fait ouvrir les portes, lui parle, la détermine, & l'entraîne avec lui. Cette fille, qui, dans ses plus grands désordres, n'oublia jamais qu'elle commettoit le mal, & espéra tou-

1664-65. jours en faire pénitence, tournant vers la religieuse qui ouvroit la porte, ses yeux baignés de larmes, lui dit en soupirant : « *Adieu, ma Sœur, vous » me reverrez bientôt.* »

Fausse lettre. *La Fare*, ch 3. *Motteville*, t. 5, p. 305, 362, 369. *La Fayette*, t. 1, p. 82, 119, 126. *Mademoiselle*, t. 5, p. 141 & 168.

L'autre aventure, plus compliquée, causa un grand trouble dans la société ordinaire du Roi. C'étoit toujours le cercle de Madame & de la comtesse de Soissons, composé de ce qu'il y avoit de plus galant à la cour. On remarquoit entre les hommes, le comte de Guiche, fils du maréchal de Grammont, & du Bec-Crepin, marquis de Vardes : le premier attaché à Madame, le second à la comtesse de Soissons, qui toutes deux, disoit-on, les payoient de retour. Louis se plaisoit toujours dans cette compagnie ; mais il y venoit plus rarement, depuis que la Valliere, qui fuyoit le grand monde, le retenoit à ses côtés. Ces dames se fâcherent de ce qu'elle leur déroboit ainsi le Roi, & résolurent de le lui enlever à leur tour. Pour y réussir, elles imaginerent de donner à la jeune Reine connoissance des infidélités de son époux. Elle ne manquera pas,

ſuppoſoient-elles, d'aller faire ſes plaintes à la Reine-mere; toutes deux réunies harceleront le Roi : ou il renverra la Valliere pour avoir la paix, ou cette fille, honteuſe de mettre la déſunion dans la famille royale, impatientée des mortifications qu'on lui fera eſſuyer, ſe retirera d'elle-même, & le Roi nous reviendra. 1664-65.

Ce beau deſſein conçu, le marquis de Vardes compoſe une lettre comme écrite par le Roi d'Eſpagne à ſa fille. Le comte de Guiche la traduit en Eſpagnol. La comteſſe de Soiſſons fournit l'enveloppe d'une véritable lettre venue d'Eſpagne, qu'elle avoit ramaſſée exprès dans la chambre de la Reine, & ſe charge de la placer de maniere qu'elle tombe néceſſairement ſous la main de cette princeſſe ; mais ſoit que les meſures fuſſent mal priſes, ou par un haſard inévitable, le paquet eſt trouvé par la Molina, premiere femme de chambre de la Reine. Surpriſe d'une pareille rencontre, elle l'examine, croit appercevoir que l'adreſſe & le cachet ſont contrefaits, & ſoupçonnant qu'il

1664 – 65. pouvoit receler quelque mystere dangereux, elle le porte au Roi sans le montrer à sa maîtresse.

Disgrace de Navailles.

On peut juger de l'étonnement du Roi; il passe en revue toute sa cour, & cherche dans sa tête quels sont les téméraires. Ne pouvant se fixer à personne, il appelle Vardes, homme d'esprit qui avoit sa confiance, & se met de nouveau à examiner avec lui. L'amant de la comtesse de Soissons, suivant qu'ils en étoient convenus, hésite d'abord, & enfin jette les soupçons sur madame de Navailles, dame d'honneur de la Reine, à qui la surintendante en vouloit toujours "Rappellez-vous, dit au Roi le perfide confident, que cette femme n'a cessé de s'opposer aux goûts & aux inclinations de Votre Majesté. N'avez-vous pas remarqué qu'elle affecte un attachement exclusif pour la Reine votre épouse; que quand celle-ci est triste, la Reine-mere & madame de Navailles se regardent, se font des gestes de compassion, qu'elles paroissent l'inviter à se soulager en leur contant le sujet de ses peines, & qu'il semble que le secret leur pese

à elles mêmes? Je vous avouerai même que derniérement madame la comtesse parlant par votre ordre à la Reine pour la tranquilliser au sujet de madame de la Valliere, l'a trouvée plus instruite qu'elle ne l'auroit cru. D'où lui peuvent venir ces lumieres, sinon de la dame d'honneur qui ne la quitte pas? & puis, qui auroit fourni l'enveloppe, sinon elle encore, qui a dans l'appartement un accès assidu & journalier? Quant à la lettre, rien de si aisé que de la faire composer ou traduire par quelqu'un qui sache l'espgnol; il n'en manque pas à la cour.„ Le Roi, qui conservoit un fond de ressentiment contre la dame d'honneur, ne fut pas difficile à persuader, ni lent à châtier. Sans écouter les prieres de sa mere, qu'il croyoit trompée ou de connivence, il priva le duc & la duchesse de Navailles de toutes leurs charges, & les reléguа dans leurs terres.

1664-65.

Mais la perfidie ne resta pas longtemps impunie. Rarement la bonne intelligence dure entre les méchants. Il se forma une multitude d'intrigues dans cette société. Madame montra

Punition des coupables.

1664-65. trop de bonté pour le comte de Guiche. On en rendit Monſieur jaloux, car il ne l'auroit pas été de lui-même. Il exigea que ce prétendu rival ſortît du royaume. Pendant ſon abſence, Vardes, qu'il avoit laiſſé dépoſitaire de ſes intérêts auprès de Madame, voulut aller ſur ſes briſées; elle ne l'écouta pas. Piqué de ce mépris, il manqua inſolemment à la princeſſe : elle s'en plaignit au Roi, qui le fit mettre à la Baſtille. La comteſſe de Soiſſons fut très-piquée contre Madame, de ce qu'elle la privoit d'un homme dont la préſence lui étoit chere, & quand il fut ſorti de priſon, elle l'enhardit à braver encore la princeſſe. Il ſe mêla dans tout cela des rapports faux ou exagérés, qui donnerent de nouveaux ſoupçons à Monſieur, & firent une ſeconde fois exiler le comte de Guiche, à la priere de Philippe. Le chevalier de Lorraine, audacieux favori de ce prince, fut exilé à ſon tour, à la priere d'Henriette, & enfin l'époux conſentit à laiſſer revenir le comte, pour que l'épouſe ne s'oppoſât pas au retour du chevalier. Madame de

1664 - 65.

la Fayette a fait de ces intrigues une espece de roman très-embrouillé, dont voici la conclusion. Madame ne pouvant plus souffrir les discours malins de Vardes & de la comtesse, qui la brouilloient perpétuellement avec son mari, & furieuse de leurs manieres outrageantes, au hasard de ce qui pouvoit lui en arriver, alla révéler au Roi tout le manege de la lettre. Louis lui pardonna en faveur de sa franchise. Le comte de Guiche, qui s'étoit laissé entraîner par l'empire que Madame avoit sur lui, en fut quitte pour un exil de quelques années, peine à laquelle il étoit accoutumé : la comtesse de Soissons, malgré l'ancienne amitié du Roi, eut ordre de ne plus paroître à la cour, punition grave pour une surintendante de la maison de la Reine. Mais Vardes, le perfide Vardes, qui avoit plus d'âge & d'esprit que ses complices, qui, loin de se prêter à leur folie, auroit dû les ramener à la raison, qui avoit été le principal artisan de la fourberie, qui avoit abusé de la confiance de son maître, & fait tomber sur des innocents le

1664-65. châtiment qu'il méritoit, fut envoyé dans un cachot de la citadelle de Montpellier, d'où il ne sortit longtemps après, que pour passer le reste de sa vie en exil.

Cependant le Roi ne rappella pas le duc & la duchesse de Navailles, quoique la Reine-mere l'en priât au lit de la mort : il se contenta de le nommer commandant du pays d'Aunis, de la Rochelle & de Brouage ; & quelques années après, il le fit maréchal de France, sans qu'il s'y attendît, ni qu'il le demandât.

Chandenier. Le marquis de Chandenier, l'aîné de la maison de Rochechouart, & neveu du cardinal de la Rochefoucault, disgracié sous Mazarin, eut aussi de la justice de Louis, sans l'avoir sollicité, un adoucissement à la persécution qu'on lui faisoit éprouver. « Il étoit un des quatre capitaines des gardes, homme haut, plein d'honneur, d'esprit & de courage. Ces qualités apparemment offusquerent le Cardinal, & dans une occasion où les prérogatives des capitaines furent attaquées, quoique les trois autres les soutinssent avec lui, lui seul eut ordre

Saint-Simon, t. 1, premiere partie, p. 102.

de se défaire de sa charge, & d'en recevoir le prix, qui fut fixé arbitrairement. Il refusa l'un & l'autre; mais le duc de Noailles n'en fut pas moins installé dans sa place, l'argent consigné chez un notaire, & lui sommé de le retirer en donnant sa démission. Il étoit pauvre; on espéra que la nécessité vaincroit ce qu'on appelloit son opiniâtreté : après quelques mois d'attente, elle lassa la cour qui l'envoya prisonnier au château de Loches, au pain du Roi, comme un criminel; & on arrêta tout son petit revenu, pour le forcer de recourir à l'argent de l'acheteur, & à se démettre. La cour se trompa. M. de Chandenier vécut du pain du Roi, & de ce que les bourgeois de Loches lui envoyoient à dîner & à souper dans une petite écuelle qui faisoit le tour de la ville. Jamais il ne se plaignit, jamais il ne demanda ni son bien ni sa liberté. Près de deux ans se passerent ainsi, après lesquels la cour, honteuse d'une violence si peu méritée, plus encore d'être vaincue par ce courage qui ne se pouvoit dompter, relâcha ses revenus, & 1664–65.

1664-65. changea sa prison en exil, où il a été bien des années, & toujours sans daigner rien demander. Il en arriva comme de la prison, la honte fit révoquer son exil. Il eut permission de revenir à Paris, où il vécut en philosophe chrétien, borné à un petit nombre d'amis. Je l'ai vu souvent avec un grand respect, dit Saint-Simon, dans une très-simple & très-jolie retraite qu'il s'étoit faite à Sainte-Genevieve; il y passa les dernieres années de sa vie dans une grande piété. On se servit de ces dispositions religieuses pour lui faire un juste scrupule sur ses dettes, qu'il ne tenoit qu'à lui de payer en recevant l'argent de sa charge. Il y consentit à la fin, & même à voir M. de Noailles, auquel il avoit imputé, peut-être mal-à-propos, une partie de ses peines. Il mourut très-âgé, dans la retraite qu'il s'étoit choisie, fort détaché du monde, qu'il connoissoit bien (1). „

Caractere défiant de

Si les Rois n'avoient auprès d'eux

(1) Dangeau marque le remboursement reçu par Chandenier en novembre 1677.

que des hommes d'une vertu févere, fût-elle même opiniâtre, & s'ils favoient les goûter, ils ne feroient pas expofés aux défiances qui environnent le trône & qui les tourmentent. On remarqua que depuis l'aventure de la lettre, Louis XIV, trompé par ceux qu'il honoroit de fon amitié la plus intime, devint fi foupçonneux, qu'il commença à croire plus difficilement à la probité, & que furtout les gens d'efprit, d'un caractere décidé, lui faifoient ombrage. « Avoir le cœur haut, dit Saint-Simon, fe fentir, fe refpecter, être inftruit, tout cela lui devint fufpect, non-feulement dans fes courtifans, mais encore dans fes généraux & fes miniftres, defquels cependant ces qualités devroient être exigées, comme plus néceffaires à eux qu'à d'autres.

1664 - 65.
Louis XIV.
Saint-Simon, t. 6, p. 7, 73, 100.
Caylus, p. 6.

„ Il renforça alors l'air impofant que la nature lui avoit donné, fans pourtant rien diminuer de la politeffe qu'il tenoit de fa mere, & qui fut toujours extrême. Il ne refta de familiers auprès de lui, que ceux qui l'avoient dompté par l'âge & par l'habitude, qu'il n'avoit pas choifis

1664-65. ni approchés, mais qui se trouverent en place. Encore falloit-il qu'ils eussent une sorte d'esprit qu'il ne craignît pas. Tels étoient Vivonne, premier gentilhomme de la chambre, homme à saillies, amusant, sans méchanceté ni malice, entendant bien la plaisanterie & s'y prêtant de bonne grace; Crequi, dans la même charge, dont la vie, toute occupée de plaisirs, de bonne chere & du plus gros jeu, rassuroit le Roi dans l'habitude de familiarité qu'il avoit avec lui; du Lude, aussi premier gentilhomme, & que son goût exclusif pour les modes, le bel air, la galanterie & la chasse, rendoit aussi peu redoutable que les deux premiers. Louis s'accommodoit d'eux, & d'un petit nombre d'autres qui leur ressembloient; mais point de favoris, si ce n'est le duc de la Rochefoucault, fils du frondeur, pour lequel il marqua toujours une estime & une amitié de préférence.»

Lauzun. Il eut aussi de l'*engouement* : car c'est ainsi qu'on croit devoir qualifier son penchant pour Peguilin, depuis duc de Lauzun. « C'étoit, dit Saint-Simon,

Saint-Simon, t. 5, p. 319.

Simon, qui se plaît aux portraits en contraste, c'étoit un petit homme blondasse, bien fait dans sa taille, de physionomie haute & d'esprit, mais sans agrément dans le visage, plein d'ambition, de caprices & de fantaisies, envieux de tout, jamais content de rien, voulant toujours passer le but, sans lettres, sans aucun ornement dans l'esprit, naturellement chagrin, solitaire, sauvage, fort noble dans toutes ses façons, méchant par nature, encore plus par jalousie, toutefois bon ami quand il vouloit l'être, ce qui étoit rare, volontiers ennemi même des indifférents, habile à saisir les défauts, à trouver & à donner des ridicules, moqueur impitoyable, extrêmement & dangereusement brave, heureux courtisan selon l'occurrence, fier jusqu'à l'insolence, & bas jusqu'au valetage; & pour le résumer en trois mots, tel que ses actions le peindront, le plus hardi, le plus adroit & le plus malin des hommes. 1664 - 65.

» Peguilin, d'une bonne maison de Gascogne, riche comme ont cou- Lauzun & Monaco.

1664 - 65. tume de l'être les cadets de ce pays, débarqua de sa province chez le maréchal de Grammont, cousin-germain de son pere. Ce maréchal étoit alors dans la plus grande considération à la cour, dans l'intime confidence la Reine-mere & du cardinal Mazarin, & avoit le régiment des Gardes & la survivance pour le comte de Guiche, son fils. Celui-ci, la fleur des braves, le favori des dames, & le plus avant dans les bonnes graces du Roi & de la comtesse de Soissons, introduisit chez elle Peguilin, son cousin. Il se fit en peu de temps tellement goûter du Roi, que ce prince lui donna son régiment de dragons en le formant; bientôt après, il le fit maréchal de camp, & enfin il créa pour lui la charge de colonel général des dragons. »

Saint-Simon, t. 5, p. 311. *Choisy*, t. 1, p. 129.

Son premier pas dans la carriere de la galanterie fut marqué par une rivalité entre lui & le Roi. Il ne faut pas que c... idée de rivalité avec un Roi en imp...se, comme s'il alloit être question d'aventures fort extraordinaires. En ce genre, celles du monarque & celles du dernier de

ſes ſujets ſe reſſemblent aſſez. C'eſt donc le jeune Peguilin, amoureux bien traité de madame de Monaco, ſa couſine, fille du maréchal de Grammont. Elle n'étoit pas plus cruelle à Louis XIV. Le couſin ſoupçonne ce commerce, & n'épargne rien pour s'en aſſurer. Ce cadet de Gaſcogne donne à une femme de chambre trois mille piſtoles, afin qu'elle le mette à portée de ſatisfaire ſa curioſité & ſa vengeance. Sur les indications de cette femme, il arrive à une porte ſecrete de l'appartement de madame de Monaco, où il trouve la clef, qu'il tourne & jette loin de lui. Il ſe cache dans un cabinet, voit venir le Roi conduit par Bontemps, jouit de ſon embarras quand il ne trouve pas la clef, de ſa recherche infructueuſe, des vains efforts de la dame pour ouvrir, de leur converſation plaintive à travers la porte, de leurs conjectures, de leurs regrets, & enfin de leurs adieux, qui ne furent pas tels qu'ils ſe l'étoient promis. Quelques jours après, Lauzun rencontre, à Saint-Cloud, madame de Monaco, 1664-65.

1664-65. assise auprès de Madame sur le parquet, parce qu'il faisoit chaud, & une main renversée le dessus contre terre. Il passe, saute, va, revient entre toutes les dames, & tourne si bien, qu'il appuie son talon dans la main de sa cousine, fait une pirouette & se sauve. La douleur fut extrême: mais quoiqu'elle vît bien que c'étoit un fait exprès, en femme prudente & expérimentée, elle ne dit rien, de peur que le bruit n'excitât des recherches qui auroient pu la compromettre.

Mort de la Reine-mere. *Motteville*, t. 5.

Une personne bien nécessaire pour contenir cette jeunesse peu discrette dans les bornes de la bienséance, Anne d'Autriche, manqua au Roi & à la cour en 1666. Elle mourut le 20 janvier. Depuis trois ans sa santé s'altéroit. Une humeur vicieuse qui circuloit dans ses veines, s'étoit fixée sur le sein, & avoit produit un cancer. Cette maladie, si redoutable par les douleurs qui l'accompagnent, par celles des remedes, par l'infection qui en est une suite, fut affreuse pour la Reine, qui craignoit aussi excessivement les mauvaises odeurs,

qu'elle aimoit les bonnes. Elle étoit aussi d'une délicatesse singuliere sur tout ce qui la touchoit. On avoit de la peine à lui trouver de la batiste assez fine pour lui faire des chemises & des draps. Le cardinal Mazarin la plaisantant sur ce défaut, lui disoit que, *si elle étoit damnée, son enfer seroit de coucher dans les draps de toile de Hollande.* 1664 - 66.

Elle avoit éprouvé bien des vicissitudes dans sa vie ; tantôt tourmentée par un ministre impérieux, & pour lors l'objet de la compassion des peuples ; tantôt outragée par ce même peuple devenu frondeur & mutin. Malgré ces excès qui auroient dû l'aigrir contre la nation, toujours Françoise au fond du cœur, elle fit la guerre à l'Espagne comme si elle ne l'avoit pas aimée ; aussi eut-elle la satisfaction de voir la Nation détrompée rendre justice à ses qualités estimables.

Anne d'Autriche passa les dernieres années de sa vie dans le calme de la vertu, uniquement occupée à faire le bien & à le procurer. Ses aumônes, sur-tout étoient très-abondantes. Pen-

1664-66. dant ſa maladie, elle montra la plus grande patience. Les perſonnes qui l'approchoient ne s'appercevoient de ce qu'elle ſouffroit que par des mouvements involontaires, & trouvoient toujours ſur ſon viſage le ſourire de la bienveillance. Elle s'acquitta des devoirs de la religion avec une ferveur qui édifia toute la cour. Le Roi, la Reine, Monſieur & Madame ne la quitterent pas, & juſqu'au dernier moment, elle fit connoître par ſes regards attendris, combien ces ſoins aſſidus lui étoient agréables. Les larmes de ſes enfants la conſoloient. Elle ne montra quelque attachement à la vie que pour eux, & elle fit bien ſentir que le ſacrifice de la royauté n'étoit pas ce qui lui coûtoit le plus. Qu'eſt-ce qu'une couronne, quand on meurt ?

Le Roi la regretta ſincérement & avec raiſon. Aucune femme n'a porté plus loin les attentions maternelles. Malgré les embarras que lui donnoient les guerres civiles pendant l'enfance de ſon fils, elle ne ſe déchargea ſur perſonne de ce qu'elle pouvoit faire elle-même. Elle préſidoit aux leçons

du premier âge, y joignoit des instructions particulieres, veilloit assidument à ne point souffrir auprès de lui des personnes capables de lui faire prendre des habitudes vicieuses. Reboulet marque qu'elle eut beaucoup de peine à le corriger de celle de jurer (1). Elle n'en eut pas moins à lui faire perdre ce qu'elle appelloit *la sécheresse* qu'il tenoit de son pere; & elle réussit à lui donner, sinon la douceur de caractere & l'aménité qu'elle possédoit plus qu'aucune autre de son sexe, du moins cette fleur d'urbanité qui le rendoit, quand il vouloit, le plus aimable des monarques. Tout en lui inspiroit des sentiments nobles & élevés, elle l'accoutumoit à ne pas se laisser éblouir par l'éclat de la couronne; elle grava dans son cœur un respect sincere pour la religion qu'il révéra toujours, lors même qu'il s'éloignoit de ses princi-

1664-66.

Reboulet, t. 3, p. 361.

(1) Autrefois, dit Madame dans ses fragments, on juroit à tout propos à la cour; le feu Roi a fait cesser cela. Il abhorroit cette habitude. *Fragments, t. 1, p. 77.*

1664 - 66.

pes. Heureuse, si elle avoit pu modérer la fougue de sa passion voluptueuse, qui ne fit au contraire que s'accroître, & l'entraîna dans des égarements pires que les premiers !

1666 - 70.

La Valliere, Montespan. *Motteville*, t. 5, p. 330, 340. *Mademoiselle*, t. 5, p. 141, 148. *Caylus*, p. 54, 56, 103. *La Fare*, ch. 5. *Saint-Simon*, t. 4, p. 77. *Sévigné*, t. 11, p. 44.

Pendant que Louis XIV pleuroit la Reine sa mere, l'amour essuyoit ses larmes, préparoit de nouvelles peines à son épouse, & en même temps la vengeoit de la Valliere. Ce n'étoit plus cette fille timide, qui n'osoit se montrer & croyoit que chaque regard qui tomboit sur elle étoit un reproche. Moins à la vérité par goût que pour obéir à son amant, & par tendresse pour ses enfants, elle avoit accepté le titre, le rang, & les honneurs de duchesse. Mademoiselle de Blois & M. de Vermandois s'élevoient publiquement sous ses yeux. Elle étoit de la cour de la Reine, &, soit imprudence, soit passion, elle n'avoit pas toujours pour cette princesse les déférences qu'elle lui devoit.

T. 5, p. 257. Mademoiselle rapporte que « la Reine, suivant le Roi dans un voyage sur les frontieres, avoit défendu que personne la précédât, afin d'avoir le plaisir d'arriver la premiere auprès de son époux.

Au mépris de ces ordres, la Valliere quitta la ligne derriere la Reine, & fit aller son carrosse à travers champs, pour arriver auprès du Roi avant elle. Marie-Thérese, outrée de colere, vouloit l'envoyer arrêter, mais on lui en fit sentir les conséquences, & on parvint à l'appaiser en blâmant la favorite comme elle le méritoit: *Pour moi*, dit une de ses dames, *Dieu me garde d'être maîtresse du Roi; mais si j'étois assez malheureuse pour cela, je n'aurois jamais l'effronterie de paroître devant la Reine.* » Et cette dame qui parloit ainsi en présence de la Reine & de Mademoiselle qui le rapporte, étoit madame de Montespan. 1666 – 70.

Il est possible que ce propos ne fût pas hypocrisie de sa part, & qu'elle parlât alors comme elle pensoit. Saint-Simon rapporte « que quand elle s'apperçut des dispositions du Roi en sa faveur, elle en avertit son mari; qu'elle lui assura qu'une fête que le Roi donnoit étoit pour elle; qu'elle le pressa & le conjura avec les plus fortes instances de l'emmener dans ses terres de Guyenne, & de l'y laisser jusqu'à ce que le Roi l'eût oubliée. »

1666 – 70. Madame de Caylus ne nie ni n'assure cette confidence de madame de Montespan à son mari. Elle dit seulement « qu'il n'auroit tenu qu'à lui d'emmener sa femme ; & que le Roi, quelque amoureux qu'il fût, auroit été incapable, dans les commencements, d'employer son autorité pour la retenir; mais que le mari, bien loin d'user de la sienne, ne songea d'abord qu'à profiter de l'occasion pour son intérêt & sa fortune, & qu'il ne marqua ensuite du mécontentement & du dépit, que parce que le Roi ne lui accordoit pas ce qu'il vouloit. » Tout ce qu'on peut conclure de ces deux récits, c'est que, si la vertu de Mad. de Montespan combattit, si elle fit des efforts, ils ne furent ni violents, ni de longue durée.

Elle étoit fille du duc de Mortemart, & se nommoit mademoiselle de Tonnay - Charente, lorsqu'elle épousa le marquis de Montespan. Par la faveur dont il jouissoit auprès de Monsieur, il obtint pour sa femme une place de dame du Palais. « Elle fut quelque temps à la cour, sans que le Roi fît attention ni à sa beauté qui étoit parfaite, ni à son esprit;

il étoit pourtant difficile d'en avoir plus qu'elle, plus de fine politesse, des expressions singulieres, une éloquence, une justesse qui lui formoit un langage naturel, mais délicieux, qu'on a depuis appellé, comme par proverbe, *la langue des Mortemart*, parce que c'étoit un talent commun dans sa famille. » Elle le tenoit plutôt de son pere, qui étoit un homme de plaisir, que de sa mere, qui étoit dévote, & même un peu revêche. Madame de Caylus rapporte que son mari, fatigué de ses remontrances éternelles, lui fit un jour un reproche applicable aux femmes qui ont comme elle le malheur de rendre la dévotion peu aimable. Elle trouvoit mauvais qu'il allât s'amuser avec ses amis, qu'elle appelloit une société de D...... « *Mes D....* lui dit-il, *Madame, sont de meilleure humeur que votre bon Ange.* »

1666-70.

Madame de Montespan se fit une habitude de rester avec la Reine le soir, pendant qu'elle attendoit le Roi. Il s'accoutuma insensiblement à causer avec elle, quand il rentroit. Elle étoit mordante, caustique, agréable

1666-70. conteuse, contrefaisoit plaisamment; talents dangereux, mais qui aiguisent la conversation. On fut quelque temps à croire que le Roi ne la recherchoit que pour ces agréments. La Reine s'en amusoit, & n'avoit pas le moindre soupçon, parce que madame de Montespan avoit toujours montré beaucoup de vertu, & qu'elle étoit même des dévotions de cette princesse. Mais le public malin n'en jugeoit pas de même.

« On s'apperçut, dit Mademoiselle, que le Roi lui avoit donné l'appartement de madame de Montausier, qui n'étoit séparé du sien que par quelques degrés; que souvent elle quittoit le jeu de la Reine, ou la promenade, pour aller s'enfermer dans sa chambre; que le Roi disparoissoit en même temps, & alloit aussi s'enfermer dans la sienne. » Sans doute la Valliere ne fut pas des dernieres à porter son jugement sur cette conduite. On ne sait si elle en fit des plaintes. Un cœur navré n'éclate guere qu'en sanglots. Mais si elle forma des projets de vengeance, ce ne fut que contre elle-même. Une seconde fois elle quitta la cour, & s'enferma dans le cou-

vent des Filles de Sainte-Marie, à Chaillot. Louis n'alla pas, comme à Saint-Cloud, la chercher lui-même. Il lui envoya Colbert & Lauzun: Colbert, qu'il supposa avoir du crédit sur son esprit, parce qu'il étoit chargé du soin de ses enfants; Lauzun, apparemment parce qu'il étoit singuliérement doué du talent de la persuasion. Ils réussirent en effet, & la ramenerent. La Valliere reprit des chaînes dont elle sentit alors la pesanteur sans pouvoir encore les haïr, & elle continua de les traîner douloureusement à la cour, jusqu'au moment où, par un effort généreux, elle vint à bout de les rompre. 1666-70.

Ces intrigues se passoient à Saint-Germain que le Roi habitoit, à Versailles qu'il bâtissoit, & dans ses voyages sur la frontiere de Flandre. Il y étoit appellé par la guerre qu'il avoit entreprise contre l'Espagne, à laquelle il demandoit plusieurs grands fiefs des Pays-Bas, comme succession dévolue de plein droit à la Reine son épouse, par la mort de Philippe IV, son pere. Le conseil de Madrid s'opiniâtra dans son refus, & Louis, en deux ans,

Le Roi devant Lille.

Choisy, t. 1, p. 19, 23, 29.

1666 - 70. conquit tous ces pays, qu'il annexa pour toujours à sa couronne.

L'événement le plus distingué de cette guerre, est le siege de Lille, que le Roi fit en personne. Le comte de Brouai, gouverneur, envoya lui demander où étoit son quartier, pour ne pas tirer dessus. *Par-tout*, répondit le Roi. « Il s'exposa beaucoup. Un page de la grande écurie fut tué derriere lui dans la tranchée. Un soldat le voyant exposé à ce péril, le prit brusquement par le bras, & le retira en arriere en lui disant : *Est-ce là votre place ?* Le vieux Charost croyant s'appercevoir qu'il hésitoit, lui ôta son chapeau garni de plumes, & trop remarquable, lui mit le sien sur la tête, & se penchant vers son oreille, lui dit : *Sire, le vin est tiré, il faut le boire.* Le Roi l'entendit, demeura dans la tranchée, & lui en fut toujours gré depuis. »

Tous les jours, le gouverneur, sachant qu'il n'y avoit pas de glace au camp, en envoyoit au Roi. Il dit une fois au gentilhomme qui venoit la présenter : *Priez M. le gouverneur de m'en envoyer un peu davantage. Sire*, ré-

pondit gravement l'Espagnol, *il la ménage, parce qu'il espere que le siege sera long, & il appréhende que Votre Majesté n'en manque.* Et il tire sa révérence. *Dites à M. de Brouai,* lui crie Charost, *qu'il n'aille pas faire comme le gouverneur de Douai, qui s'est rendu comme un coquin. Etes-vous fou, Charost,* lui dit le Roi? *Comment, Sire?* réplique-t-il, *le comte de Brouai est mon cousin.* 1666 – 701.

Il paroît que c'est aux Espagnols que nous devons ces raffinements de politesse que nous n'aurions pas pu imaginer dans l'animosité de nos guerres civiles. Le maréchal de Grammont rapporte qu'au siege de Lerida, en 1647 « le Gouverneur, Don Antonio Briz (1), d'autant d'expérience que de valeur, & d'une politesse achevée, envoyoit tous les matins des glaces & de la limonade au prince de Condé, & après des sorties très-chaudes & très-meurtrieres, on ne manquoit pas de voir sortir des fortifications les deux petits mulets du gou-

(1) Le comte de Grammont le nomme D. Gregorio Brice.

1666 - 70. verneur, chargés de glaces & d'eau de cannelle pour nous rafraîchir & nous délasser des fatigues du jour. »
Cette guerre, commencée en 1666, finit en 1668, par le glorieux traité d'Aix-la-Chapelle.

1668 - 70.

Le duc de Mazarin.

Saint - Simon, t. 2, p. 40.

En 1669, le duc de Mazarin quitta la cour. Saint-Simon a jugé à propos d'en conserver la mémoire, & nous l'imiterons. Rarement il se rencontre des êtres aussi singuliers. « Je l'ai vu, dit notre auteur, c'étoit un grand & gros homme qui marquoit de l'esprit, & j'ai su de ceux qui ont vécu avec lui, qu'il en avoit beaucoup, & de plus agréable; qu'il étoit de la meilleure compagnie, fort instruit, magnifique, du goût, de la valeur, gracieux, affable & poli dans le commerce, dans l'intime familiarité avec le Roi, qui n'a jamais pu cesser de l'aimer & de lui en donner des marques, quoiqu'il ait fait pour être plus qu'oublié.

» Fils du maréchal de la Meilleraye, & très-riche par lui-même, le cardinal Mazarin le choisit pour mari d'Hortense, la plus belle de ses nieces, & pour être héritier de son nom &

de sa fortune. Son pere, homme de mérite, quoiqu'intime ami du Cardinal, résista long-temps à sa volonté. Il disoit que ces grands biens lui faisoient peur, & que leur immensité écraseroit sa famille. Le fils eut vingt-huit millions, auxquels il joignit les gouvernements de Bretagne, Nantes, Brest, le Fort-Louis, Saint-Malo, celui d'Alsace, de Brisack, de Befort, & le grand bailliage d'Haguenau, qui seul valoit trente mille livres de rente, le gouvernement de Vincennes, & enfin la charge de grand-maître de l'artillerie. Il fut lieutenant-général dès 1654, & il auroit pu être de bonne heure maréchal de France; mais la piété, toujours si utile, & si propre à faire valoir les talents, gâta tous ceux qu'il tenoit de la nature & de la fortune par le travers de son esprit. 1668-70.

» M. de Mazarin fit courir le monde à sa femme avec le dernier scandale. Il devint ridicule & insupportable au Roi, par les visions qu'il prétendoit avoir, & qu'il alloit lui raconter sur ses maîtresses. Retiré dans une de ses terres, il y devint la proie des faux

1668-70. dévots & des béats, qui profitoient de ses foiblesses & puisoient dans ses millions. Il mutila les plus belles statues, barbouilla les plus beaux tableaux de ses châteaux, pour prévenir les mauvaises pensées dans ceux qui auroient pu les voir. Il faisoit des loteries de ses domestiques, en sorte que le cuisinier devenoit intendant, le frotteur secrétaire, & ainsi du reste, parce que le sort, selon lui, marquoit la volonté de Dieu. Le feu prit au château où il demeuroit. Chacun accourut pour l'éteindre ; & lui de chasser ces coquins qui s'opposoient à la volonté de Dieu.

» Son plaisir étoit qu'on lui fît des procès, parce qu'en perdant, il cessoit de posséder un bien qui ne lui appartenoit pas, & en gagnant, il le gardoit en sureté de conscience. Il désoloit les officiers de ses terres par les détails minutieux où il vouloit entrer, & les absurdités qu'il commandoit. On n'en citera que cet exemple. Il défendit aux femmes & aux filles de ses dépendances de traire les vaches. Il vouloit faire arracher les dents de devant à ses filles, parce qu'elles les avoient

belles, & qu'il appréhendoit qu'elles n'y priſſent trop de complaiſance. 1668 - 70.

» Les dernieres années de ſa vie, il ne faiſoit qu'aller de châteaux en châteaux, & cet homme qui n'avoit pas pu garder ſa femme vivante, ſe faiſoit par-tout accompagner de ſon corps qu'il avoit fait apporter d'Angleterre. Il ne conſerva à la fin que le gouvernement d'Alſace, & deux ou trois autres petits, & il vint ainſi à bout de diſſiper tant de millions. Je l'ai vu, continue toujours Saint-Simon, lorſqu'il fut fait chevalier de l'ordre en 1668; depuis ce temps, il ne fit que trois ou quatre apparitions très-courtes à Paris & à la cour, où le Roi le recevoit toujours avec un air d'amitié & de diſtinction marquée. M. de Mazarin avoit plus de quatre-vingts ans quand il mourut. Ce ne fut une perte pour perſonne, tant le travers d'eſprit porté à un certain point, pervertit les plus excellentes choſes. »

Lauzun à la Baſtille.

T. 5, p. 328.

En quittant la cour, le duc de Mazarin voulut ſe défaire de la charge de grand-maître de l'artillerie. Lauzun en eut vent, & alla la demander au Roi, qui la lui promit, mais

1668 - 70. sous le secret, & lui fixa le jour du conseil des finances pour le déclarer. Ici on va voir l'importance d'un mot en affaires, & le prix d'une minute. « Ce jour arrivé, Lauzun va attendre le Roi dans la piece qui précédoit celle du conseil. Il y trouve Nyert, premier valet de chambre en quartier, qui lui demande amicalement pourquoi il vient. Lauzun, sûr de son affaire, croit s'acquérir cet homme en lui apprenant ce qui va être déclaré en sa faveur. Nyert lui en fait un compliment, regarde sa montre comme par réflexion, s'apperçoit, dit-il, qu'il a encore le temps d'exécuter un ordre pressé & court, que le Roi lui a donné. Il quitte Lauzun, monte quatre à quatre les marches d'un petit escalier, au haut duquel étoit le cabinet de travail de Louvois, & lui dit en deux mots ce que Lauzun vient de lui apprendre.

» Louvois haïssoit Lauzun, ami de Colbert son rival; il en craignoit la faveur & les hauteurs dans une charge qui avoit tant de rapports nécessaires avec son département de la guerre. Il embrasse Nyert, le renvoie prompte-

ment à son poste, se charge de quelques papiers pour servir d'introduction, descend, trouve dans cette piece Lauzun & Nyert. Celui-ci fait l'étonné de ce que Louvois paroît vouloir entrer, & lui représente que le conseil n'est pas fini. *N'importe*, répond le ministre, *j'ai quelque chose de pressé à dire au Roi*, & il entre. Le Roi va à lui, le tire dans l'embrasure d'une fenêtre, & lui demande ce qu'il veut. 1668 - 70.

» *Sire*, dit-il, *je sais que Votre Majesté va déclarer M. de Lauzun grand-maître de l'artillerie, & qu'il attend cette faveur au sortir du conseil. Votre Majesté est pleinement maitresse de ses graces & de ses choix; mais je crois de son service d'oser lui représenter l'incompatibilité qui est entre M. de Lauzun & moi. Votre Majesté le connoît haut & absolu. Il voudra tout changer dans l'artillerie, sans consulter. Cette charge a une connexion si nécessaire avec le département de la guerre, qu'il est impossible que le service s'y fasse quand il y aura une mésintelligence déclarée entre le grand-maître & le secrétaire d'état, & le moindre inconvénient sera que Votre Majesté soit tous les jours importunée de nos prétentions réciproques, dont il faudra*

1668 - 70. *qu'elle soit juge à tout moment.* Le Roi, très-piqué de voir son secret su par celui auquel il vouloit principalement le cacher, réfléchit un moment, dit à Louvois : *Cela n'est pas encore fait*, & va se rasseoir au conseil. On sort; Lauzun se présente. Le Roi passe & ne dit mot. Vingt fois dans la journée, Lauzun se montre avec affectation, & le Roi de garder le silence. Lauzun en parle enfin au petit coucher. Le Roi répond froidement : *Cela ne se peut encore, je verrai.*

» Quelques jours s'étant écoulés, Lauzun se procure une conversation particuliere avec le Roi, & après quelques demandes & répliques, somme audacieusement le Monarque de sa parole. Le Roi répond qu'il en est dégagé, parce qu'il n'a promis la charge que sous le secret, auquel Lauzun a manqué. Là-dessus, celui-ci s'éloigne de quelques pas, tourne le dos au Roi, tire son épée, en casse la lame sous son pied, & jure que jamais il ne servira un prince capable de lui manquer si *vilainement* de parole. Le Roi tenoit sa canne, il la jette par la fenêtre ; *Je serois fâché*,

dit-il, *d'en avoir frappé un homme de qualité*, & il ſort. Lauzun ſort auſſi, crie comme un fou qu'il eſt perdu, & en effet eſt arrêté le lendemain, & conduit à la Baſtille. 1668 – 70.

» Il fait d'abord mille extravagances, laiſſe croître ſa barbe, tient des propos d'inſenſé. Enſuite, comme s'il fût revenu à lui-même, il s'accuſe ſeul de ſon malheur, trouve que le Roi a été trop indulgent, ne regrette ni ſa charge, ni ſa liberté, mais ſeulement la perte de ſes bonnes graces. Ces diſcours rapportés au Roi par Guitry qu'il eſtimoit, le touchent. Il venoit de donner l'artillerie au comte du Lude, qui, pour la payer, avoit vendu ſa charge de premier gentilhomme de la chambre au duc de Gêvres, capitaine des gardes. Celui-ci laiſſoit la ſienne vacante. Le Roi la fait offrir à Lauzun dans la Baſtille. Le priſonnier, voyant ce ſubit & ineſpéré retour du Roi, reprend aſſez d'audace pour eſpérer d'en tirer un meilleur parti, & refuſe. Le Roi ne ſe rebute pas. Guitry va prêcher ſon ami à la Baſtille, & obtient enfin à grande peine qu'il aura la bonté d'accepter,

1668 – 70. Il paſſa donc ſubitement de la Baſtille au premier poſte de confiance, ſalua le Roi, prêta ſerment, & ſe trouva mieux que jamais établi à la cour, qu'il ne tarda pas à étonner par de nouvelles aventures encore plus extraordinaires. (1) »

La Reine, Madame de Monteſpan.

Mademoiſelle, t. 5, p. 151.

Ce qui doit le plus ſurprendre dans ce retour de faveur du Roi, c'eſt que Lauzun étoit très-mal avec Mad. de Monteſpan, qui jouiſſoit alors du plus grand crédit. Elle partageoit au moins avec la Valliere le cœur de Louis. Tout le monde le ſavoit. Il n'y avoit que la Reine qui ne vouloit même pas s'en douter. Elle fit à ce ſujet à Mademoiſelle cette confidence : « *J'ai reçu par la poſte une lettre qui m'apprend que le Roi eſt amoureux de Mad. de Monteſpan, & qu'il n'aime plus la Valliere. Je n'en crois rien. Il eſt auſſi marqué que c'eſt Mad. de Montauſier qui conduit cette intrigue, & rien n'eſt oublié de ce qui peut me le perſuader.* » Elle envoya la lettre au Roi, & les donneurs

(1) Lauzun fut fait capitaine des gardes en 1669. *Dangeau.*

d'avis,

d'avis, quels qu'ils fussent, manquerent leur coup.

1668 - 70.

Outre ces écrivains de lettres, il y avoit des faiseurs de libelles, d'autant plus dangereux, que leurs satires, écrites d'un style agréable, donnoient de la vraisemblance aux aventures déshonorantes qu'elles renfermoient. Le comte de Bussi Rabutin fut mis, en 1669, à la Bastille, *pour son histoire amoureuse des Gaules*, & n'en sortit bien des années après, que pour passer sa vie en exil. Un autre libelle, intitulé *Les Amours du Palais-Royal*, donna à Madame des inquiétudes très-alarmantes, qui furent calmées par l'activité officieuse de l'évêque de Valence.

L'évêque de Valence; libelles.

Choisy, t. 2, p. 99, 124, 132. *Reboulet*, t. 4, p. 70. *Mademoiselle*, t. 5, p. 170.

Nous l'avons laissé dans la maison de Conti, aux prises avec une cabale puissante, mais contre laquelle il se soutenoit fermement, par l'ascendant qu'il avoit pris sur le prince. Il se permettoit de lui dire des vérités utiles, qui le rendoient formidable aux flatteurs. Choisy nous a conservé un trait de cette de franchise rare auprès des princes. «Conti, d'une taille plus que suspecte, voulut un soir se masquer

1668 – 70. avec Vardes, l'homme le mieux fait de France, & quelques autres semblables. L'évêque, son premier gentilhomme, aussi sensible aux ridicules que pouvoit se donner son maître, qu'à l'altération de sa santé, lui remontre que les veilles lui sont contraires, que d'ailleurs il n'aura pas de plaisir, parce qu'il sera reconnu. Le prince ne s'habille pas moins, & prêt à sortir avec sa troupe, entre l'abbé de Roquette, doucereux, patelin, le modele de Tartuffe. Il s'adresse à Conti comme s'il le prenoit pour le marquis de Vardes, & le prie de lui montrer le prince. Ce jeu dura quelque temps. A la fin, l'évêque de Valence perdant patience, lui dit : *Allez, M. de Roquette, vous devriez mourir de honte ; & quand son altesse fait une mascarade pour se divertir, elle sait bien que la taille de M. de Vardes & la sienne sont différentes.* » Cette rude apostrophe eut son effet. Le prince se démasqua, sortit néanmoins, mais revint une demi-heure après se coucher.

Soit que cette franchise déplût, soit par d'autres raisons, l'évêque fut

obligé de quitter la maison du prince. Quand on forma celle M. le cardinal 1668 - 70. Mazarin, qui tiroit à l'argent, & qui savoit que le prélat en avoit, lui proposa la charge de premier aumônier. La Reine même lui montra qu'elle le desiroit. « *Votre majesté me fait trop d'honneur*, lui dit-il; *mais la cour des princes qui ne sont pas Rois est trop orageuse. J'en viens d'essuyer les bourasques chez M. le prince de Conti; & si votre majesté me laisse le maître de décider, je voudrois être Roi, ou demeurer comme je suis.* La Reine ne prit pas cette réponse pour un refus. *Vous y songerez*, lui dit-elle. En effet, il y eut, quelques jours après, un démêlé d'enfants entre le Roi & son frere. Monsieur y montra de la fermeté. L'évêque, qui le sut, alla trouver le Cardinal, & lui dit: *Monseigneur, j'ai songé à ce que votre éminence m'a fait l'honneur de me proposer. Je craignois que Monsieur ne fût qu'un joli prince; mais je vois qu'il y a en lui de quoi faire un homme. De tout mon cœur j'entre à son service.*

» Il étoit donc premier aumônier de Monsieur, quand M. de Louvois apporta au Roi la satire intitulée *Les*

Amours du Palais-Royal, dont on venoit
1668-70. de lui envoyer de Hollande le premier exemplaire. Madame s'y trouvoit cruellement traitée, & ſa prétendue paſſion pour le Roi racontée au long: d'ailleurs parfaitement bien écrit. Le Roi crut que Madame devoit en être informée, afin de prendre des meſures à l'égard de Monſieur, en cas qu'il en eût connoiſſance. Henriette fut pénétrée de douleur, & ne ſachant à quoi ſe déterminer, elle fait appeller l'évêque de Valence. En le voyant : *Je ſuis perdue*, lui dit-elle, *mon pauvre Valence. Tenez, liſez; liſez toutes ces fauſſes horreurs que Monſieur ne croira que trop, & puis quand même je ſerois juſtifiée avec lui, le ſerois-je avec le public, à qui on ne peut cacher cette fable?* Le prélat la conſole, la raſſure par la fauſſeté des circonſtances, & parvient à la tranquilliſer pour ce jour.

» Le lendemain, Madame n'ayant que lui à qui elle pût s'ouvrir, l'envoie chercher. On lui répond qu'il eſt à Paris, de Paris qu'il eſt à la campagne pour huit jours, on ne ſait où. *Que votre ami prend mal ſon temps pour*

se divertir ! disoit la triste Henriette à Madame de Saint-Chaumont, leur commune confidente; *je me suis ouverte à lui de la chose du monde la plus importante. Je ne puis en parler qu'à lui, & il s'absente.* On le cherche inutilement chez tous ses amis pendant dix jours. Enfin il paroît le onzieme, tire de ses poches & de dessous sa soutane trois cents exemplaires en feuilles : *Tenez, Madame*, lui dit-il, *il n'en sera plus parlé, brûlez-les vous-même.* Il lui raconte qu'au sortir de la conversation avec elle, il est parti pour la Hollande, & que moyennant deux mille pistoles, il a tiré du libraire tous les exemplaires, à deux près, dont l'un avoit été envoyé à M. de Louvois, & l'autre au Roi d'Angleterre. L'évêque en garda un pour lui, qu'il montra à l'abbé de Choisy : *Mais*, dit-il, *j'ai promis de le brûler avant de mourir.* Et sans doute, remarque l'abbé, il l'aura fait (1). 1668 – 70.

(1) Ainsi ce ne peut être la satire obscene & mal écrite, qui, sous ce titre : *La Princesse*, ou *les Amours de Madame*, se

1668 – 70.

Madame se sentit parfaitement soulagée ; le Roi loua cette généreuse vivacité de l'évêque, mais ne lui en parla pas. »

Bons conseils de l'évêque de Valence, & sa disgrace. *Choisy*, t. 3, p. 138.

Le prélat ne trouvoit pas dans Monsieur ce qui l'avoit déterminé à se donner à lui : il auroit voulu qu'il eût aspiré à la gloire des armes, & à entrer dans les conseils, & qu'il eût eu assez de fermeté pour emporter ce qu'il auroit desiré. Quant à la gloire des armes, lorsqu'il se trouva à portée d'en acquérir, il fit, à l'instigation de son premier aumônier, tout ce qu'il falloit. Celui-ci le secondoit bien. Dans la petite guerre des Pays-Bas, il l'accompagnoit aux occasions, se trouvoit avec lui dans la tranchée, jetoit de l'argent aux soldats, guidoit le prince dans les questions à faire aux officiers, & dans les rapports à faire au Roi. Celui-ci,

---

trouve dans le second volume de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, 5 vol. in-12, qui ne contiennent que des intrigues romanesques & impures. Les écrivains qui, pour être exacts, s'imposent l'obligation de tout lire, sont quelquefois à plaindre.

étonné un jour de la capacité de Monsieur, lui dit, du ton d'un homme 1668-70.
piqué & jaloux : « *D.... mon frere, qui vous en a tant appris ?* *Qui donc*, lui dit-il une autre fois, *vous a engagé à vous tant tourmenter à l'armée ?* Il répondit, peut-être trop naïvement : *C'est l'evêque de Valence. Son conseil*, répartit Louis, *n'étoit pas trop obligeant pour moi ; mais il ne vous conseilloit pas trop mal pour vous.* » On laisse à deviner en quoi l'exhortation faite au frere du Roi de remplir à la guerre les devoirs de sa naissance & de son rang, pouvoit être désobligeante pour le monarque.

L'évêque ne réussit pas mieux à faire entrer Monsieur au conseil. Le prince le demanda, fut refusé, & n'osa insister. Comme les donneurs d'avis auprès des grands sont en quelque maniere garants du succès de leurs propositions, Monsieur se plaignit aigrement de ce que son premier aumônier l'avoit embarqué à se faire refuser. Il en eut beaucoup d'humeur contre lui. Philippe voyoit aussi avec peine que le prélat étoit toujours en querelle avec le chevalier de Lorraine

son favori ; que dans les dissentions,
1668 – 70. qui étoient très-fréquentes entre lui & Madame, il se montroit plus porté pour sa femme. Enfin le chevalier, que la faveur de l'époux rendoit quelquefois insolent à l'égard de l'épouse, ayant été exilé à la priere de la princesse, le prince s'en prit à l'évêque, qui passoit pour le conseiller d'Henriette, l'obligea de se défaire de sa charge & de quitter sa maison.

Le disgracié s'échappa en rodomontades, & affecta de narguer le prince, en restant à Paris & à la cour malgré lui. Monsieur s'en plaignit au Roi, qui l'exila dans son diocese, charmé peut-être de trouver cette occasion d'éloigner un homme capable d'inspirer à son frere des desirs élevés qu'il ne vouloit pas satisfaire. Madame fut très-fâchée de son absence. Dans plus d'une circonstance embarrassante, elle auroit desiré le consulter mieux qu'on ne peut faire par lettres ; mais la défense de sortir de son diocese étoit positive, & il n'osoit l'enfreindre. Il le risqua cependant une fois, sur les instances pressantes

& réitérées de la princesse, & il paya bien cher sa complaisance. 1670.

Les Hollandois avoient été fort effrayés des succès du Roi dans les Pays-Bas. Tremblants pour eux-mêmes, ils sonnerent l'alarme dans toute l'Europe. Il résulta de leurs efforts une ligue, dont la puissance redoutée du Roi le détermina à la paix d'Aix-la-Chapelle, qui, quoique glorieuse pour la France, étoit cependant un sacrifice. Ces républicains, s'en applaudirent avec ostentation. Il sortit de leurs presses des écrits ironiques, assez mortifiants pour la vanité de Louis XIV. Ce n'étoit pas l'ouvrage des états; mais ils ne les réprimoient pas. Le Roi en fut vivement choqué, & résolut de les punir avec éclat. Il fut question de désunir la ligue qu'ils avoient formée pour leur défense, & sur-tout d'en détacher le Roi d'Angleterre, qui étoit le membre principal. Louis résolut d'y employer Madame, sœur de ce Roi, dont elle étoit fort aimée. La négociation de la princesse fut un grand mystere, auquel son époux ne fut pas admis, parce qu'on craignoit

L'évêque de Valence en prison. *Choisy*, t. 2, p. 158.

1670. son indiscrétion, & dont Louvois fut exclus de la part de Madame, à qui son caractere brusque & hautain déplaisoit.

L'évêque de Valence lui auroit été fort utile dans cette circonstance. Elle le manda. Choisy dit que « c'étoit pour le consulter sur des mesures à prendre avec son frere touchant le rétablissement de la religion catholique en Angleterre (1), où elle desiroit que le prélat la suivît *incognito*. » Quel qu'ait été le motif de Madame, que le prélat lui-même n'a jamais su, elle lui dépêcha un dernier courier chargé d'une lettre qui commençoit ainsi : « *Vous ne m'aimez donc plus, mon pauvre évêque, puisque vous me refusez une consolation dont je ne puis me passer ?* » Supposant ensuite qu'il avoit, comme il étoit vrai, obtenu la permission de s'absenter de son diocese pour aller dans sa famille, elle lui traçoit ainsi sa marche : « *Vous vous rendrez à Saint-*

(1) On trouve quelque indice de ce projet dans l'oraison funebre d'Henriette, par Bossuet, *seconde partie*, p. 91.

Denis pour le jour du service de ma mere. Vous descendrez chez un officier de ma bouche, qui y demeure. L'office sera long, je me trouverai mal. On me transportera dans cette maison, & j'y conférerai avec vous. » 1670.

Ne pouvant résister à une invitation si pressante, l'évêque part publiquement, comme s'il alloit en Limousin. Dans les montagnes d'Auvergne, il quitte la route, se déguise, & prend celle de Paris avec la Mack son neveu. Malheureusement il tombe malade à Gien. Son neveu lui persuade, malgré une grosse fievre, de gagner Paris, & le loge dans une maison très-écartée, où il le croit bien caché (1). Les suppôts d'Esculape sont mandés; & pendant qu'entre leurs mains il subissoit toutes les opérations de la médecine, se présente un officier de police avec ses archers, qui l'arrêtent comme faux monnoyeur. Il se récrie sur l'erreur; l'officier insiste, & l'évêque est

(1) Dans une petite rue aboutissante à la rue Saint-Denis, chez un tireur d'or, au cinquieme étage.

1670. obligé de lui déclarer ce qu'il est. Il va en faire son rapport au ministre. On lui répond de retourner, & d'exécuter une autre fois ses ordres sans tant raisonner. L'officier s'apperçoit bien qu'on veut être trompé. Il saisit le prétendu faux monnoyeur, & le mene au Châtelet.

Le dénouement de la comédie ne tarda pas. L'évêque envoya chercher les agents généraux. Ils rapporterent au Roi ce qu'ils avoient vu. « *L'évêque de Valence au Châtelet*, s'écria-t-il avec un air de surprise, *cela est impossible. Il est ou dans son diocese, ou en Limousin.* » Cependant à la fin il voulut bien les croire, & donna des ordres pour le faire sortir. Son exil dans son diocese fut changé moins agréablement pour lui. Il fut envoyé à l'isle Jourdain, où il resta quatorze ans, au bout desquels le Roi & Monsieur le reçurent bien, & il fut transféré à l'archevêché d'Aix, où il montra, ainsi qu'à Valence, tous les talents d'un excellent évêque (1). Il a toujours attribué ce

(1) Ce morceau, que nous abrégeons, est un des meilleurs des mémoires de Choisy. *Voy. t. 2, p. 154.*

mauvais tour à Louvois, qui s'en prenoit à lui de l'averſion de Madame. 1670.
On doit obſerver que cette princeſſe fut avertie par le neveu de l'évêque, aſſez à temps pour lui ſauver le plus déſagréable de l'affront. Avec le crédit qu'elle avoit alors auprès du Roi, auquel elle étoit néceſſaire pour la négociation d'Angleterre, elle auroit pu adoucir l'amertume de l'inſulte, en le garantiſſant d'un ſecond exil. Elle ne le fit pas. « Après *cet exemple*, dit Choiſy, *ſacrifiez-vous pour les princes !* »

Voyage de Madame. *Reboulet*, t. 4, p. 152. *Mademoiſelle*, t. 6, p. 197.

Madame partit avec le Roi, qui avoit annoncé depuis quelque temps un voyage ſur les côtes de Picardie. Le prétexte étoit de faire voir à la Reine les villes que le Roi avoit réunies à la France comme héritage de cette princeſſe. L'eſcorte pouvoit paſſer pour une véritable armée, dont le Roi avoit donné le commandement au comte de Lauzun, avec le titre de général. Il étoit convenu que le Roi d'Angleterre, ſachant ſa ſœur ſi près de lui, l'inviteroit à paſſer la mer, & qu'elle acheveroit ainſi le traité commencé pour le détacher de la Hollande.

1670. Le voyaye se fit avec plus de magnificence que de plaisir. La Reine montroit une aigreur assez excusable, forcée d'avoir à ses côtés mesdames de la Valliere & de Montespan, à qui elle savoit bien qu'étoient destinées les attentions de son époux, lors même qu'elles paroissoient s'adresser à elle. Madame fut presque toujours malade, chagrinée par son mari, qui ne lui pardonnoit pas le mystere qu'on lui avoit fait, & dont il étoit alors instruit, ni quelques légéretés ou imprudences qu'il ne cessoit de lui reprocher. La plus contente des princesses étoit Mademoiselle, revenue depuis peu à la cour, d'où elle avoit avoit été reléguée dans ses terres, non pour n'avoir pas voulu épouser le Roi de Portugal, mais pour s'en être vantée. Elle voyoit à chaque moment celui que son cœur préféroit à des couronnes (1). On sait que cet

(1) J'ai vu, en 1744, sur une cheminée du château de la ville d'Eu, son portrait en grand. Auprès d'elle étoit un Amour qu'elle regardoit tendrement. Il tenoit une balance, dont l'un des bassins étoit chargé

amant fortuné étoit le comte de Lauzun. Son commandement lui fournissoit l'occasion de se montrer souvent à elle, & à elle les moyens de le confirmer, par des attentions flatteuses, dans la persuasion d'une passion dont il se doutoit déja. 1670.

Duchesse de Portsmouth.

Selon les arrangements pris, Madame passa de Calais à Douvres. Connoissant le tempérament inflammable de Charles II, on la fit accompagner par Mademoiselle de Keroualle, très-belle Bretonne, dans l'espérance que ses charmes faciliteroient la négociation de la princesse, espece de ruse qu'on sauroit bien qualifier entre particuliers. Madame de Sévigné rapporte sur cette personne une anecdote instructive pour ses semblables. « Keroualle, dit-elle, n'a été trompée sur rien. Elle avoit envie d'être la maîtresse du Roi, elle l'est .... Elle a un fils qui vient d'être reconnu (1), & à qui on a donné deux duchés. Elle

Sévigné, t. 3, p. 76, sous le 11 novembre 1675.

d'un sceptre & d'une couronne, l'autre d'un cœur enflammé qui l'emportoit.

(1) Le duc de Richemont descend de ce fils. Il a en France le duché d'Aubigny.

amasse des trésors, & se fait aimer
1670. & *respecter* de qui elle peut. Mais elle n'avoit pas prévu trouver en chemin une jeune comédienne, dont le Roi est ensorcelé. Elle n'a pas le pouvoir de l'en détacher un moment.... La comédienne est aussi fiere que la duchesse de Portsmouth; elle la morgue..... lui dérobe souvent le Roi, & se vante de ses préférences. Elle est jeune, folle, hardie, débauchée, & plaisante : elle chante, elle danse, & fait son métier de bonne foi. Elle a un fils, elle veut qu'il soit reconnu. Voici son raisonnement. Cette demoiselle, dit-elle, fait la personne de qualité. Elle dit que tout est son parent en France. Dès qu'il meurt quelque grand, elle prend le deuil. Hé bien, puisqu'elle est de si grande qualité, pourquoi s'est-elle faite C....? Elle devroit mourir de honte. Pour moi, c'est mon métier. Je ne me pique pas d'autre chose. Le Roi m'entretient; je ne suis qu'à lui présentement. J'en ai un fils, je prétends qu'il doit être reconnu, & il le reconnoîtra, car il m'aime autant que sa Portsmouth. Cette créature,

continue madame de Sévigné, tient le haut du pavé, & décontenance & embarrasse extraordinairement la duchesse. Voilà de ces originaux qui me font plaisir. » 1670.

A l'aide de mademoiselle de Keroualle, ou par son ascendant sur son frere, Madame réussit parfaitement dans son traité. Elle revint satisfaite & en meilleure santé; mais la malheureuse princesse portoit dans son sein le germe de la maladie cruelle qui l'enleva bientôt, ou bien la main exécrable qui devoit la précipiter dans le tombeau, préparoit déja son crime. Henriette arriva au commencement de juin 1670, & le 29 éclata subitement, à Saint-Cloud, sa demeure, ce cri effrayant : *Madme se meurt*, & huit heures après : *Madame est morte*. Le mal se déclara par des douleurs affreuses, au moment qu'elle achevoit de boire un verre d'eau de chicorée, & sa premiere exclamation fut qu'elle étoit empoisonné ... Elle se rétracta cependant, quand son confesseur lui fit connoître le danger & sans doute l'injustice du soupçon que cette inculpation vague alloit

Mort de Madame.

La Fayette, t. 1, p. 154. *Mademoiselle*, t. 6, p. 227.

Bossuet, *Oraison funebre*. *Hénault*, *sur* 1670.

1670. occasionner. Mais en considérant ce qui se passa pendant la courte durée de sa maladie, & immédiatement après, on ne sait que conjecturer.

Mademoiselle, qui y courut des premieres avec le Roi, rapporte des circonstances qui sont précieuses. « En arrivant à Saint-Cloud, dit-elle, nous ne trouvâmes quasi personne qui parût affligé. Monsieur sembloit fort étonné. Nous vîmes Madame sur un petit lit qu'on avoit fait à sa ruelle, toute échevelée : elle n'avoit pas eu assez de relâche pour se faire coiffer de nuit, sa chemise dénouée au cou & aux bras, le visage pâle, & le nez retiré ; elle avoit la figure d'une morte. On causoit, on alloit & venoit dans cette chambre, on y rioit, comme si elle avoit été dans un autre état. La malade voyoit avec peine cette tranquillité de tout le monde. Le Roi voulut raisonner avec les médecins ; ils ne savoient que lui répondre. Valot avoit décidé que c'étoit une colique qui passeroit en peu de temps. Les autres n'osoient parler autrement. *Mais*, disoit le Roi, *on ne laisse pas ainsi périr une personne sans aucun secours.* Ils se regardoient & ne disoient mot. »

Ce détail dénote, finon une mort procurée, du moins une mort précédée de bien peu de mefures propres à la prévenir. M. d'Argenfon raconte dans fes effais, qu'entre les officiers de bouche d'Henriette, il y en eut un qui fe trouva affez riche après fa mort, pour ne pas defirer comme les autres d'entrer au fervice de la feconde femme de Monfieur. « Comme celle-ci, lifant la lifte de ces officiers, & voyant que celui-ci manquoit, en témoignoit de l'étonnement, & demandoit s'il étoit mort : Oh non, dit Monfieur ; mais je compte qu'il ne vous fervira jamais. On a remarqué, ajoute le même écrivain, que cet homme ne parloit jamais de Monfieur, que jamais il n'alloit au Palais-Royal ni à Saint-Cloud. On prétend même qu'il fe troubloit, quand on parloit devant lui de fon ancienne maîtreffe (1). »

1670.

D'Argenfon, p. 291.

(1) Madame, feconde femme de Monfieur, donne comme un fait certain, dans beaucoup d'endroits de fes fragments, qu'Henriette fut empoifonnée. *Voyez t. 2, p. 222.*

1670. Enfin, les Médecins qui assisterent à l'ouverture du corps, ne s'accorderent point sur l'état des parties nobles, que les uns trouverent saines, & les autres viciées autrement qu'elles ne devoient l'être par une maladie : contradiction très-favorable aux jugements que se permet la malice humaine dans ces occasions. D'un autre côté, on a pu remarquer qu'Henriette étoit languissante depuis quelque temps. Des accidents survenus dans ses grossesses, des plaisirs pris sans ménagement, avoient épuisé son tempérament. Ajoutez ses chagrins domestiques, la jalousie de Monsieur, l'insolence de ses favoris, peut-être des remords qui n'ont pas besoin de grandes fautes pour naître dans les belles ames. Ces causes réunies ont pu occasionner l'irruption subite d'un mal long-temps caché, & qui se seroit montré plus fort que les remedes, quand même ils auroient été administrés.

Louis XIV donna moins de larmes à sa belle-sœur, qu'on n'en auroit attendu de leur union. Monsieur borna sa tristesse aux cérémonies du deuil, selon son caractere, qui lui faisoit atta-

cher une grande importance à ces sortes de choses. Le reste de la cour pleura, & le public regretta sincérement une princesse de vingt-six ans, douée, au rapport de l'évêque de Valence cité par Hénault, de toutes les qualités propres à la faire aimer. D'un esprit solide & délicat, elle mêloit dans toute sa conversation une douceur qu'on ne trouvoit pas dans les autres personnes royales. On eût dit qu'elle s'approprioit les cœurs, au lieu de les laisser en commun, par ce je ne sais quoi qui fait que l'on plaît. Les délicats convenoient que chez les autres il étoit copié, il n'étoit original qu'en Madame. » Elle laissa deux princesses; l'une, mariée ensuite au duc de Savoie, fut heureuse; l'autre, comme nous le verrons, a retracé les charmes & le malheur de sa mere. 1670.

A peine Madame fut-elle morte, que le Roi proposa sa place à Mademoiselle. Elle l'avoit desirée autrefois; mais l'amour en ce moment étouffoit l'ambition dans son cœur. L'histoire ressemble au roman dans les mémoires de cette princesse, lorsqu'elle dépeint l'espece de magie dont

Mademoiselle, Lauzun.

Mademoiselle, t. 7, p. 60. *Sévigné*, t. 1, p. 20. *Mémoires de Maintenon*, t. 2, p. 25.

1670. se servit Lauzun pour l'enchanter ; tendresse simulée, témérités, repentirs, défiances, respect, délire, propos sages, espérances, dépits : enfin, une complication de moyens qui aboutirent à un dénouement *dont on ne trouve qu'un exemple dans les siecles passés*, dit madame de Sévigné ; *encore cet exemple n'est-il pas juste* (1). Elle le raconte, ce dénouement, d'une maniere qui fait encore partager l'étonnement du moment.

Je m'en vais vous mander, écritelle à M. de Coulanges, bel esprit du temps, fameux par ses jolies chansons, « je m'en vais vous mander la chose la plus surprenante, la plus merveilleuse, la plus miraculeuse, la plus triomphante, la plus étourdissante, la plus inouie, la plus singuliere, la plus extraordinaire, la plus incroyable, la plus imprévue, la plus grande, la plus petite, la plus rare, la plus

(1) Apparemment l'exemple de Marie d'Angleterre, sœur de Henri VIII, qui, devenue veuve de Louis XII, se remaria trois mois après au duc de Suffolc, qu'elle avoit aimé auparavant.

commune, la plus éclatante, la plus fecrete jufqu'aujourd'hui, la plus brillante, la plus digne d'envie. Une chofe que nous ne faurions croire à Paris, comment le croiriez-vous en province? Une chofe qui fe fera dimanche, où ceux qui le verront n'en croiront pas leurs yeux. Une chofe qui fe fera dimanche, & qui ne fera peut-être pas faite lundi. Je ne puis vous la dire, devinez-la. » 1670.

Après quelques plaifanteries de fociété, elle continue : » Hé bien, il faut donc vous la dire. M. de Lauzun époufe Dimanche au Louvre : devinez qui? Je vous le donne en quatre, je vous le donne en fix, je vous le donne en cent. Voilà, dit madame de Coulanges, qui eft bien difficile à deviner; c'eft madame de la Valliere, point du tout, Madame. C'eft donc mademoifelle de Rets? Point du tout. Vous êtes bien provinciale. Ah! vraiment, nous fommes bien fimples, dites-vous; c'eft mademoifelle Colbert. Encore moins. C'eft affurément mademoifelle de Crequy. Vous n'y êtes pas. Il faut donc à la fin vous le dire; il époufe dimanche au Lou-

1670. vre, avec la permiſſion du Roi, Mademoiſelle...Mademoiſelle, la grande Mademoiſelle; Mademoiſelle, fille de feu Monſieur; Mademoiſelle, petite-fille de Henri IV, Mademoiſelle d'Eu, Mademoiſelle de Dombes, Mademoiſelle de Montpenſier, Mademoiſelle d'Orléans, Mademoiſelle, couſine-germaine du Roi, Mademoiſelle, le ſeul parti de France qui fût digne de Monſieur. Voilà un beau ſujet de s'écrier, ajoute la nouvelliſte, ſi vous le faites, ſi vous vous mettez hors de vous-même, ſi vous dites que cela eſt faux, qu'on ſe moque de vous, que voilà une belle raillerie, que cela eſt bien fade à imaginer; ſi enfin vous nous dites des injures: nous trouverons que vous avez raiſon; nous en avons fait autant que vous. »

Dans la lettre ſuivante, elle nous donne le détail de l'aventure, dans ſa maniere, qu'on trouvera peut-être un peu familiere pour l'hiſtoire; mais qui raſſemble du moins toutes les circonſtances, & les met ſous les yeux comme ſi on y étoit. « Ce qui s'appelle, dit-elle, tomber du haut des-nues, c'eſt ce qui arriva hier au

ſoir

ſoir aux Tuileries : mais il faut reprendre les choſes de plus haut. Vous êtes à la joie, aux tranſports, aux raviſſements de la princeſſe & de ſon bienheureux amant. Ce fut donc lundi que la choſe fut déclarée, comme je vous l'ai mandé. Le mardi ſe paſſa à parler, à s'étonner, à complimenter; le mercredi, Mademoiſelle fit une donation à M. de Lauzun, afin qu'il eût les titres & les ornements néceſſaires pour être nommé dans le contrat de mariage, qui fut fait le même jour. Elle lui donna donc, en attendant mieux, quatre duchés. Le premier, c'eſt le comté d'Eu, la premiere pairie de France, & qui donne le premier rang; le duché de Montpenſier, dont il porta le nom hier toute la journée; le duché de Châtellerault, le comté de Saint-Fargeau: tout cela eſtimé vingt-deux millions. Le contrat fut dreſſé enſuite, & il y prit le nom de Montpenſier. 1670.

» Le jeudi matin, qui étoit hier, Mademoiſelle eſpéra que le Roi ſigneroit le contrat, comme il l'avoit dit; mais, ſur les ſept heures du ſoir, la Reine, Monſieur, & pluſieurs prin-

ces, firent entendre à Sa Majesté que
1670. cette affaire faisoit tort à sa réputation; en sorte qu'après avoir fait venir Mademoiselle & M. de Lauzun, il leur déclara devant M. le Prince, qu'il leur défendoit absolument de songer à ce mariage. M. de Lauzun reçut cette défense avec tout le respect, toute la soumission, toute la fermeté & tout le désespoir que méritoit une si grande chûte. Pour Mademoiselle, suivant son humeur, elle éclata en pleurs, en cris, en douleurs violentes, en plaintes excessives. Voilà, continue madame de Sévigné, un beau sujet de roman ou de tragédie; mais sur-tout un beau sujet de raisonner & de parler éternellement; c'est ce que nous faisons jour & nuit, soir & matin, sans fin, sans cesse; nous espérons que vous en ferez autant. »

Certainement, les espérances de madame de Sévigné ne furent point trompées alors; & encore à présent, on raisonne volontiers sur cet événement & ses suites. Quelle fut la cause de la rupture du mariage public ? Le mariage secret eut-il lieu ? C'est un problême que la qualité des personnages permet de discuter.

Au premier bruit qui se répandit de cet hymen si prochain, les courtisans, frappés d'étonnement, resterent comme immobiles; le consentement qu'on savoit que le Roi y avoit donné en imposa, & les envieux se turent. Mais huit jours que Lauzun prit imprudemment pour faire ses préparatifs, pour avoir de belles livrées, un train superbe, des habits magnifiques, & paroître à la cérémonie avec l'éclat d'un prince, donnerent à ses ennemis le temps de respirer. La maison royale désapprouva ce mariage à titre de mésalliance. Les grands & les ministres trouverent qu'il alloit donner un accroissement énorme de crédit & d'autorité à un homme qui n'étoit déja que trop fier & trop hautain. Tous ensemble, il firent un si violent effort auprès du monarque, qu'ils lui arracherent la rétractation de son consentement. Ainsi ce fut la vanité de Lauzun qui amena la rupture de son mariage. 1670.

Quant à la question, s'il y eut un mariage secret, on le croiroit à la vivacité que la princesse mit dans ses instances, quand le Roi lui annonça Mademoiselle, t. 7, p. 69.

1670. ce qu'elle appelle *son malheur.* « *Je me jetai*, dit-elle, *à ses pieds : je le le conjurai de ne me pas défendre de l'épouser. J'ai déja dit à Votre Majesté*, ajouta-t-elle, *que je ne puis trouver de repos, ni faire mon salut, si je ne passe le reste de ma vie avec un homme qui m'inspirera tous les jours de nouvelles tendresses pour votre personne. Otez-moi la vie plutôt que de me laisser dans l'état où vous m'allez mettre.* » Louis, naturellement sensible, la consola, lui dit, pour l'adoucir, qu'il ne lui défendoit pas de le voir, qu'elle feroit bien de le consulter dans toutes ses affaires. « *Vous ne sauriez*, ajouta-t-il, *pvendre conseil d'un plus habile & plus honnête homme que lui. Hé bien*, répondit-elle, *puisque Votre Majesté ne désapprouve pas que je le regarde comme mon premier ami, je suis trop heureuse.* »

Cimenta-t-elle ce bonheur par le mariage ? L auteur des mémoires de Maintenon l'a cru. « Madame de Nogent, dit-il, sœur de Lauzun, encouragea Mademoiselle à achever un mariage auquel il ne manquoit que les cérémonies de l'église ; & un prêtre leur donna la bénédiction nuptiale. » Mais dans une époque posté-

rieure, Lauzun fait dire à Mademoiselle, qu'il ne pouvoit pas voir, qu'on lui proposera peut-être d'épouser M. de Longueville : « *Que quoiqu'il ne pense plus à l'affaire pour son compte particulier, il en seroit inconsolable. Que si la reine d'Angleterre mouroit, & qu'on lui offrit la main de ce Prince, il en seroit très-fâché, quoiqu'il n'y pût plus songer pour lui.* » On reconnoît dans ces expressions un ambitieux, qui voudroit bien pouvoir ne pas renoncer à ses espérances : mais est-ce le langage d'un homme qui auroit été secrétement attaché à la princesse par des liens indissolubles? Il est donc à présumer qu'il n'y eut point alors de mariage clandestin, & que ce ne fut point cette témérité qui attira à Lauzun la terrible catastrophe dont nous allons parler.

1670.

Page 142.

Le sang-froid & la résignation que Lauzun marqua, quand le Roi lui annonça la rupture de son mariage, n'étoit certainement pas chez lui un état naturel. On conçoit qu'il dut conserver un vif ressentiment contre ceux qu'il soupçonnoit de l'avoir desservi. Si la politique l'engagea quelquefois

Prison de Lauzun.

Mademoiselle, t. 7, p. 130.
Mémoires de Maintenon, t. 2, p. 26.
Sévigné, t. 1, p. 344.
Saint-Simon, t. 5, p. 326.

1671. à étouffer son dépit, son caractere irascible ne lui permit pas toujours d'en arrêter les éclats, & il se fit ainsi une multitude d'ennemis qui ne songeoient qu'à le perdre. On y travailla un an avant d'obtenir de Louis XIV de sévir contre une espece de favori, qu'il regardoit, ainsi qu'il le dit à Mademoiselle, comme un *fort honnête homme*. Pour y réussir, on peut conjecturer qu'il ne fallut pas moins que quelque aventure semblable à la hardiesse impudente dont Saint-Simon rend compte en ces termes.

« Lauzun étoit assez bien avec madame de Montespan, pour la prier de s'intéresser à lui obtenir des graces; mais il soupçonnoit qu'elle ne lui rendroit pas auprès du Roi les services qu'elle promettoit. Dans cette idée, un jour qu'elle s'étoit engagée à parler en sa faveur, il prend, pour s'assurer de sa fidélité, une résolution incroyable, si elle n'étoit attestée par toute la cour d'alors, & si lui-même ne l'avoit avouée depuis. Par le même moyen qui lui avoit déja réussi, c'est-à-dire, à force d'argent, il gagne une femme de chambre, se cache sous le

lit où sa maîtresse attendoit le Roi, entend tous leurs propos, les demandes, les observations, les répliques; s'assure bien qu'il est trahi; retient non-seulement le sens, mais les expressions, & dégagé par la sortie du Roi, pendant que madame de Montespan se remet à sa toilette, il fait le tour, & va se coller à la porte de son appartement. 1671.

» Il lui présente la main pour la mener à la répétition d'un ballet où toute la cour doit assister. *Puis-je me flatter*, lui dit-il avec un air plein de douceur & de respect, *que vous avez daigné vous souvenir de moi auprès du Roi?* Elle l'assure qu'elle n'y a pas manqué, & lui compose un roman des services qu'elle venoit de lui rendre. Il l'interrompoit de temps en temps par des questions naïves: il faisoit le crédule, pour la mieux enferrer. A la fin, il lui serre fortement la main, lui dit qu'elle est une menteuse, une coquine, une.... & lui répete mot pour mot sa conversation avec le Roi. La pauvre femme toute troublée, n'a pas la force de répondre, les jambes lui manquent,

à peine peut-elle parvenir au lieu de
1671. la répétition, où elle s'évanouit. Elle conta le ſoir au Roi ce qui lui étoit arrivé avec Lauzun. *Il m'a*, diſoit-elle, *rapporté toute notre converſation, rien ne lui eſt échappé, les mots, les propres termes. Il faut qu'il ſoit ſorcier, & il n'y a que le D..... qui ait pu l'informer ſi tôt & ſi exactement.* » Le Roi fut très-irrité des injures dites à ſa maîtreſſe. Quant à la prétendue ſorcellerie, ſans doute il n'en crut rien ; mais il ne douta pas que Lauzun n'eût employé quelque ſtratagême pour ſurprendre ſes ſecrets, manœuvre odieuſe à l'égard d'un particulier, crime à l'égard d'un Roi. Auſſi, lorſqu'il s'y attendoit le moins, Lauzun fut arrêté par le maréchal de Rochefort, capitaine des Gardes en quartier, conduit à la Baſtille, & de là dans la citadelle de Pignerol, où il fut enfermé *ſous une baſſe voûte*. Mademoiſelle éclata en plaintes ; mais dans ſes éternels gémiſſements, jamais elle ne crie à l'injuſtice, & ne dit mot des motifs qui ont pu occaſionner à ſon favori une ſi dure captivité. Sans doute elle ne les a pas ignorés ;

& si elle ne s'est pas écriée contre la punition, c'est que, soit ce crime, soit un autre, il la méritoit. 1671.

Il se porta assez bien quelque temps dans son cachot ; mais à la fin il y tomba dangereusement malade, demanda un prêtre, & n'en voulut pas d'autre qu'un capucin. « *Quand on me le présenta*, à ce qu'il a rapporté lui-même, *je lui sautai à la barbe, & la lui tirai, pour voir si elle n'étoit pas postiche, & si ce n'étoit pas un faux prêtre qu'on me présentoit afin de découvrir par lui mes secrets.*

Lauzun & Fouquet à Pignerol.

Saint-Simon, t. 5, p. 344.

» Depuis environ sept ans, le surintendant étoit enfermé dant la même citadelle. Entre les prisonniers, il y a des industries que la nécessité apprend. Ceux de Pignerol, non-seulement se parloient, mais se visitoient même par des trous artistement cachés. Lauzun & Fouquet, deux hommes également importants, desirerent se voir. Le dernier sur-tout, qui n'avoit pas de communication au dehors, brûloit d'impatience d'entretenir un homme en état de lui apprendre ce qui s'étoit passé à la cour depuis sa captivité. Voilà donc Lauzun hissé

1671. chez Fouquet. Celui-ci de le questionner, l'autre de lui conter sa fortune & ses malheurs. Le surintendant ouvrit les oreilles & de grands yeux, quand ce Péguilin, ce cadet de Gascogne, qu'il avoit vu trop heureux d'être hébergé chez le maréchal de Grammont, il lui entendit dire qu'il avoit été général des dragons, capitaine des gardes, patenté & en fonction de général d'armée. Il le crut fou, & qu'il lui racontoit des visions, quand il lui expliqua comment il avoit manqué l'artillerie, & ce qui s'étoit passé ensuite à cette occasion. Mais il ne douta plus de sa folie arrivée à son comble, quand il raconta son mariage consenti par le Roi avec Mademoiselle, comment rompu, & tous les biens qu'elle lui avoit assurés. Fouquet en eut peur, & craignit de se trouver seul avec lui. Il n'avoit plus de plaisir à l'entendre, parce que lui croyant, par l'extravagance de ses premiers récits, la cervelle totalement renversée, il prenoit pour des contes tout ce qu'il lui disoit s'être passé dans le monde depuis sa prison.

» Quand la cour jugea à propos

d'adoucir le sort du surintendant, qu'il eut permission de voir sa femme, & quelques personnes de Pignerol, une des premieres choses qu'il leur dit, fut de plaindre ce malheureux Péguilin, qu'il avoit laissé à la cour sur un assez bon pied pour son âge, à qui l'esprit avoit tourné, & dont on cachoit la folie dans ce château : mais quel fut son étonnement quand ils lui assurerent la vérité de ce que Lauzun avoit raconté ! Peu s'en fallut qu'il ne les crût tous fous, & il eut besoin de temps pour se laisser persuader. » Quand cela arriva, il y avoit long-temps qu'on ne parloit plus de Lauzun à la cour. « *Oh le bon pays*, s'écrie à cette occasion madame de Sévigné, *le bon pays pour oublier les malheureux !* » 1671.

Nous joindrons à Lauzun deux courtisans moins fameux. Cavois, que l'amour conduisit à la fortune, & la Vauguion, que son mérite ne put soustraire à la pauvreté. « Il se rencontre, dit Saint-Simon, à l'occasion du premier, il se rencontre dans les cours, des personnages singuliers, qui, sans grand esprit, sans

Cavois.

Saint-Simon, t. 1, premiere partie, p. 90.

1671. naissance bien distinguée, prennent dans la familiarité de ce qu'il y a de plus grand, se rendent considérables, & font enfin, on ne sait pourquoi, compter le monde avec eux..... Telle fut toute sa vie Cavois; son nom étoit *Oger*. Sa mere, femme intrigante, venue de sa province à la cour pendant les guerres civiles, lorsque la Reine-mere avoit besoin de tout le monde & accueilloit assez indifféremment ceux qui se présentoient, trouva accès auprès d'elle, y introduisit son fils, le lia chez madame de Seignelay, la douairiere, où se rendoit habituellement la plus fine fleur des courtisans. Il étoit beau & bien fait. Les combats singuliers étant alors à la mode, malgré les édits, il ne se refusa à aucun; ce qui lui fit donner le nom *de brave Cavois*, qu'il porta toujours.

» Mademoiselle de Coëtlogon, une des filles de la Reine Marie-Therese, s'éprit de ce brave par excellence, & s'en éprit jusqu'à la folie. Elle étoit plus laide que belle, sage, naïve, sans malice, ce qu'on appelle une bonne créature, & aimée de tout le monde; de sorte

que personne ne s'avisa de trouver son amour étrange ; & ce qui est un prodige, tout le monde en eut pitié. Elle faisoit toutes les avances. Cavois, importuné à mourir, étoit cruel, & quelquefois brutal. Le Roi & la Reine lui en firent des reproches, & exigerent qu'il fût plus humain. 1671.

» La guere vint, il fallut aller à l'armée. Voilà Coëtlogon aux larmes, aux cris, qui quitta toutes les parures tant que dura la campagne, & ne les reprit qu'au retour de Cavois, & jamais on n'en fit que rire. Autre douleur ; Cavois fut mis à la Bastille pour duel. Chacun alla faire compliment de condoléance à la Demoiselle. Elle parla au Roi ; refusée, elle le querella ; voyant que le Roi en rioit, elle en vint aux injures, & jusqu'à lui présenter les ongles, auxquels il crut prudent de ne pas s'exposer. Quand il mangeoit avec la Reine, elle ne vouloit pas le servir, & disoit qu'il ne le méritoit pas. Les vapeurs la prirent, la jaunisse, le désespoir, au point que le Roi & la Reine ordonnerent à madame de Richelieu de mener &

1671. remener Coëtlogon voir Cavois à la Bastille. Il sortit enfin, & Coëtlogon de reprendre ses parures, qu'elle avoit quittées; mais on eut de la peine à l'engager de pardonner au Roi.

» Cela n'empêcha pas qu'il n'en eût pitié. A la mort du marquis de Froulay, grand maréchal des logis de sa maison, il fit appeller Cavois, & lui offrit cette charge pour dot de la Demoiselle, s'il vouloit l'épouser. Il n'hésita pas, & vécut parfaitement bien avec elle. Je les ai vus, continue Saint-Simon, elle toujours dans la même adoration; lui grave, sérieux, l'air souvent impatienté de ses caresses.

» Il se mit en tête d'être chevalier de l'ordre, & ce fut le ver rongeur de sa vie. A toutes les promotions, il espéroit, & il se voyoit toujours frustré. Le dépit le prit, il demanda au Roi à vendre sa charge & à se retirer. Louis XIV laissa passer cette fougue sans lui répondre. Quelques jours après, il l'appella dans son cabinet, & lui dit : *il y a trop long-temps que nous sommes ensemble, pour*

nous séparer. Je ne veux point que vous me quittiez, j'aurai soin de vos affaires. Il ajouta, à ce qu'a dit Cavois, des promesses sur l'ordre, & le voilà rembarqué à la cour plus que jamais. Il y étoit estimé & aimé des plus grands, excellent ami, à qui on pouvoit se fier. Il s'étoit érigé chez lui une espece de tribunal auquel il ne falloit pas déplaire. Les ministres même le ménageoient. » Il se donnoit les airs de capacité, dont le Roi plaisantoit. S'étant apperçu qu'il se promenoit souvent sur la terrasse avec Racine, il dit : « Cavois croit devenir un bel esprit, & Racine se croira bientôt un fin courtisan. »

1671.

Choisy, t. 1, p. 36.

« La Vauguion, bon gentilhomme, étoit aussi parfaitement bien fait; mais plus que brun, & d'une figure Espagnole. Il avoit de la grace, une voix charmante qu'il accompagnoit supérieurement du luth & de la guitare. Avec cela de l'esprit, le jargon & le solide de la galanterie. Il se nommoit d'abord Bethoulat, ensuite Fromentau, enfin la Vauguion, lorsqu'il eut épousé, pour vivre, une veuve qui avoit vingt ans plus que lui, & la laideur même.

La Vauguion.

Saint-Simon, t. 1, *premiere partie*, p. 11.

1671.

Se baron de Beauvais.

»Par ses talents agréables, il s'introduisit chez madame Beauvais, où se rassembloit la jeunesse la plus gaillarde de la cour. Il se lia d'amitié avec son fils, qui étoit à peu près du même âge que lui, & qui se faisoit appeller le baron de Beauvais. On ne comptoit pas pour un petit mérite, à la cour, d'être bien avec ce moderne baron, parce qu'ayant été élevé auprès du Roi, il en étoit traité avec une distinction & une familiarité qui le faisoient d'autant plus rechercher, qu'il étoit ami à rompre des glaces, & ennemi de même. La mere & le fils se réunirent pour avancer la Vauguion. Ils le firent entrer chez la Reine-mere, ensuite chez le Roi, après chez les ministres. Il fut employé successivement auprès de plusieurs princes d'Allemagne. Peu après, il s'éleva jusqu'au caractere d'ambassadeur en Danemarck & en Espagne. Par-tout on fut content de lui. Le Roi lui donna une des trois places de conseiller d'état d'épée, &, au grand étonnement de ceux qui croyoient valoir mieux que lui, le fit chevalier de l'ordre en 1668.

» Tant que les ambaſſades dure- 1671.
rerent, la Vauguion ſe ſoutint; mais elles finirent, & avec elles ſes reſſources. Sa femme, qui l'aidoit à ſubſiſter, fut obligée de rendre compte à ſes enfants, &, réduite à peu, d'aller mourir, à quatre-vingt-quatre ans, dans un vieux château éloigné. Ce fut le dernier coup pour le malheureux la Vauguion. Comblé d'honneurs au-deſſus de ſes eſpérances, il avoit beau repréſenter au Roi le malheureux état de ſes affaires, il n'en tiroit que de rares & médiocres gratifications; le chagrin le prit, ſa tête ſe dérangea, & enfin il ſe tua de déſeſpoir (1). Il eſt inconcevable, ajoute Saint-Simon, que Louis XIV ayant autant élevé cet homme, dont les ſervices d'ailleurs n'étoient pas mépriſables, & lui ayant toujours témoigné une bonté particuliere, l'ait perſévéramment laiſſé périr de faim,

(1) « *Après beaucoup de folies, dans » leſquelles le Roi le traitoit avec bonté, » pour tâcher de lui remettre l'eſprit, il ſe tua » de deux coups de piſtolet le* 29 *novembre* » 1693. » Dangeau.

1671. & devenir fou de misere. » *Les courtisans*, dit Mademoiselle, *sont des mendiants*, & il n'est pas surprenant que les Rois, accoutumés à leur avidité importune, ne fassent pas toute l'attention qu'ils devroient à des besoins qu'ils ne croient ni si réels, ni si extrêmes.

Saint-Simon nous a conservé, touchant la Vauguion, deux faits : l'un comique, mais qui a son utilité, parce qu'il avertit de se défier des fous en tout temps; l'autre sérieux, dont on peut tirer la même leçon, & qui, de plus, nous donnera occasion de parler de la fin de la maison de Courtenai.

Madame Pelot.

Saint-Simon, t. 1, premiere partie, p. 15.

« La Vauguion alloit habituellement chez madame Pelot, riche veuve d'un premier président du parlement de Rouen, qui avoit tous les jours un souper & un jeu. Sur un coup qu'il n'osoit pas hasarder, elle l'appella, en plaisantant, *poltron*. La Vauguion ne dit mot, laisse sortir la compagnie, & quand il se voit seul avec elle, il ferme les verrous, enfonce son chapeau, la pousse dans un coin, & lui serrant la tête entre

les deux poings, lui dit qu'il ne ſait à quoi il tient qu'il ne lui mette la tête en compote, pour lui apprendre à l'appeller poltron. Voilà une femme bien effrayée, qui, entre ſes deux poings, lui faiſoit des révérences perpendiculaires & des excuſes tant qu'elle pouvoit. Il la quitte à la fin, la laiſſant plus morte que vive. Il eut l'aſſurance de revenir comme à l'ordinaire, & elle la généroſité de ne point parler de l'aventure qu'après ſa mort; mais elle avoit grand ſoin de ne pas reſter ſeule avec lui.» 1671.

Une des folies de la Vauguion étoit de ſe faire mettre à la Baſtille, peut-être parce qu'il y étoit moins inquiet de ſa ſubſiſtance que chez lui. Il l'eſſaya pluſieurs fois, tantôt en faiſant des imprudences qui auroient dû l'y conduire, tantôt en allant s'y offrir ſans ordre. Refuſé par le gouverneur, il s'aviſa d'une extravagance, par laquelle il étoit ſûr de ne pas manquer ſon coup. Ce fut de forcer M. de Courtenai de mettre l'épée à la main dans le château de Fontainebleau. On les ſépara. Il courut au Roi lui apporter, diſoit-il, ſa tête,

Courtenai. *Saint-Simon, t. 1, premiere partie, p. 15; id. t. 7, p. 2.*

1671. parce qu'insulté par M. de Courtenai, il a tiré l'épée dans sa maison ; mais que son honneur lui a été plus cher que son devoir. Le Roi lui dit qu'il examineroit l'affaire, &, deux heures après, il fut envoyé où il desiroit, & Courtenai aussi, qui n'avoit sans doute pas le même goût; mais ils n'y resterent pas long-temps (1).

» On n'a pas douté que Courtenai n'ait été provoqué, parce qu'il étoit d'un caractere doux & tranquille ; l'esprit chez lui ne répondoit pas à la figure. Il a servi avec valeur dans toutes les guerres de Louis XIV, sans aucun grade. Je l'ai vu souvent, dit Saint-Simon, à la cour, où il n'étoit rien. Son fils aîné fut tué au siege de Mons, & le Roi alla le voir à cette occasion, ce qui fut fort remarqué, parce que depuis long-temps

(2) Dangeau marque le combat de la Vauguion & Courtenai le 11 octobre 1691. Le 3 février 1692, ils sortirent l'un & l'autre de la Bastille. Courtenai eut permission de reparoître à la cour, & la Vauguion ordre d'aller dans ses terres.

le Roi ne faisoit plus cet honneur à personne. Sa fortune assez médiocre fut relevée pendant l'agiotage du Mississipi, par le cardinal Dubois, qui se piqua, on ne sait pourquoi, de l'enrichir. Il lui donna de quoi payer ses dettes, & passer à l'aise le reste de ses jours, qu'il finit en 1723. 1671.

» Le seul fils qu'il laissa servit peu, fut un homme au-dessous du médiocre, & maniaque, à ce qu'il a paru. Il épousa la veuve d'un seigneur Portugais, qui l'enrichit, & dont il n'eut qu'une fille. Il se portoit bien, & son maintien faisoit plus craindre l'imbécillité que la folie; cependant, sans qu'on lui connût aucune cause de chagrin, il se tua. Ainsi finit la malheureuse maison de Courtenai (1). »

---

(1) « Il n'en resta de mâle qu'un oncle » de celui-ci, prêtre de sainte vie, qui » la passa toute entiere dans la retraite & » les bonnes œuvres. Il mourut dans une » extrême vieillesse. C'étoit un grand » homme, bien fait, dont l'air & les » manieres ne démentoient pas son ori-

1671. Second mariage de Monsieur.

Monsieur, que nous avons laissé veuf d'Henriette d'Angleterre, en juin de l'année derniere, donna, au mois de novembre de celle-ci, le spectacle de son mariage avec la fille de l'Electeur Palatin. « *Vous comprenez bien*, disoit madame de Sévigné, » *la joie qu'aura Monsieur, d'avoir à se* » *marier en cérémonie, & quelle joie encore d'avoir une femme qui n'entend pas* » *le François.* » Elle ajoute que la seconde Madame, à qui le nom de Palatine est resté, ne brilloit pas par les charmes. Parfait contraste de la délicate Henriette, elle avoit des traits fortement prononcés, une taille fournie, une santé robuste, de l'indifférence, si on ne veut pas dire de l'aversion pour la parure, l'élégance, la représentation, & les plaisirs qui exigeoient quelque contrainte. A la différence d'Henriette qui ren-

Sévigné, t. 1, p. 244. *Saint-Simon*, t. 2, p. 162. *Fragments*, t. 2, p. 1.

» gine. Il conserva pour tout bien les » abbayes des Châlis & de Saint-Pierre » d'Auxerre, & le petit prieuré de Choisy » en Brie, & abandonna le reste à sa » niece, mariée au marquis de Beaufremont. »

doit ſon mari jaloux, la Palatine fut jalouſe de Monſieur, & néanmoins vécut bien avec lui. 1671.

Saint-Simon donne une teinte plus forte à ce tableau. « C'étoit, dit-il, une princeſſe de l'ancien temps. Attachée à l'honneur & à la vertu; inexorable ſur les bienſéances; de l'eſprit autant qu'il en faut pour bien juger; bonne & fidelle amie, ſûre, vraie, droite, aiſée à prévenir & à choquer; fort difficile à ramener; vive, & femme à faire des ſorties quand les choſes & les perſonnes lui déplaiſoient; fort Allemande dans toutes ſes mœurs; franche, & même un peu ſauvage; ignorant toute commodité, & toute délicateſſe pour ſoi & pour les autres. Elle aimoit beaucoup les chiens & à monter à cheval, & s'habilloit en homme pour cet exercice. » La femme la moins curieuſe de mode a pourtant donné la vogue à un ornement de col qui a retenu ſon nom (1). Elle fit abju-

(1) La Palatine. Vers le temps de ſon mariage, les coiffures à la mode ſe nommoient *hurlubrelu*. Madame de Sévigné

1671. ration du luthéranisme, la veille de son mariage.

Arnauld de Pomponne. Il entra de la politique dans cette alliance. Le Roi vouloit s'assurer par-là de la neutralité de l'Electeur Palatin, pendant la guerre qu'il méditoit contre les Hollandois. Nous avons vu qu'il avoit déja gagné le roi d'Angleterre. Et Arnauld de Pomponne forma dans le Nord une ligue dont le Roi le récompensa en lui donnant la place de ministre des affaires étrangeres, vacante par la mort de Lionne.

D'Argenson, p. 194. *Sévigné*, t. 1, p. 285; & t. 2, p. 11.

Pomponne, fils d'Arnauld d'Andilly, célebre par sa science & sa piété, dut à son pere, & le goût du travail, & des amis qui le porterent à des emplois importants; il passa par les intendances, d'où il arriva à des résidences, de là à l'ambassade de Suede, ensuite à celle de Hollande. Le Roi le fit retourner en

les trouvoit très - extraordinaires. « Elles » m'ont fort diverti, dit-elle. Il y en a » qu'on voudroit souffleter. » *Sévigné*, t. 1, p. 101.

Suede,

Suede, où il avoit besoin d'un homme ferme & intelligent, pour opposer aux intrigues de la maison d'Autriche; & ce fut de cet emploi qu'il le tira pour le faire entrer dans son conseil. 1671.

Louis XIV aissaisonna cette faveur de tous les agréments qu'il savoit donner à ses bienfaits. Malgré les préventions que lui donnoit contre le pere son séjour à Port-Royal, il le reçut avec l'affabilité la plus flatteuse, quand il alla le remercier de la grace faite à son fils. Arnauld d'Andilly avoit pour lors quatre-vingt-cinq ans. « Le Roi, dit madame de Sévigné, causa avec lui plaisamment, aussi bonnement, aussi agréablement qu'il étoit possible. Il étoit aise de faire voir son esprit à ce bon vieillard, & d'attirer sa juste admiration. Il témoigna qu'il étoit plein de plaisir d'avoir choisi M. de Pomponne, qu'il auroit soin de ses affaires, sachant qu'il n'étoit pas riche. Il dit au bonhomme, qu'il y avoit de la vanité à lui d'avoir mis dans sa préface de Josephe, qu'il avoit quatre-vingts ans; que c'étoit un péché. Enfin on

1671. rioit, on avoit de l'esprit. *Il ne faut pas croire*, ajoute le Roi, *que je vous laisse en repos dans votre désert, je vous enverrai querir. Je veux vous voir comme un homme illustre par toutes sortes de raisons.* Le bonhomme voulant l'assurer de sa fidélité : *Je n'en doute point*, répondit le Roi; *quand on sert bien son Dieu, on sert bien son Roi.* Enfin ce furent des merveilles; il eut soin de l'envoyer dîner & de le faire promener en caleche dans les jardins. Le bonhomme, transporté, disoit de temps en temps, sachant qu'il en avoit besoin : *Il faut s'humilier.*

Saint-Simon, t. 1 ; seconde partie, p. 60.

Tout le monde applaudit au choix du Roi, choix qu'il avoit fait de lui-même, sans le communiquer à personne. On reconnut même dans le nouveau ministre plus de mérite qu'on ne lui en croyoit auparavant. Il se trouva une qualité qui manquoit au marquis de Lionne. Comme lui, il étoit estimé des ministres étrangers; mais il ne leur inspiroit pas de défiance. « Il avoit une dextérité, une adresse singuliere à prendre ses avantages en négociant; une finesse, une souplesse sans ruse, qui le me-

noit à ses fins, sans irriter ceux qu'il faisoit plier ; une douceur, une patience qui charmoit dans les affaires, & avec cela beaucoup de fermeté & de la hauteur quand il falloit, pour l'intérêt de l'état & la splendeur de la couronne. Avec ces qualités, il se fit généralement aimer par les ministres étrangers, gagna leur confiance, ce qui est toujours une bonne avance en affaires. Il excelloit sur-tout par un sens droit, juste, exquis; faisoit tout, pesoit tout avec maturité; d'une modestie, d'une modération, d'une simplicité de mœurs admirable, & de la piété la plus solide & la plus éclairée. Ses yeux montroient de la douceur & de l'esprit; toute sa physionomie, de la sagesse & de la candeur. Poli, obligeant, à peine, ministre, même en traitant, il se fit adorer à la cour, où il mena une vie égale, unie, aussi éloignée du luxe que de l'épargne. Il ne prenoit de délassement de son grand travail, qu'avec sa famille, ses amis & ses livres. La douceur & le sel de son commerce étoient charmants, & ses conversations, sans qu'il le voulût, 1671.

1671.

extrêmement instructives. *Enfin, il fait écouter aussi bien que répondre*, écrivoit madame de Sévigné ; *il me donne toujours de l'esprit. Le sien est tellement aisé, qu'on prend, sans y penser, une confiance qui fait qu'on parle heureusement de tout ce qu'on pense. Je connois mille gens qui font le contraire.* »

1672 – 78. Guerre de Hollande.

Avrigny, t. 3, p. 369, 375, 383. *Sévigné*, t. 11, p. 355 ; t. 2, p. 203. *Pelisson*, t. 1, p. 183, 221 ; t. 2, p. 54. *La Fare*, ch. 7. *Choisy*, t. 1, p. 36.

En 1672, commença la guerre contre les Hollandois. L'envie de les humilier donna à Louis XIV des peines qu'il ne dissimuloit pas. Pelisson rapporte qu'étant, le 20 juin, dans la tranchée devant Doësbourg, il fit cet aveu à ceux qui l'environnoient. « Il y a trois ans que je pense à cette guerre, & que je prends mes mesures pour y réussir. Durant six mois, je ne suis jamais sorti du conseil que fâché, voyant bien ce qu'il falloit faire, sans en trouver les moyens.

» J'ai offert & promis à tous les princes qui voudroient entrer dans cette entreprise avec moi, de leur rendre gratuitement toutes les places sur lesquelles ils auroient la moindre prétention, sans en rien retenir pour moi-même, hors ce que personne

n'auroit droit de demander. J'ai voulu m'engager avec eux de ne garder, durant la guerre, que deux places sur le Rhin, & de les rendre, en faisant la paix, à qui elles appartiendroient. J'ai offert en particulier à M. de Brandebourg toutes ses places, à la charge seulement de promettre une neutralité de bonne foi, & de n'assister ni directement ni indirectement les Hollandois. J'ai offert aussi aux Espagnols, sous la même condition, tel partage qu'ils voudroient des terres & places conquises, & de remettre tout le commerce à Anvers, comme il étoit autrefois; de me départir absolument de toutes mes prétentions sur Condé, Leuk & les écluses de Nieuport; à quoi ils n'ont pas voulu consentir.» Le refus de ces princes prouve qu'ils connoissoient le motif de Louis XIV, & qu'ils ne vouloient pas servir même à leur profit sa vanité & sa vengeance. « *Mais*, re- 1672–78.
» marquoit madame de Sévigné,
» *quoi qu'on en dise, nous voulons*
» *guerroyer, & quand nous aurons com-*
» *mencé la noise, nous ne l'appaise-*

Le passage du Rhin, & les exploits rapides qui le suivirent, jeterent l'épouvante dans toute la Hollande. La consternation s'étendit jusqu'à Amsterdam. Ces républicains, qui s'étoient déja abaissés devant le monarque dans sa cour, n'hésiterent pas à lui faire, au milieu de ses conquêtes, des propositions qui marquerent leur détresse. Mais Louis victorieux, Louis dont l'amour-propre avoit été vivement piqué, Louis fier de ses succès, & environné de courtisans adorateurs, ne songea pas aux vicissitudes de la fortune qu'il éprouva depuis si douloureusement dans le même pays & dans les mêmes circonstances.

1672 - 78. Conditions proposées pour la paix. *Pelisson*, t. 1, p. 222. *Sévigné*, t. 1, p. 235.

Voici les conditions orgueilleuses dont on s'entretenoit le 4 juillet dans

» *Longueville étoit échauffé par le vin & la* » *débauche qu'il avoit faite auparavant.* Et » Choisy, témoin oculaire dit, t. 1, » p. 39, *qu'il y avoit trente heures qu'il* » *étoit allé en parti du côté de l'Issel, lorsqu'il arriva au camp fort fatigué, & que* » *sans reposer il se jeta dans le bateau qui* » *passoit M. le Prince.* »

1672 – 78. le camp de Zeist, & que le Roi se faisoit répéter avec complaisance. « En premier lieu, l'exercice public de la religion catholique dans tous les états de la république, & l'admission des catholiques aux charges, de quoi personne ne doutoit, le Roi l'ayant dit lui-même; la restitution des biens de l'église; tout le Brabant Hollandois, depuis l'écluse inclusivement, les places du Rhin; vingt-quatre millions; des loix imposées à la navigation & au commerce, qui reglent le nombre de leurs vaisseaux de guerre & marchands; une soumission annuelle témoignée par une médaille & par un tribut de quelques vaisseaux de guerre.» Le Roi sourioit à ces discours, & il dit : « Qu'il y avoit quelque chose de tout cela; mais d'autres conditions encore dont on ne parloit pas. »

Sévigné, t. 2, p. 203. Les armées de Louis étoient brillantes, presque toutes composées de jeunesse, parce qu'on en avoit retranché la plupart des vieux soldats incapables de se plier à la discipline pénible qu'on vouloit introduire. Cette

réforme n'étoit pas du goût de tout le monde ; & c'est peut-être ce qui fit dire, par Despréaux, à M. le prince qui lui montroit son armée, & lui demandoit ce qu'il en pensoit : « *Je crois qu'elle sera fort bonne, quand elle sera majeure*. » Cependant on peut penser qu'il y a de l'exagération dans ce qu'ajoute madame de Sévigné : « *que le plus âgé n'avoit pas dix-huit ans*. » Mais ces pupilles sous des tuteurs tels que Condé, Turenne, Créqui, & autres, ne connoissant ni difficultés, ni obstacles, ni périls, firent des choses prodigieuses.

1672-78.

Les généraux étoient puissamment secondés par Louvois, qui commença, pendant cette guerre, à se rendre célebre par la prévoyance, l'esprit d'ordre & d'intelligence dans les détails. Sa capacité bien reconnue à cet égard, il la dut à l'ardeur de s'instruire de tout ce qui concerne tant la guerre de siege que la guerre de campagne. Pour la premiere, Vauban, lui-même fut son maître. « Il me demanda, dit cet habile ingénieur, « quelque chose sur l'attaque des places qu'il pût étudier. Là-dessus je m'enfermai, &

Comment Louvois s'instruisoit.

Pelisson, t. 3, p. 45, 270, 271.
La Fare, ch. 7.
Choisy, t. 3, p. 41.

1672 – 78. rappellant toutes mes idées, je fis un gros volume d'écritures. Rien ne m'a jamais été si utile à moi-même, que cette considération attentive & exacte, la plume à la main, de tout ce que j'avois jamais eu dans l'esprit sur cette matiere; & ce fut par cette réflexion que je me fixai à la maniere d'attaquer que je pratique aujourd'hui. » Ainsi cette curiosité de Louvois donna de la science au ministre, & à l'ingénieur l'idée de s'élever au-dessus des regles communes. La même curiosité fit descendre Louvois dans les mines de Tournay, qu'il parcourut regardant, examinant, s'informant de tout; & si on rassembloit ce qu'ont rapporté ses contemporains sur son desir d'apprendre & ses efforts pour y réussir, il se trouveroit que peu de ministres ont autant mérité que lui d'acquérir les talents nécessaires à leur place.

Mais il auroit dû s'en tenir là, & ne point porter ses prétentions jusqu'à vouloir faire prévaloir ses avis en politique & en précautions militaires sur ceux de Turenne & de Condé. Ceux-ci exhortoient Louis XIV à dé-

manteler toutes les places qu'il prenoit, afin de ne point affoiblir son armée par les garnisons qu'il feroit forcé d'y laisser. Louvois, pour augmenter, dit-on, son département, conseilla de conserver les fortifications, & son opinion fut suivie. Il en arriva le malheur que les habiles généraux avoient prévu. Les armées diminuées, à peine en état de soutenir leurs conquêtes, furent bien éloignées de les pouvoir couvrir par d'autres; & la guerre, qui, de la maniere dont elle commençoit, auroit dû finir en une campagne, se prolongea plusieurs années. On a dit que cette prolongation entroit dans les vues de Louvois; & ce n'est pas le seul avis intéressé ou passionné qu'on lui ait reproché.

1672-78.

Plusieurs écrivains lui attribuent en grande partie la faute qu'ils prétendent que fit Louis XIV, lorsqu'en 1676 il s'abstint d'attaquer le prince d'Orange à la vue de Valenciennes. Ce fait problématique est raconté par Saint-Simon, en ces termes: « Les armées du Roi & du prince d'Orange s'approcherent si fort & si subitement,

Louis XIV sous Valenciennes.

Saint-Simon, t. 6, p. 11.

1672 – 78. qu'elles se trouverent en présence, presque sur la contrescarpe de Valenciennes. Il fut donc question de décider si on donneroit bataille, & de prendre un parti sur le champ. L'armée du Roi étoit supérieure à celle des ennemis. Les maréchaux de Schomberg, d'Humieres, de la Feuillade, de Lorges, s'assemblerent autour de lui à cheval, avec quelques-uns des plus distingués entre les officiers généraux, pour tenir une espece de conseil de guerre. Toute l'armée crioit au combat, & ces maréchaux virent bien ce qu'il y avoit à faire; mais la personne du Roi les embarrassoit, & bien plus Louvois, qui connoissoit son maître, & qui cabaloit depuis deux heures que l'on avoit commencé à appercevoir où les choses en pouvoient venir.

» Pour intimider la compagnie, il prit le premier la parole, pesa en rapporteur les opinions diverses, & appuya sur les raisons qui devoient dissuader la bataille. Le maréchal d'Humieres, ami intime & avec grande dépendance du ministre, & le maréchal de Schomberg qui le mé-

nageoit, furent de son avis. Le maréchal de la Feuillade hors de mesure avec Louvois, mais courtisan qui savoit bien de quel avis il falloit être, après quelques propos douteux, conclut comme eux. Le comte de Durfort, maréchal de Lorges, inflexible pour la vérité, touché de la gloire du Roi, sensible au bien de l'état, mal avec Louvois, comme neveu de Turenne, & fait maréchal de France malgré le ministre, opina de toutes ses forces pour la bataille, & il en déduisit tellement les raisons, que les généraux & Louvois même demeurerent sans répartie. Le peu de ceux de moindre grade qui parlerent, oserent encore moins déplaire au ministre; mais ne pouvant affoiblir les preuves du maréchal de Lorges, ils ne firent que balbutier. Le Roi, qui écoutoit tout, prit les avis ou plutôt simplement les voix, sans souffrir qu'elles fussent accompagnées de réflexions; puis avec un petit mot de regret de se voir retenu par de si bonnes raisons, & du sacrifice qu'il faisoit de ses desirs à l'avantage de l'état, tourna

1672-78.

1672 – 78. bride, & il ne fut plus queftion de bataille. »

Peliffon, t. 3, p. 45. Cette narration pourroit fournir la matiere d'une longue differtation ; mais il fuffit d'y oppofer le récit de Peliffon, témoin oculaire. Il dit que quand le Roi fe trouva inopinément en préfence du prince d'Orange, il n'avoit avec lui que douze efcadrons, & fon armée étoit à deux lieues derriere lui. Il eft vrai que le prince ne fe trouvoit pas mieux accompagné, & que fon armée étoit auffi éloignée. C'étoit-là le moment de l'attaquer ; mais on ignoroit fi cette tête qui fe montroit peu confidérable, n'étoit pas foutenue par le corps de bataille ; & auroit-il été prudent à Louis XIV, dans cette incertitude, de s'expofer d'une maniere fi hafardeufe ? Le maréchal de la Feuillade rapporte dans une relation faite par lui-même fur les lieux, que le Roi, « dans ce premier moment, propofa de charger les ennemis ; mais ayant reconnu dans le filence refpectueux de ceux qui avoient l'honneur d'être auprès de lui, que cette propofition leur paroiffoit trop hardie, il leur dit : *Si*

Peliffon, t. 3, p. 67.

J'avois ici mon armée, comme je n'ai que douze escadrons, j'aurois bientôt pris mon parti. » 1672 - 78.

Deux heures après, les deux armées furent développées. C'étoit alors au prince d'Orange d'attaquer, parce qu'il ne se présentoit que pour secourir Bouchain; ne l'ayant pas fait, & cette ville ayant été prise sous ses yeux, on ne peut taxer Louis XIV d'excès de circonspection, pour n'avoir pas risqué une action qui devenoit inutile.

On doit donc regarder comme une critique plus maligne que fondée, ce que le prince d'Orange fit dire le lendemain au maréchal de Lorges, qui l'a raconté lui-même ainsi au duc de Saint-Simon: « J'eus occasion d'envoyer un trompette aux ennemis qui se retiroient; le prince le voulut voir. Il le questionna beaucoup sur ce qui avoit empêché le Roi de l'attaquer, se trouvant le plus fort, les deux armées en rase campagne, sans quoi que ce soit entre deux. Après l'avoir fait causer devant tout le monde, il lui dit avec un sourire malin, pour faire dépit au Roi: Ne

1672 - 78. manquez pas de dire au maréchal de Lorges, qu'il avoit grande raison de vouloir la bataille & de s'y opiniâtrer; que jamais lui, prince d'Orange, n'avoit couru un si grand danger, & que jamais il n'avoit été si aise que quand il s'étoit vu hors de portée d'être forcé au combat; qu'il étoit battu sans ressource, & sans pouvoir l'éviter, s'il avoit été attaqué, & se mit à en déduire les raisons.

» Le trompette, tout glorieux d'avoir eu avec le prince d'Orange un si long & si curieux entretien, le débita, non-seulement au maréchal de Lorges, mais au Roi, qui, à la chaude, le voulut voir, aux maréchaux, aux généraux, à qui le voulut entendre, & augmenta ainsi le dépit de l'armée, & en fit un grand à Louvois. Cette faute, ajoute Saint-Simon, & ce genre de faute ne fit que trop d'impression sur les troupes, & excita de cruelles railleries parmi le monde & dans les cours étrangeres. »

Mais le prince ne fut pas lui-même à l'abri des reproches. On le blâma de n'avoir pas attaqué Louis XIV, lorsque de dessus la contrescarpe de

Valenciennes, il pouvoit voir que le monarque n'étoit pas plus fort que lui, & qu'il avoit de plus sur le Roi l'avantage du poste. Quand les deux armées furent en présence, le prince se trouvoit encore en état de risquer une action, par le même motif de l'avantage du poste, entre des troupes à peu près égales en nombre; mais Louis XIV n'auroit pu aller à lui qu'en faisant, pour ainsi dire, passer toute son infanterie par les armes. A ces raisons qu'auroit eues le prince d'Orange de combattre, nous n'en ajouterons pas une tirée de Pelisson, & qu'un adulateur enthousiaste pourroit proposer sérieusement; savoir: « *Que c'étoit une grande gloire à lui qu'une bataille donnée au Roi, quand même ç'eût été en la perdant.* » Flatterie qui rappelle la harangue du renard courtisan dans la Fontaine:

1672 – 78.

Vous leur fîtes, Seigneur,
En les croquant, beaucoup d'honneur (1).

C'est peut-être à ce ton méprisant,

Haine du Prince d'Orange.

(1) Il paroît que Louis XIV eut toute

1672–78. trop commun pour lors à la cour de Louis XIV, & qu'il n'eut pas la prudence de réprimer, qu'il faut attribuer la haine que le prince jura au monarque. Saint-Simon en rapporte une autre cause, qui ne détruiroit pas celle-ci. « Le Roi, dit-il, conçut le dessein de marier mademoiselle de Blois, qu'il avoit eue de la Valliere, au prince d'Orange, & la lui fit proposer dans un temps où ses prospérités & sa réputation lui persuaderent que

Saint-Simon, t. 1, seconde partie, p. 2; & t. 6, p. 390, Lafare, ch. 6 & 7.

---

sa vie un vif regret d'avoir manqué cette occasion. « Le 16 avril 1699, dit Dangeau, on vint à parler au Roi à la promenade du jour, qui étoit celui d'hier, qu'il campa à la cense d'Heurtebise, près Valenciennes; il nous dit tout bas que *c'étoit le jour de sa vie où il avoit fait le plus de fautes, qu'il n'y pensoit jamais sans une extrême douleur, qu'il y rêvoit quelquefois la nuit, & se réveilloit toujours en colere, parce qu'il avoit manqué une occasion sûre de défaire les ennemis.* Il en rejeta la principale faute sur un homme qu'il nous nomma, & ajouta encore : *C'étoit un homme insupportable dans ces occasions-là comme par-tout ailleurs.* » On pourroit croire que cet homme dont il n'a pas mis le nom, étoit Louvois.

le prince l'acceptetoit, comme le plus grand honneur & le plus grand avantage qui pût lui arriver (1). Louis se trompa. Le prince, fils d'une fille de Charles premier, roi d'Angleterre, répondit : Les princes d'Orange sont accoutumés à épouser les filles légitimes des grands Rois, & non d'autres. Ce mot entra si profondément dans le cœur du Roi qu'il ne l'oublia jamais, & qu'il prit à tâche, souvent contre son intérêt, d'en montrer son indignation. Il n'y eut rien d'omis de la part du prince, pour se réconcilier. Respect, soumission, offres, patience dans les injures & les traverses personnelles, redoublement de prévenance à chaque occasion, tout fut rejeté avec mépris. Les ministres de France en Hollande eurent toujours un ordre exprès de traverser le prince, non-seulement dans les affaires d'état, mais dans les particulieres & person- 1672 - 78.

(1) Mademoiselle de Blois, en 1672, n'avoit que sept ou huit ans : comment a-t-elle pu être proposée au prince d'Orange, à moins que ce ne fût bien avant le temps où elle pouvoit être mariée ?



1672-78. nelles, de soulever tout ce qu'ils pourroient des gens des villes contre lui, de répandre l'argent pour faire élire magistrats ceux qui lui étoient le plus opposés, de protéger ouvertement ses ennemis, de ne le point voir, enfin de lui faire tout le mal & toutes les malhonnêtetés dont ils pourroient s'aviser. »

Au reste, quelle qu'ait été la cause de ces procédés désobligeants, il est certain que s'ils ont existé de la part de Louis XIV, ils ont été bien rendus de la part du prince. L'opposition d'intérêts & de caractere y a peut-être plus contribué que toute autre chose. Louis étoit magnifique, généreux, prodigue, voluptueux, aimant à tenir une cour & à se faire voir: Guillaume, économe, ménager, de mœurs austeres, retiré, sombre & taciturne. Ces deux hommes étoient faits pour s'observer & se haïr. Dissemblables encore, ou semblables si l'on veut, en ce qu'ayant fait la guerre toute leur vie, Guillaume n'a pas eu la gloire de gagner une bataille, ni Louis celle d'en donner.

Bataille de Cassel. Cet éclat en effet a manqué à la

réputation de Louis XIV, pendant que Philippe, son frere, qu'on avoit si peu formé pour les exploits guerriers, se couronna, en 1677, des lauriers de la victoire, au Mont-Cassel. « Le Roi eut une joie sensible de cette prospérité, écrivoit Pelisson, & nous lui avons entendu dire deux fois de l'abondance du cœur : *Que, sur son honneur, il étoit plus aise que cela fût arrivé à son frere qu'à lui-même.* » Mais Saint-Simon, toujours porté à soupçonner le Roi de jalousie, dit : « Qu'il n'y eut que l'extérieur de gardé, & que dès ce moment la résolution fut prise ; & depuis bien tenue, de ne jamais donner d'armée à commander à Monsieur. »

1672-78.

Pelisson, t. 3, p. 233. Saint-Simon, t. 6, p. 17.

Il pourroit cependant être arrivé que l'inaction dans laquelle ont retint le duc d'Orléans, fût moins l'effet de cette jalousie prétendue ou réelle du Roi, que du nouvel ordre qu'on vouloit établir dans les troupes, & auquel on appréhendoit que la présence du frere du Roi à l'armée, & sa prédilection pour quelques protégés, ne mît obstacle.

Ordre du tableau.

Saint-Simon, t. 4, p. 72.

Turenne étoit mort indépendant

1672 - 78. de Louvois jufqu'à la fin. Condé, fentant que fes condefcendances ne fuffifoient pas encore à l'impérieux miniftre, fe retiroit infenfiblement du commandement. « Sous eux *l'ordre du tableau*, c'eft-à-dire, de parvenir aux grades prefque uniquement à titre d'ancienneté étoit encore inconnu. On éprouvoit les gens qui montroient de la bonne volonté & des talents; on les mettoit à portée d'être employés pour des commandements plus ou moins confidérables, fans faire attention, dans cette diftribution de commandements, au rang de primauté: ceux en qui on voyoit les efpérances qu'on avoit conçues, trompées, étoient laiffés. On avançoit ceux qui réuffiffoient; & quoique la faveur, la naiffance, les établiffements, euffent toujours des droits prépondérants, la réputation étoit pefée; le fentiment des généraux, l'opinion des troupes, l'eftime de l'armée étoient écoutés. On ne paffoit pardeffus ces confidérations, en bien ou en mal, que très-rarement.

» M. de Louvois, méditant le projet de fe rendre maître de la

guerre & des fortunes, & de changer par sa puissance la maniere de faire l'une & l'autre, tâcha d'écarter les gens qui pointoient, & dont le mérite l'eût embarrassé. Il semble qu'ayant gémi sous le poids du crédit de M. le prince & de M. de Turenne, il craignit qu'en laissant subsister leur maniere de faire mériter les grades, il ne se formât des éleves à qui le sentiment de leur capacité inspireroit la même indépendance. Il voulut en un mot que tout, jusqu'au mérite, vînt de sa main, & que, parvenu par sa grace, il ne pût se maintenir que par elle. »

1672 - 78.

Louvois quitta peu le Roi pendant ses campagnes de Hollande, dont il lui préparoit les succès par des précautions qui les rendoient infaillibles. Louis XIV y acquit une grande capacité dans l'art de l'attaque des places, des marches & des campements, capacité qui lui fit toujours donner la préférence à ceux de ses généraux qui avoient le même talent, sur ceux en qui on remarquoit plus de penchant pour les actions, peut-être parce que ces derniers étoient moins

propres à se laisser gouverner de loin.
1672-78. Le Roi montroit beaucoup d'ardeur, & en inspiroit aux armées tant qu'il y restoit; mais souvent après un siege brillant, il les quittoit brusquement: & il est arrivé que, les troupes tombant en langueur après son départ, des campagnes entieres se sont trouvées bornées à un seul exploit. Cette espece de désertion dont on ne voyoit pas les causes déterminantes, a été attribuée à sa passion pour madame de Montespan, qui étoit alors dans toute sa force, & on en murmura publiquement.

La Valliere & Montespan.

Mademoiselle, t. 6, p. 80. *Caylus*, p. 25. *Sévigné*, t. 2, p. 308; t. 3, p. 303. *La Beaumelle*, t. 2, p. 59.

Ce n'est pas que madame de la Valliere fût abandonnée; mais le Roi ne tenoit plus à elle que par un reste d'habitude, & par le lien de leurs enfants. Elle s'en appercevoit, & l'amour qu'elle ne pouvoit encore arracher de son cœur, lui faisoit supporter avec patience d'abord l'égalité, ensuite la préférence accordée sous ses yeux à sa rivale. Moins sensible au triomphe qu'elle préparoit à madame de Montespan, qu'au plaisir qu'elle faisoit au Roi, elle poussoit la bonté jusqu'à la parer de ses propres

pres mains. Celle-ci, « abusant de ses avantages, affectoit d'admirer son adresse, de s'en louer, & assuroit malignement qu'elle ne pouvoit être contente de son ajustement, si la Valliere n'y travailloit; & la Valliere s'y portoit avec l'empressement d'une femme dont toute la fortune auroit dépendu des agréments qu'elle prêtoit à celle qu'elle servoit. » Louis, très-assidu auprès de sa nouvelle maîtresse, savoit que l'ancienne ne se prêtoit à ces complaisances, que pour être soufferte auprès de lui, mais il ne pouvoit douter de la douleur qu'elle causoit à la Valliere. L'aveu en échappa à cette derniere, en présence d'une personne, témoin comme elle de quelques preuves d'une mutuelle tendresse : « *Quand j'aurai de la peine aux carmélites*, lui dit-elle, *je me souviendrai de ce que ces gens-là m'ont fait souffrir.* » 1672-78.

Le temps étoit venu où elle devoit enfin ensevelir dans un cloître ses chagrins, ses plaisirs, & jusqu'à leurs souvenirs, s'il eût été possible. Ce ne fut pas une résolution subite; on a vu qu'elle y pensoit depuis long- La Valliere, Carmélite.

1672 – 78. temps : mais au moment de l'exécution, elle éprouva des combats causés par la diversité des opinions. Les plus dévots de la cour, à la tête desquels étoit le duc de Beauvilliers, l'exhortoient à donner un grand exemple. D'autres, moins séveres, lui conseilloient de se retirer simplement dans une communauté, comme mademoiselle de la Motte, pour y vivre religieusement, mais sans engagement. La mere de la Valliere auroit desiré qu'elle eût tenu son rang & sa maison avec elle, & qu'elle eût élevé ses enfants sous ses yeux; mais le Roi qui ne l'estimoit point, ne la croyoit pas propre à sauver la réputation de sa fille des dangers d'un pareil état, & celle-ci pensoit elle-même qu'il lui falloit des liens qui l'attachassent irrévocablement à la vertu. On lui proposa donc de choisir, en prenant le voile, un ordre où elle pourroit parvenir aux dignités que le cloître n'exclut pas. Elle répondit modestement, que, « *n'ayant pas su se conduire elle-même, elle ne devoit pas songer à conduire les autres.* » Il se présenta des mariages; mais Saint-Simon soup-

çonne à Louis cette penſée orgueil- 1672 - 78.
leuſe : « *Qu'après avoir été à lui, elle ne devoit plus être à perſonne qu'à Dieu.* Et comme ſi une nouvelle paſſion rendoit dur pour l'ancienne, il prononça ſon ſacrifice, & elle s'y dévoua avec un entier abandon.

Le 19 avril 1674, elle reçut les adieux de la cour chez madame de Monteſpan, y ſoupa, entendit le lendemain la meſſe du Roi, monta dans ſon carroſſe, & s'enſevelit pour toujours, à l'âge de trente ans, dans le couvent des carmélites de la rue Saint-Jacques, & y fit profeſſion le 4 juin de l'année ſuivante, en préſence de la Reine & de toute la cour, ſous le nom de *Sœur Louiſe de la Miſéricorde*. Elle y vécut trente-ſix ans, dans les exercices les plus exacts & les plus pénibles de la vie religieuſe, dont elle eut auſſi les conſolations. Madame de Monteſpan les alloit quelquefois chercher auprès d'elle. « *Eſt-il vrai*, lui dit-elle un jour, » *que vous ſoyez auſſi aiſe qu'on le dit ?* » *Je ne ſuis pas aiſe*, lui répondit la » vertueuſe Carmélite, *mais je ſuis* » *contente.* » Expreſſion qui marque bien

1672-78. le calme d'une bonne conscience; même affligée.

Ses enfants. Madame de la Valliere laissa une fille, mademoiselle de Blois, mariée depuis au prince de Conti, & Louis de Bourbon, comte de Vermandois, dont l'histoire est courte, & le roman plus long. Livré, après la retraite de sa mere, à des instituteurs peu capables, il devint hautain, présomptueux, libertin, au point que le Roi le bannit de sa présence. Il commençoit cependant à rentrer en grace, lorsqu'une maladie aiguë l'emporta au camp sous Courtrai, dont on faisoit le siege, en 1683. Voilà l'histoire. Voici le roman. Le comte de Vermandois, à peu près de même âge que le Dauphin, eut une dispute avec le Prince, & le frappa. Le conseil assemblé à ce sujet le condamna à mort; mais le Roi, par bonté paternelle, commua la peine en une prison perpétuelle. En conséquence, pendant que le jeune comte étoit au siege de Courtrai, on répandit le bruit qu'il étoit attaqué d'une maladie contagieuse. Sous ce prétexte, on écarta tout le monde de sa tente, & après avoir publié sa mort,

on le conduisit dans le plus grand secret aux isles Sainte-Marguerite, d'où il fut transféré à la Bastille, & il y vécut jusqu'en 1703, connu sous le nom de *l'homme au masque de fer* (1). Ce fut M. Bonnet qui fut chargé, à l'époque de 1683, d'annoncer sa mort à sa mere. « *Hélas*, dit l'humble pénitente, en se prosternant devant son crucifix : « *faut-il, mon Dieu, que je pleure sa mort, avant que d'avoir assez pleuré sa naissance ?* » 1672 - 78.

Après la retraite de la Valliere, Autres attachements de Louis XIV.

(1) L'abbé Lenglet du Frenoy avoit vu souvent cet homme dans ses voyages à la Bastille. Il m'a dit, vers 1754 à peu près tout ce qu'on raconte de sa taille médiocre, de son esprit vif & orné, du respect du gouvernement pour lui. Il jugeoit, par sa conversation, qu'il avoit voyagé presque par toute l'Europe, ce qui ne peut convenir au comte de Vermandois, mort à vingt-deux ans. Il parloit très-bien affaires politique, histoire, religion, & étoit au fait des nouvelles courantes. Comme je pressois l'abbé de me dire ce qu'il en pensoit, il me répondit : *Voudriez-vous me faire aller une neuvieme fois à la Bastille !* Lenglet est mort en 1756 ou 1757, âgé de quatre-vingt-deux ans.

1674 – 80. madame de Montespan parut seule occuper le Roi : cependant la malignité du public, inépuisable en conjectures, soupçonnoit qu'il donnoit aussi des moments assez fréquents à d'autres personnes. Madame de Sévigné insinue que madame d'Hudicourt, auparavant mademoiselle de Pons, cette mademoiselle de Pons qu'on avoit si brusquement arrachée de la cour, tâchoit de se faire, de sa fille, un moyen pour être retenue auprès du Roi. « Madame d'Hudicourt, dit-elle, est allée rendre ses devoirs; il y avoit long-temps qu'elle n'avoit paru. On est persuadé que sans les indispositions attachées au mariage, elle rentreroit bientôt dans ses premieres familiarités : sa fille, depuis madame de Montgon, est jolie comme un ange. Elle a été de son chef huit ou dix jours à la cour, toujours pendue au cou du Roi. Cette petite avoit adouci les esprits par sa jolie présence. C'est la plus belle vocation pour la coquetterie, que vous ayez jamais vue. Elle n'a que cinq ans, & sait mieux la cour que les plus vieux courtisans. » Ces agaceries in-

Sévigné, t. 2, p. 226; t. 4, p. 40. Saint-Simon, t. 6, p. 182. Mademoiselle, t. 6, p. 200. Caylus, p. 48.

nocentes de l'enfant ne réuſſirent pas ſelon les intentions peut-être moins innocentes de la mere. Son état reſta toujours incertain à la cour. Madame de Sévigné le dépeint à ſa fille en ces termes : « Vous parlez de madame d'Hudicourt, & vous voulez qu'on renoue en forme. Cela n'eſt point, le temps efface. On la revoit enſuite, elle a une maniere & une facilité qui ont plu. Elle eſt faite au badinage, on l'aime par-là. Mais elle ne frappe l'imagination de rien de nouveau. On n'a plus beſoin d'elle, & elle reſte indifférente. Mais elle a par-deſſus les autres, qu'on y eſt accoutumé. La voilà donc favoriſée d'un beau logement. Puis on a beſoin de ce logement. Elle s'en va, & on ne ſonge pas ſeulement à lui en chercher un autre. Il manque pour ces ſoins un degré de chaleur. On l'aura peut-être, eſpere-t-elle, une autre fois, & voilà le ſable ſur quoi l'on bâtit, la feuille volante à quoi l'on s'attache. » Portrait naïf des perſonnes qui courent après la faveur, ſans jamais en attraper que l'ombre. 1674 – 80.

Saint-Simon parle d'une autre;

1674 - 80. qui du moins sut établir solidement les fondements de sa fortune, « & tourner une ardeur passagere en une affection qui dura toute sa vie. Elle étoit d'un blond hasardé, mais très-belle. Son mari sembloit ne s'appercevoir de rien, par les grandes précautions que l'on prenoit, comme s'il eût été fort à craindre. La belle, attachée à la cour par sa naissance & son état, y vivoit sans affectation, paroissoit au dîner, aux conversations, aux promenades, par-tout enfin, sans que le Roi la distinguât d'un coup-d'œil, ni d'un mot d'intelligence. Les préférences étoient réservées pour les moments que la maréchale de Rochefort lui ménageoit avec le Roi. Celle-ci me racontoit long-temps après, dit Saint-Simon, les mesures qu'elle prenoit pour assurer ce commerce, qu'on vouloit toujous tenir secret, & les contre-temps dont il fut quelquefois traversé. Ils ne venoient pas du mari, qui restoit presque toujours à Paris, d'où il voyoit tomber dans sa maison des gratifications, des pensions, des dignités honorables & lucratives, enfin une for-

tune immenſe qu'il arrangeoit avec beaucoup d'ordre, profitant des effets, ſans s'embarraſſer des cauſes. 1674-80.

Il réaliſoit avec ſoin. Il acquit des terres & de bonnes rentes, & changea ſon chétif hôtel de la place Royale, contre le magnifique palais des Guiſe, dans lequel il fit des dépenſes qui attirerent l'attention du public. Le Roi avoit ſoin de voiler par des motifs honnêtes le principe des graces dont il combloit cette famille, comme de ſoutenir une maiſon illuſtre, de récompenſer des ſervices, & autres raiſons ſemblables : vrais rideaux de gaze qui n'étoient rien moins qu'impénétrables.

» Depuis que ce commerce fut fini, la dame conſerva toujours un grand pouvoir à la cour. Tout y étoit en reſpect devant elle. Miniſtres, princes du ſang ne réſiſtoient pas à ſes volontés. Ses billets alloient directement au Roi, & les réponſes ſur le champ. Si elle avoit à lui parler, ce qu'elle évitoit autant qu'il étoit poſſible, elle étoit admiſe à l'inſtant : elle avoit ſoin que ce fût à des heures publiques, dans le grand

1674 – 80. cabinet du Roi, tous deux assis au fond, les portes ouvertes, affectation qui ne se pratiquoit que pour elle. Si elle ne vouloit dire qu'un mot, c'étoit debout, à la porte du même cabinet, & devant tout le monde, qui, à la maniere du Roi de l'aborder, de l'écouter, de la quitter, jugeoit que, toujours belle, elle ne lui étoit pas indifférente. »

Par plusieurs circonstances de ce récit, entre autres par l'acquisition du palais des Guise, actuellement l'hôtel de Soubise, Saint-Simon fait entendre qu'il veut parler de madame de Soubise, qu'il ne nomme cependant pas. Dans un autre endroit, il dit que le fameux Cardinal de Rohan, son fils, qu'on a surnommé *la belle Eminence*, n'étoit pas fâché qu'on crût qu'il tenoit de Louis XIV par sa mere. Quelques historiens, & tous les romanciers, ont écrit qu'elle étoit la dame qui se présentoit au au dîner ou au souper du Roi avec des pendants d'oreille d'émeraudes, quand elle vouloit avertir que son mari étoit à Paris.

Sévigné, t. 5, p. 9. Madame de Sévigné raconte ma-

lignement avec le ton de la bonhommie, que quand on forma la maison de madame la Dauphine, en 1679, madame de Soubise eut les entrées & les appointements de dame d'honneur, sans en avoir le titre, & que ses pensions, montant déja à vingt & un mille livres, furent considérablement augmentées. Quand on félicitoit son mari, il répondoit modestement : « *Hélas ! cela vient par ma femme. Je n'en dois pas recevoir de compliments.* » Et la femme disoit : *Voilà ce que c'est que de s'être bien attachée à la Reine. Et*, ajoute madame de Sévigné, *le monde est toujours bon à son ordinaire.* » 1674-80.

En forme de correctif de ces insinuations, nous rapporterons ce que dit Mademoiselle, que pour un sujet très-léger, elle fit punir madame de Soubise d'une disgrace éclatante, malgré la Reine qui l'aimoit fort. « *Le Roi lui reprocha qu'elle parloit mal-à-propos, s'emporta contre elle, & lui fit dire de s'en aller.* » On laisse à juger si une personne que Saint-Simon représente si prudente, si discrette, si estimée de Louis XIV, peut être la

1674 - 80. même qui s'expose imprudemment à l'attention critique du public par une enseigne remarquable, & qui se fait congédier pour des propos hasardés. Ces traits conviendroient mieux à une autre dame que Saint-Simon ne nomme pas non plus, & qu'il indique seulement par le portrait de son mari, ombrageux, camard, & bouffon (1).

Amours de monsieur & du chevalier de Lorraine.

Sévigné, t. 2, p. 66 & 196.

Avec de pareils exemples, on ne doit pas être étonné des désordres qui régnoient à la cour. Si un Roi, suivant l'expression d'une femme d'esprit, *est un grand prédicateur*, on peut dire aussi que *c'est un grand pervertisseur.* Il n'y avoit pas jusqu'à Monsieur, jusqu'alors si indifférent pour les femmes, qui ne voulût jouer un rôle ga-

(1) Madame parle d'une de ses filles d'honneur, nommée madame de Ludri, chanoinesse, qu'elle dit avoir été maîtresse du Roi, qui, ajoute-t-elle, prenoit dans sa jeunesse tout ce qui se rencontroit, paysannes, filles de jardinier, servantes, femmes de chambre, &c. mais il s'étoit bien corrigé en avançant en âge. *Fragments*, t. 1, p. 92, 94.

lant. Il s'attacha à une demoiselle de Grancei ; & comme les extrêmes se touchent, cet homme si froid poussa l'amour jusqu'à l'extrême qui rend malheureux & ridicule. « *Je vous supplie*, disoit plaisamment madame de Sévigné, « *que toutes les jalousies du monde se taisent devant celle de Monsieur. C'est de la quintessence de jalousie; c'est la jalousie même. J'admire qu'il en soit resté dans le monde, après le partage qui lui en est échu.* » Il avoit l'exemple d'un amour bien plus commode & plus conforme à la légéreté françoise, dans la conduite du chevalier de Lorraine, son favori, à l'égard d'une demoiselle qu'il quittoit. « Elle jouoit la délaissée, & paroissoit embarrassée. Le chevalier, avec cette belle physionomie qu'on n'auroit osé soupçonner de trahison, lui dit : *Qu'avez-vous, Mademoiselle? Pourquoi êtes-vous triste? Qu'y a-t-il d'extraordinaire à ce qui nous arrive? Nous nous sommes aimés, nous ne nous aimons plus. La constance n'est pas une vertu de notre âge. Il vaut mieux que nous oublions le passé, & que nous reprenions le ton & les manieres ordinaires. Voilà un joli petit chien; qui vous l'a donné?* » Tel est 1674-80.

1674 - 80.

le dénouement ordinaire de ces attachements.

La connétable Colonne.

Sévigné, t. 2, p. 145 & 218.

Lettres de la marquise de Villars, p. 62, 144, 174, 202.

On a vu que c'est à peu près de cette maniere qu'avoit fini celui de Louis XIV pour Marie Mancini. Elle vécut mal avec le connétable Colonne son mari. La duchesse de Villars, qui, étant ambassadrice de France à Madrid, la voyoit assez souvent, représente cette femme sans cesse agitée & turbulente, mise comme une jeune coquette, quoique mere de trois grands garçons assez mal élevés : elle a ici, ajoute-t-elle, un amant. Elle veut me faire avouer « *qu'il est agréable, qu'il a quelque chose de fin & de fripon dans les yeux. Il est horrible, & il a un petit défaut qui ne vaut pas la peine d'en parler, c'est qu'il ne l'aime pas du tout. Elle me l'a dit elle-même, & elle en est charmée ; parce que s'il répondoit à ses sentiments, les choses feroient trop d'éclat.* » Il paroît cependant que cela en fit assez, puisque son mari la fit enfermer dans le château de Ségovie. Il lui proposa de se faire religieuse, s'engageant lui-même à prendre les ordres sacrés. Pour sortir de prison, elle entra dans un

couvent, prit l'habit, se sauva le plutôt qu'elle put, & se mit à courir le monde comme la duchesse de Mazarin sa sœur, fuyant chacune leur époux, semblables aux princesses des chevaliers errants, dit madame de la Fayette, *avec force pierreries & point de chemises.* Elle s'avisa de revenir en France douze ans après l'avoir quittée, & rapporta sur un visage presque oublié, toute la laideur que le vernis de la jeunesse avoit autrefois couvert, & toute celle que donne la mauvaise conduite. On la souffrit plus d'un an, se montrant par-tout, peu regardée, encore moins estimée. Enfin elle disparut, & on la trouva, dit madame de Sévigné, « transportée, comme d'un coup de baguette, dans un bateau sur le Rhin, avec des paysannes, d'où elle s'en va, je ne sais où. » La duchesse de Bouillon, & la comtesse de Soissons ses sœurs, rougissoient de cette folle, & la comtesse ne prévoyoit pas que bientôt elle donneroit au monde un spectacle plus étrange.

1674-80.

Il s'étoit fait, à la fin de 1673, dans l'intérieur du palais, un changement sujet à critique & à applau-

Filles de la Reine.

Sévigné, t. 2, p. 221 299.

diſſement, comme tous les autres.

1674-80. On ſupprima les filles de la Reine. *Saint-Simon, t. 6, p. 188.* Ce fut l'ouvrage de madame de Monteſpan, peut-être excitée par un goût paſſager, mais très-vif, que le Roi montra pour la belle du Lude, l'une d'entre elles. « C'étoit, dit madame de Sévigné, une caverne redoutable que cette chambre des filles, d'où ſortoit un hydre à têtes renaiſſantes, qu'il falloit ſans ceſſe combattre. Madame de Monteſpan préféra la ſureté qu'elle ſe procuroit, en l'étouffant tout d'un coup, à l'honneur incertain d'en triompher ſouvent. Car les armes ſont journalieres, & ce qui n'arrive pas aujourd'hui peut arriver demain. » Elles furent diſperſées, attachées à d'autres princeſſes, la plupart mariées & remplacées par des dames.

Ainſi finit un établiſſement qui avoit fait long-temps l'ornement de la cour, & qui étoit peut-être plus favorable aux mœurs que celui qui a ſuccédé. Si malgré les ſoins qu'on prenoit, il étoit impoſſible qu'il ne ſe gliſſât quelques déſordres entre tant de perſonnes qui vivoient, pour ainſi dire, dans le foyer des paſſions,

la pudeur, toujours plus forte dans le jeune âge, la timidité induſtrieuſe à s'entourer de défenſes, les bons principes jouiſſant encore de toute leur vigueur dans des eſprits droits & dans des cœurs purs, garantiſſoient l'innocence des ſurpriſes du vice. L'habitude même de voir des objets ſéduiſants, rendoient leur familiarité moins dangereuſe; & la crainte de manquer un établiſſement, ou de ſubir l'opprobre attaché aux fautes, ſervoient d'égide à celles qui auroient été tentées de faire divorce avec la vertu. 1674-80.

Au contraire, une jeune perſonne lancée dans ce tourbillon, ſans autre appui que ſon époux, ſouvent auſſi jeune qu'elle, preſſée, harcelée, chancelle, & ſe ſoutient difficilement. Aguerrie par l'hymen, plus hardie ſous ſa ſauve-garde, elle craint moins le danger, s'y plaît enſuite, & y périt. Ceux qui connoiſſent l'hiſtoire de la cour, conviendront que la ſéduction qui, juſqu'à l'époque des dames d'honneur, étoit bornée à des conquêtes aſſez rares, y a depuis ce temps puiſſamment établi ſon em-

1674 - 80. pire. Les mésalliances y sont aussi devenues plus communes. Les jeunes gens de l'un & l'autre sexe, de même naissance ou de qualité approchante, se voyoient tous les jours, formoient des liaisons que l'égalité autorisoit. Les Rois & les Reines, les Princes & les Princesses s'intéressoient aux établissements, assortissoient les caracteres, rapprochoient les fortunes par des dons & des espérances. On auroit eu honte de préférer les richesses à la naissance : au lieu qu'après la destruction de la chambre des filles de la Reine & de celle des princesses qui ont suivi, Saint-Simon remarque que la roture, & même la plus basse, a infecté les meilleures familles ; d'où il conclut que madame de Montespan a fait grand tort à la noblesse par cette innovation.

Montausier. *Motteville, t. 5, p. 249, 343. Caylus, p. 64.*

On lui donne aussi beaucoup de part au choix que le Roi fit de M. de Montausier, pour être gouverneur du Dauphin. Cependant il semble qu'avant son regne, cette faveur étoit presque indiquée par le choix fait de madame de Montausier pour

être gouvernante du même Prince, « malgré la Reine-mere qui la croyoit plus propre à bien ordonner d'une assemblée de plaisir, qu'à l'exacte garde d'un berceau. » Le mari & la femme ont joui d'une grande réputation d'austérité de mœurs & de capacité; mais comme l'histoire est un miroir qui, pour rendre la ressemblance, doit réfléchir le bien & le mal, nous ne pouvons nous dispenser de rapporter des deux époux ce qu'en ont écrit mesdames de Motteville & de Caylus. L'une avoit vécu avec eux, l'autre vivoit avec leurs contemporains. Celle-ci dit à l'égard du mari : « On ignorera les détails qui nous apprennent l'humeur de M. de Montausier, & qui l'ont fait connoître plus propre à rebuter un enfant tel que Monseigneur, né doux, paresseux & opiniâtre, qu'à lui inspirer les sentiments qu'il devoit avoir. La maniere rude avec laquelle on le fit étudier, lui donna un si grand dégoût pour les livres, qu'il prit la résolution de n'en jamais ouvrir quand il seroit son maître, & il a tenu parole. » Peut-être moins *rudoyé* n'en auroit-il

1674 - 80.

1674-80. pas lu davantage : mais du moins on n'auroit rien eu à reprocher au gouverneur, si cependant on doit compter sur la justice du public, qui, semblable aux peres, ne pardonne guere au maître les défauts, même naturels de l'éleve.

Quant à l'austérité des mœurs, madame de Motteville raconte que dans les commencements du mariage du Roi, lors de ses premiers écarts avec la Valliere, M. & madame de Montausier auroient voulu que la Reine-mere eût montré plus d'indulgence pour ses désordres ; & dans une occasion où cette princesse mollit, madame de Montausier dit à madame de Motteville, avec une grande exclamation de joie : « *Voyez-vous, Madame ? la Reine-mere a fait une action admirable, d'avoir voulu voir la Valliere. Voilà le tour d'une très-habile femme & d'une bonne politique ; mais elle est si foible, que nous ne pouvons pas espérer qu'elle soutienne cette action comme elle le devroit ;* ce que j'entendis, dit-elle, avec étonnement. M. de Montausier, qui étoit en réputation d'homme d'honneur, me donna quasi dans

le même temps, continue-t-elle, une pareille furprife fur un fujet appro- 1674-80.
prochant ; car, parlant d'un chagrin que la Reine-mere avoit eu contre la comteffe de Brancas, femme de fon chevalier d'honneur, il me dit ces mêmes mots : *Ah ! vraiment, la Reine-mere eft bien finguliere, d'avoir trouvé mauvais que madame de Brancas ait eu de la complaifance pour le Roi, en tenant compagnie à mademoifelle de la Valliere Si elle étoit habile & fage, elle devroit être bien aife que le Roi fût amoureux de mademoifelle de Brancas : car étant fille d'un homme qui eft à elle & fon premier domeftique, lui, fa femme & fa fille lui rendroient de bons offices auprès du Roi.* Je laiffe aux cafuiftes, ajoute madame de Motteville, à décider de la qualité de ces fentiments. Elle obferve que M. & madame de Montaufier auroient voulu que leur fille montrât l'exemple aux autres, de fuivre mademoifelle de la Valliere ; & comme ils avoient demandé permiffion à la Reine, qui la leur avoit refufée, lexcès du dépit qu'ils en avoient, leur faifoit dire avec hypocrifie, & dans le deffein de cou-

1674-80. vrir la lâcheté de leurs discours, que la Reine, par son opiniâtreté, avoit contribué au péché du Roi son fils. *Combien*, s'écrie la personne que nous citons, « *combien les gens de la cour ont, pour l'ordinaire, le cœur & l'esprit gâtés, & remplis des méchantes maximes du monde?* » C'est à quoi mene le desir de se rendre agréable, sur-tout à ceux qui ont du crédit; desir reproché à madame de Montausier, ainsi que l'*âpreté* pour tout ce qui s'appelle faveur.

Madame de Montespan & ses sœurs.

Saint-Simon, t. 6, p. 177.

Caylus, p. 56.

Le même appât de la faveur attira à la Cour la reine des abbesses, madame de Fontevraud, sœur de madame de Montespan. « Sortie de son cloître, chargée de son voile & de ses vœux, elle ne paroissoit point empruntée au milieu des amusements, qu'elle partageoit avec madame de Thianges son autre sœur, & les dames triées entre les plus charmantes. Ces sœurs avoient également d'esprit, & sur-tout l'art d'en donner aux autres. Madame de Fontevraud, la plus belle des trois, joignoit à cet esprit un savoir rare & étendu, & ce savoir fut l'effet de sa raison. Religieuse sans

vocation, elle chercha un amusement convenable à son état, dans l'étude de l'écriture sainte, de la théologie, des peres, & des langues savantes, qu'elle possédoit à étonner. Elle enlevoit quand elle traitoit ces matieres : mais hors de ces moments, on ne se seroit pas douté qu'elle en sût plus que le commun de son sexe. Elle excelloit en tout genre d'écrire, & avoit un talent tout particulier pour le gouvernement. On l'adoroit dans son ordre, où elle entretenoit la plus grande régularité, donnant elle-même l'exemple, quand elle étoit dans son abbaye. Ses séjours à la cour, où elle étoit de toutes les fêtes, mais toujours avec ses sœurs, ne donnerent jamais d'atteinte à sa réputation que par l'étrange singularité de partager une faveur de cette nature. 1674-80.

» Madame de Thianges étoit une femme de plaisir. Louis XIV a raconté à madame de Caylus, qu'elle s'échappoit souvent de chez elle, pour le venir trouver, lorsqu'il faisoit des parties de jeunes gens; qu'elle étoit excellente convive. C'étoit elle qui avoit accrédité le proverbe, *qu'on*

1674 - 80. *ne vieillit point à table*. Elle avoit deux points de folie très-plaisants, parce qu'elle les soutenoit avec chaleur, persuasion & éloquence, l'un sur sa noblesse, l'autre sur sa personne. Quant à la premiere, elle n'admettoit que deux maisons en France, la sienne, & celle de la Rochefoucault, en faveur des alliances fréquentes qu'elles avoient eues ensemble ; & si elle ne refusoit pas au Roi l'illustration, elle lui disputoit quelquefois l'ancienneté en parlant à lui-même. Sa seconde folie étoit de se regarder comme un chef-d'œuvre de la nature, non tant par la beauté extérieure, que par la délicatesse des organes qui composoient sa machine ; & pour réunir les deux objets de sa folie, elle s'imaginoit que la perfection de son être procédoit de la différence que la naissance avoit mise entre elle & le commun des hommes (1). Ces

(1) On lui a attribué ce que l'auteur d'un ouvrage moderne raconte sous le nom d'une maréchale. Il étoit question, dans une conversation, d'un prince fort

idées

idées la rendirent dénigrante & moqueuse, mais ne lui donnerent rien de mauvais dans le cœur.» 1674 - 80.

---

débauché qui venoit de mourir subitement, & on s'expliquoit librement sur ce qu'il y avoit à redouter pour son salut. « J'avoue, dit-elle, que la conduite du prince n'étoit pas absolument réguliere; il auroit pu vivre d'une maniere plus exacte, &, si l'on veut, plus chrétienne; j'en conviens. Cependant il faut tout attendre de la miséricorde divine, principalement à l'égard d'un personnage de sa qualité. Si Dieu est bon envers tout le monde, on conviendra, je crois sans peine, qu'il doit être encore meilleur envers un homme comme celui-là. Mais, Madame, permettez, reprit un abbé qui n'eut pas le temps de commencer ce qu'il alloit dire..... Tout ce qu'il vous plaira, interrompit-elle vivement, tout ce qu'il vous plaira. Je ne sais point comment les choses sont arrangées dans l'éternité: je me mêle fort peu de théologie, ce n'est pas là mon métier, c'est le vôtre, & je ne doute pas que vous n'ayez plus de lumieres que moi là-dessus: mais sans avoir étudié comme vous cette matiere, j'ai assez d'usage du monde pour deviner à peu près ce qui doit être, & je suis persuadée que lorsqu'il s'agit de prononcer l'arrêt d'une personne de si haute

1674 - 80. On n'accorde pas le même éloge à madame de Monteſpan. « Elle étoit haute, capricieuſe, ſujette à des humeurs que tout le monde éprouvoit, & Louis XIV lui-même. Les courtiſans craignoient de paſſer ſous ſes fenêtres, ſur-tout quand le Roi étoit avec elle. Ils appelloient cela, *paſſer par les armes*, & le mot en eſt reſté : il eſt vrai qu'elle n'épargnoit perſonne, ſouvent ſans autre deſſein que de divertir le Roi; & comme elle avoit l'eſprit d'à-propos, & un tour de plaiſanterie très-fine, rien n'étoit plus dangereux que les ridicules qu'elle donnoit. » Elle ſavoit auſſi procurer au monarque des amuſements plus innocents, qu'on trouvera peut-être contraſter un peu trop avec la majeſté : mais qu'eſt-ce que l'amour ne rapproche pas? « Elle atteloit ſix ſouris à un carroſſe de filigrane, & s'en laiſſoit mordre ſes belles mains. Elle avoit des cochons

Lettres de Maintenon, t. 6, p. 283.

extraction, Dieu, s'il faut la condamner, y regarde à deux fois. » *Mes Soirées*, ou *Manuel amuſant. A Neufchatel*, 1775, t. 2, p. 105.

& des chevres dans des lambris peints & dorés. Le Roi la montroit aux miniſtres comme un enfant, ſe récriant ſur le badinage des Mortemart; mais elle ſavoit tous les ſecrets de l'état, & donnoit de très-bons conſeils & de très-mauvais, ſelon ſes paſſions. » 1674-80.

Ce reproche de *donner des conſeils ſelon ſes paſſions*, eſt fait par madame de Maintenon, qui à ſon tour encourut le même blâme. L'aſſujettiſſement à la critique eſt le contre-poids de la grandeur. Cette dame le ſentoit, lorſqu'elle écrivoit à ſon frere : « *On* » *parle des plus grands Princes. Je ſuis* » *ſur le théâtre, il faut bien qu'on me* » *ſiffle, ou qu'on m'applaudiſſe.* » Nous allons la traiter ſelon ſon attente, & tâcher de fixer les idées ſur cette femme ſinguliere. *Lettres de Maintenon, t. 1, p. 220.*

Naiſſance de madame de Maintenon.

Françoiſe d'Aubigné, petite-fille de Théodore Agrippa d'Aubigné, célebre dans nos guerres civiles, fille de Conſtans d'Aubigné & de mademoiſelle de Cardillac, naquit le 27 novembre 1635 dans les priſons de Niort, où la mauvaiſe conduite de ſon pere le faiſoit retenir; & où ſa *La Beaumelle, t. 1, p. 99.*

1674 - 80. femme, pleine de sagesse & de vertu, s'enferma avec lui. « Madame de Villette, sœur du mari, vint rendre visite à l'accouchée, & vit toutes les horreurs de l'indigence; son frere aliéné par le désespoir, exténué par le manque d'aliments; un premier enfant couvert de haillons, déja sensible à sa misere; un second au berceau; une fille de deux jours, dont les vagissements sembloient appeller la mort; une mere éplorée, qui présentoit son sein tantôt à son mari, tantôt à sa fille, sans espoir de sauver ni l'un ni l'autre, la misere & la faim lui avoient fait perdre son lait, & elle ne pouvoit payer une nourrice. » En retranchant de ce tableau les traits que l'imagination de l'auteur a pu lui fournir, on conclura toujours que Françoise d'Aubigné se trouva, en naissant, exposée à la plus affreuse misere. Madame de Villette l'emporta, & lui donna la même nourrice qu'à mademoiselle de Villette sa fille.

1675 - 81. Quelques années après, madame d'Aubigné obtint l'élargissement de son mari, & partit avec lui & toute

Son voyage en Amérique.

ſa famille, pour l'Amérique, où ils avoient du bien à recueillir. « Pendant la traverſée, Françoiſe tomba malade & fut à telle extrémité, qu'elle ne donnoit plus aucun ſigne de vie. Un matelot va la jeter dans la mer. Le canon eſt prêt à tirer. Madame d'Aubigné demande qu'on lui laiſſe encore preſſer ſa malheureuſe fille entre ſes bras. Elle lui porte la main ſur le cœur, ſent quelque mouvement. *Elle n'eſt pas morte*, s'écrie-t-elle, & les ſoins maternels la rappellent tout-à-fait à la vie. » Le vaiſſeau qui portoit cette famille infortunée fut attaqué par un corſaire, échappa, & arriva à la Martinique.

1675-81.

D'Aubigné s'y forma un établiſſement aſſez avantageux pour y vivre même dans l'opulence. Sa femme fut rappellée en Europe par des affaires à arranger. Pendant ſon abſence, d'Aubigné joue, diſſipe tout, & en arrivant elle le trouve ruiné & mourant. La veuve revient en France ſolliciter des ſecours, & laiſſe ſa fille, âgée de ſept ans, en otage aux créanciers, qui ſe la renvoient l'un à

Elle revient en France.

l'autre. Le juge du lieu en prend
1675 - 81. pitié, la reçoit, & bientôt, aussi peu généreux que les autres, lui fait repasser les mers. Elle tombe chez madame de Montalambert, sa parente, qui la rebute. Madame de Villette, sa tante, la recueille, & l'éleve dans la religion calviniste.

Sa jeunesse. Sa mere, très-bonne catholique, voulut, malgré sa misere, reprendre sa fille : comme madame de Villette la refusoit, alléguant l'impossibilité où étoit madame d'Aubigné de la nourrir, madame de Neuillant, autre parente à son aise, obtint un ordre pour se la faire donner. Elle voulut la ramener à la religion catholique, s'y prit par la douceur, & ce moyen ne réussissant pas, en vint aux duretés. On confondoit Françoise avec les domestiques, on la chargeoit des plus vils emplois de la maison, à la cuisine & à la basse-cour. « Tous les » matins, un loup sur le visage pour » conserver le plus beau teint du » monde, un chapeau de paille sur » la tête, un panier dans le bras, une » gaule à la main, elle alloit garder » les dindons, avec ordre de ne tou-

» cher au panier où étoit le déjeû-» ner, qu'après avoir appris cinq » quatrains de Pibrac. » Les mauvais traitements ne la rendirent pas plus docile aux desirs de madame de Neuillant. Elle la mit aux Ursulines de Niort, où madame de Villette consentit de payer sa pension; mais quand elle fut convertie, cette dame refusa de continuer son bienfait, & la nouvelle catholique rentra chez madame de Neuillant.

Elle entre dans le monde.

« Cette Dame alloit de temps en temps à Paris dans une litiere portée par deux mulets, dont l'un étoit monté par mademoiselle d'Aubigné. Elle la menoit dans ses sociétés ordinaires, se paroit en public de ses charmes naissants, & dans le particulier exerçoit sur elle toute la tyrannie des bienfaiteurs. Tout ce qui étoit formé dans cette jeune personne étoit accompli, tout ce qui ne faisoit que d'éclore promettoit de l'être. Sa taille étoit comme sa raison, l'une & l'autre au-dessus de son âge. » Elle avoit environ treize ans. Madame de Neuillant la mit aux Ursulines de la rue Saint-Jacques, pour faire sa

1675–81. premiere communion. Françoise n'en sortoit que pour aller voir sa mere qui travailloit pour vivre, & madame de Neuillant qui continuoit à la produire dans le monde.

Son mariage. Elle l'introduisit chez l'abbé Scaron, où se rassembloit pour lors la meilleure compagnie. Mademoiselle d'Aubigné y fut d'abord connue sous le nom de *la belle Indienne.* Les merveilleux de cette société s'empresserent de la former. Elle se prêta à leurs leçons, sans leur laisser d'autres prétentions que de cultiver les belles dispositions qu'elle montroit. Sa conversation quand elle étoit à Paris, ses lettres quand elle suivoit madame de Neuillant en Poitou, lui firent une réputation. Sa mere mourut réduite à une pension de deux cents cinquante livres, qu'elle n'eut pas la consolation de laisser à ses enfants, parce qu'elle étoit viagere. On plaça le fils page chez M. de Parabere, & la fille resta aux charges de madame de Neuillant, fort embarrassante par son âge, sa pauvreté, sa noblesse & sa beauté.

L'abbé Scaron connoissoit son état.

Peu riche lui-même, il tenoit cependant une bonne maiſon, à l'aide 1675-81.
d'un canonicat du Mans, & de quelque reſte de patrimoine. On ſait qu'il étoit accablé d'infirmités, contrefait, podagre, en un mot *cul de jatte;* mais qu'il avoit un fonds inépuiſable de gaieté. Pour la premiere fois & peut-être la ſeule de ſa vie, il penſa & parla ſérieuſement à mademoiſelle d'Aubigné, ſur le dénuement affreux où la laiſſoit la mort de ſa mere, & le peu d'eſpérance qui lui reſtoit du côté de madame de Neuillant & de ſes autres parents. Pour concluſion de la converſation, il lui offrit une ſomme ſi elle vouloit ſe faire religieuſe, ou de l'épouſer. Elle préféra ce dernier parti, du conſentement de madame de Neuillant, qui le donna à condition que le mariage ne ſe feroit que dans deux ans. Elle en avoit alors quinze. Scaron obtint que le terme ſeroit avancé d'un an, & l'épouſa en avril 1651, âgée de ſeize ans.

Il reconnut dans le contrat de mariage, pour tout bien apporté par ſa femme, quatre louis de rente; il

ajoutoit plaisamment : « Deux grands
1675 - 81. » yeux fort malins, un très-beau cor-
» sage, une paire de belles mains,
» & beaucoup d'esprit. » Ce revenu remplaçoit mal le canonicat du Mans, de deux mille livres de rente, dont Scaron fut obligé de se défaire en se mariant. Il n'en continua pas moins de tenir une bonne table, dont il se servoit pour réunir chez lui la compagnie que ses infirmités lui rendoient nécessaire. La jeune épouse en faisoit les délices. Elle racontoit avec une grace capable de faire oublier jusqu'aux besoins. « *Madame*, lui dit » un jour à l'oreille un de ses gens, » *encore une histoire à ces Messieurs*, » *car le rôt nous manque aujourd'hui.* »

Sa conduite. Malgré l'ordre & l'économie de la jeune épouse, les revenus ne suffisoient pas; les fonds même s'altéroient. Il fallut recourir à ce qu'on appelle *des affaires*, que le crédit de la société faisoit réussir. Madame Scaron sollicitoit peu, pour n'être pas exposée aux refus, ou aux prétentions de ceux qui accordent à une femme jeune & belle. Rarement elle quittoit *le pauvre paralytique*, comme

elle l'appelloit. « Quand il se portoit 1675-81.
» mal, on étoit sa servante; quand
» il alloit mieux, sa compagne;
» quand il étoit rétabli, son secré-
» taire ou son lecteur. Elle prit au-
» près de lui l'habitude d'écrire avec
» la plus élégante facilité; apprit
» l'Italien, l'Espagnol, le Latin, &
» ne parut savoir que sa langue. »

On briguoit le privilege d'être de sa compagnie. L'auteur des mémoires trace ainsi rapidement le caractere de ceux qui la composoient. On ne garantit pas la ressemblance des portraits; mais ce sera du moins comme une liste des agréables du temps. « Vivonne, qui avoit tout l'esprit des Mortemart. Mata, dont les reparties volent encore de bouche en bouche. Grammont, dont Hamilton nous a conservé les saillies. Charleval, le plus élégant de nos poëtes négligés. Coligni, héros en Hongrie, à Paris le prosélyte de Ninon, à la cour l'émule de Condé. Ménage, qui savoit tant de mots & de choses. Pelisson, qu'on trouvoit si laid, jusqu'à ce qu'il parlât. Des Yvetaux, qui parut imbécille & romanesque,

à force d'être vrai & naïf. Hesnault, le maître de Deshoulières, & le traducteur de Lucrece. Montreuil, dont on lit encore les madrigaux. Marigni, dont on répete les chansons. Le marquis de la Sabliere, qui avoit dans ses propos & sa composition, toutes les graces, toute la la légéreté d'une femme; & la marquise, qui contrastoit avec son époux par les goûts & les occupations d'un homme. Madame de Lesdiguieres, qui plaisoit toujours, malgré l'envie de toujours plaire. La comtesse de la Suze, à qui on pardonnoit les foiblesses du cœur en faveur des agréments de l'esprit. La marquise de Sévigné, qui a si bien écrit, parce qu'elle sentoit si bien. Mademoiselle de Scuderi, dont les romans étoient si estimés du public, & si méprisés par l'injuste Despréaux.» Enfin l'abbé de la société, car il en faut toujours un, «l'abbé Têtu, le complaisant » de toutes les femmes, sans être » l'amant ni la dupe d'aucune. *Si* » *fluet*, disoit un plaisant, *que dans* » *un besoin, il auroit pu servir d'ame* » *à un grand corps.*» On pourroit

1675-81.

Sévigné, t. 2, p. 192.

ajouter Mignard, Ninon de l'Enclos, le duc de Chevreuſe, le maréchal d'Albret, le marquis de Villarceaux, le chevalier de Meré, ces derniers ſoupçonnés d'avoir travaillé à inſpirer à la jeune épouſe des ſentiments autres que ceux de l'amitié. 1675 - 81.

On lui a rendu la juſtice, qu'au milieu de cette compagnie enjouée, badine, quelquefois folâtre, elle conſervoit un air de dignité qui inſpiroit le reſpect ſans gêner le plaiſir, & qu'entourée de perſonnes plus diſpoſées la plupart à critiquer l'exactitude ſcrupuleuſe aux devoirs de la religion, qu'à y applaudir, elle ne ſe diſpenſa jamais, pour leur plaire, des abſtinences, des jeûnes, & des autres pratiques d'une piété réguliere. Ses exemples toucherent ſon mari. Exhorté par elle, il montra, dans ſa derniere maladie, des ſentiments très-chrétiens. Scaron mourut en octobre 1660, & laiſſa ſa femme, après dix ans de mariage, dans le plus grand éclat de ſa beauté, ſans bien qu'une très-médiocre dot, & chargée d'un nom que le burleſque de ſon mari rendoit ridicule.

1675 - 81.

Son veuvage La veuve Scaron présenta des placets au cardinal Mazarin, pour obtenir le rétablissement d'une pension qu'avoit eue son mari, & elle fut toujours refusée. Ses sollicitations n'auroient pas sans doute été sans succès auprès de Fouquet, qui se vantoit d'avoir le tarif de toutes les vertus du royaume ; mais elle ne voulut pas laisser apprécier la sienne, & elle passa plusieurs années dans les alternatives d'une subsistance étroite & d'une extrême indigence. Ses amis s'empressoient à lui chercher des ressources. Quelques-uns l'aiderent de leur bourse, & elle recevoit comme devant rendre. Ils lui obtinrent de la Reine-mere une pension de deux mille livres, qui fut éteinte au bout de trois ans par la mort de cette princesse. Nouveaux embarras, nouvelle détresse. On lui proposa le mariage d'un vieux duc, qu'elle refusa. Quand les moyens manquoient, elle se renfermoit chez les Ursulines de la rue Saint-Jacques, ses anciennes maîtresses ; quand ils revenoient, elle se rendoit à la société.

Sa Société. Ce n'étoit plus la même société

que pendant son mariage; sans être absolument changée, les circonstances lui en avoient procuré une nouvelle : en hommes, M. de Turenne, le comte de Guiche, l'abbé d'Aumont, la Feuillade, Bellefons, Beuvron, Bouillon, Saint-Luc, Brancas; en femmes, mesdames de Richelieu, de Montespan, de Coulanges, la Fayette, Sévigné, mesdemoiselles de Pons, de Martel & d'Aumale, la maréchale d'Albret, madame de Chalais depuis princesse des Ursins, mesdames de Villarceaux & de Montchevreuil. Le rendez-vous de toutes ces personnes étoit l'hôtel d'Albret ou de Richelieu. On n'y jouoit point. Le temps se passoit en conversation & à table, à faire de petits vers & de grands soupers. On cite de madame de Maintenon, pour le duc de Richelieu, cette épitaphe in-promptue & badine, qui donnera l'idée de son talent : 1675 - 81.

Ci-gît Armand: l'Amour, pour faire piece aux belles,
Lui donna son souris, son carquois & ses aîles.

Ainsi s'écouloient ses jours; jours,

1675-81. disoit-elle, les plus heureux de sa vie.

D'Albret & Villarceaux. Ceux qui veulent toujours de l'amour dans la vie d'une femme, prétendent qu'elle consentit d'en donner au comte de Miossens, maréchal d'Albret, & qu'elle en reçut de Mornay, marquis de Villarceaux. Quelques faits qui nous restent sur le premier, feroient croire qu'il étoit assez propre à être le jouet d'une passion. Il le fut de son orgueil, quand « se trouvant comblé de ri-» chesses & d'honneurs, qu'il devoit » plus à la faveur qu'aux exploits » militaires, & issu de la maison » d'Albret par bâtardise, il eut la » prétention d'en descendre légiti-» mement, & se fit faire une gé-» néalogie, dont la fausseté étoit si » aisée à démontrer, qu'elle fut huée » généralement. » Il fut aussi dupe d'un amour-propre mal entendu, lorsque, vieux galant, il se flatta de plaire à madame Cornuel, si célebre par ses bons mots. Il n'y réussit pas; & comme il étoit *grand faiseur de galimatias*, elle dit lorsqu'il se fut retiré : *En vérité, j'en suis fâchée*,

D'Argenson, p. 351.

car je commençois à l'entendre (1). Tel qu'étoit cet homme, & quoiqu'il eût une femme très-vertueuse, à laquelle les assiduités de madame Scaron pouvoient être censées s'adresser, le public malin ne laissa pas de prendre des soupçons, & elle fut souvent obligée d'interrompre ses visites à l'hôtel d'Albret. 1675 - 81.

---

(1) On ne mettra pas entre ses ridicules un défaut naturel qui ne doit pas être reproché ; c'est qu'il se trouvoit mal à l'aspect de la tête d'un marcassin. « Sur quoi » le maréchal de Clerambault proposa un » jour au lever du Roi, si ce seroit se » battre avec avantage contre le maréchal » d'Albret, que de se présenter une tête » de cochon dans une main, & une » épée de l'autre. *Bussi, p. 34, 218.*

» L'abbé d'Aumont avoit loué une » loge à la comédie, & y étoit entré » en attendant des dames de sa compagnie. Le maréchal d'Albret arrive. » Le respect qu'on avoit pour ce seigneur » fit qu'on lui ouvrit la loge de l'abbé, » qui se vit obligé de la céder au Maréchal. L'Abbé se retira de mauvaise humeur, & grommelant entre ses dents » ces paroles : *Voyez le beau Maréchal,* » *il n'a jamais pris que ma loge.* » Essais d'Argenson, p. 307.

1675-81. La vertu reconnue de madame de Montchevreuil ne sauva pas non plus la belle veuve des traits empoisonnés de la calomnie. Elle passa quelques étés avec elle à la campagne; le marquis de Villarceaux, parent de M. de Montchevreuil, s'y trouvoit; le premier riche, le second peu aisé : c'en fut assez pour faire dire que Villarceaux ne pouvant apprivoiser sa femme au commerce qu'il avoit avec madame Scaron, prioit M. de Montchevreuil de lui prêter sa maison, & en faisoit les frais. Il faut avouer que cette espece d'intimité avec Villarceaux prêtoit un peu à la critique. C'étoit une de ses premieres connoissances, & à en juger par ce qu'elle en dit dans sa description de l'entrée du Roi à Paris, en 1660, on peut croire que, dans sa jeunesse, elle ne le voyoit pas sans intérêt. « Je cherchai, écrit-elle, M. de Villarceaux; mais il avoit un cheval si fougueux, qu'il étoit à vingt pas de moi lorsque je le reconnus. Il me parut des mieux : il étoit des moins magnifiques, mais le plus galamment. Il avoit un beau

Saint-Simon, t. 1, p. 8.

Lettres de Maintenon, t. 1, p. 29.

cheval qu'il manioit bien : sa tête brune paroissoit de loin, & l'on se récria sui lui quand il passa. » Cet examen détaillé de toute la personne d'un homme, quoiqu'envoyé à sa femme, & peut-être quelques autres indices surpris à une femme très-discrette, auront pu fonder les bruits qui coururent. D'ailleurs ce Villarceaux étoit libertin, & plus que libertin; témoin ce que rapporte de lui madame de Sévigné : « Que parlant au Roi d'une charge pour son fils, il prit habilement l'occasion de lui dire, qu'il y avoit des gens qui se méloient de dire de sa niece, mademoiselle de Rouxel, depuis madame de Grancei, que Sa Majesté avoit quelque dessein pour elle : & si cela étoit, il la supplioit de se servir de lui, que l'affaire seroit mieux entre ses mains que dans celles des autres, & qu'il s'y emploieroit avec succès. Le Roi se mit à rire, & dit : *Villarceaux, nous sommes trop vieux, vous & moi, pour attaquer des demoiselles de quinze ans;* &, comme un galant homme, se moqua de lui, & conta ce discours chez les dames, ce qui le rendit un peu honteux. »

1675-81.

Sévigné, t. 1, p. 345.

1675–81. Une autre circonstance de la vie de madame de Scaron a fait encore tenir des discours : sa liaison avec Ninon de l'Enclos, la femme la plus dangereuse de son siecle ; la plus capable de pervertir l'esprit & corrompre le cœur. Mais cette femme, quoique piquée de sa sagesse, lui rendoit justice : « Elle étoit vertueuse, disoit-elle, moins par vice de tempérament, que par foiblesse d'esprit. J'aurois voulu l'en guérir ; mais elle craignoit trop Dieu. » En effet, belle & spirituelle, si elle avoit voulu, elle auroit certainement trouvé dans le désordre le moyen de rester en France : au lieu qu'elle se vit réduite à accepter l'offre qu'on lui fit d'accompagner mademoiselle de Nemours, qui alloit épouser le Roi de Portugal, & à s'expatrier pour vivre.

Mémoires de Maintenon, t. 1, p. 192.

Ce comble de l'infortune fut le commencement de son bonheur. Elle voulut être présentée à madame de Montespan, & « *avant que de quitter la France*, disoit-elle, *en voir encore une fois la merveille.* La favorite au faîte de la grandeur ne la méprisa pas dans sa misere. Elle causa de leur ancien

temps, s'informa de ses affaires ; & ayant su qu'elle avoit plusieurs fois inutilement fait mettre des placets sous les yeux du Roi, elle lui en demanda un, & lui promit de l'appuyer. « *Encore la veuve Scaron*, s'écria le monarque : *Sire*, répondit madame de Montespan, *il y a long-temps que vous ne devriez plus en entendre parler : & il est étonnant que Votre Majesté n'ait pas encore écouté une femme dont les ancêtres se sont ruinés au service des vôtres.* » La remontrance fit son effet & la pension fut accordée. Désormais indépendante, & affranchie des complaisances qui la gênoient quelquefois, elle se livra à son goût pour la dévotion & la retraite. L'habitude de s'éloigner du monde, la prépara au genre de vie que les engagements qu'on lui fit contracter exigerent bientôt d'elle. 1675-81.

Madame de Montespan n'avoit pu voir madame Scaron, sans se rappeler son mérite. Elle cherchoit pour lors une personne à qui elle pût confier les fruits de ses amours avec le Roi, & nulle ne lui parut plus propre que cette veuve. Dans l'état peu Elle éleve les enfants du Roi.

1675-81. aisé où elle se trouvoit, on crut qu'il n'y avoit qu'à proposer; mais, soit dégoût pour toute espece d'assujettissement, soit qu'elle regardât cet état comme indigne de sa naissance, elle refusa tous ses amis, résista même à un ministre qu'on lui détacha, & voulut que le Roi l'exigeât en personne, ce qu'il fit.

Sévigné, t. 1, p. 25; t. 8, p. 121.

Il y a peu d'exemples de la vie laborieuse à laquelle elle se condamna, & qu'elle commença vers 1670 : sans cesse occupée de ces enfants, surveillant jour & nuit les personnes qu'elle chargeoit de ce dépôt, alarmée sur leurs moindres indispositions jusqu'à en être malade, ne se fiant aux autres, comme une vraie mere, que de ce qu'elle ne pouvoit faire elle-même. Le Roi la surprit un jour soutenant d'une main le duc du Maine qui avoit la fievre, berçant de l'autre mademoiselle de Nantes, & tenant sur ses genoux le comte de Vexin qui dormoit. A ce spectacle, Louis, pere très-tendre, donna cent mille francs à la gouvernante. Il avoit déja porté sa pension de deux mille livres à deux mille écus.

Par-là elle se voyoit un jour assurée de vivre libre & avec aisance dans quelque retraite qu'elle se choisiroit. 1675-81.

Concentrée dans les devoirs qu'elle s'étoit imposés, elle voyoit rarement ses anciennes connoissances, mais cependant ne les négligeoit pas tout-à-fait. Malgré le détail minutieux de ses occupations, elle portoit toujours dans la société les agréments d'un esprit dégagé & d'une personne toute à ses amis. « Nous avons soupé hier avec madame Scaron, écrivoit madame de Sévigné à sa fille. Nous trouvâmes plaisant d'aller la reconduire à minuit, au fin fond du fauxbourg Saint-Germain, quasi auprès de Vaugirard, dans la campagne, une belle & grande maison où l'on n'entre point. Il y a de grands jardins, de beaux & grands appartements. Elle a un carrosse, des gens & des chevaux. Elle est habillée modestement & magnifiquement, comme une femme qui passe sa vie avec des personnes de qualité. Elle est aimable, belle, bonne & négligée. On cause fort bien avec elle. »

1675-81

Elle vit à la cour.

Vers 1674, âgée de près de quarante ans, elle quitta sa retraite, & fut appellée à la cour, c'est-à-dire, auprès de madame de Montespan, qui vouloit avoir ses enfants sous ses yeux. Madame Scaron y eut d'abord un état très-équivoque. Après avoir passé à Paris pour la mere des enfants qu'elle y élevoit avec tant de mystere, elle étoit regardée à Saint-Germain comme la complaisante de madame de Montespan, & la confidente intéressée de son commerce avec le Roi. Mais on ignoroit ce qui se passoit dans l'intérieur; que de ces deux femmes, l'une, pressée de remords, venoit presque à chaque chûte déposer dans le sein de l'autre ses regrets & ses alarmes; & que la gouvernante, profitant de l'ascendant de la vertu, faisoit à la maîtresse des remontrances qui la couvroient de confusion, sur-tout quand il survenoit des preuves trop évidentes de ses désordres; alors elle imploroit, pour ainsi dire, la compassion de celle qu'elle craignoit. A la naissance d'un nouvel enfant, elle lui écrivoit un jour: « *Venez me voir: mais ne promenez*

menez pas sur moi ces grands yeux noirs qui m'effraient. Le Roi ne le goûtoit pas d'abord. Soit que les représentations faites à l'objet de sa passion lui fussent importunes, soit que certains airs d'improbation, qui percent quelquefois malgré les précautions, lui déplussent, soit enfin que beaucoup d'esprit lui fût suspect, il regardoit la veuve Scaron comme une *précieuse*, & il ne tint pas à lui que madame de Montespan ne la congédiât pendant les démêlés qui suivirent. Cependant le Roi s'y accoutuma insensiblement, jusqu'à souffrir d'elle les mêmes remontrances que sa maîtresse. 1675 – 81.

Il y étoit disposé par les remords qui lui devenoient communs avec madame de Montespan, par les cérémonies de la religion qu'il ne négligeoit pas, & qui lui en rappelloient la morale, par la solemnité des fêtes, par un jubilé qui survint & qui remua les consciences, enfin par les exhortations, tantôt fortes & véhémentes, tantôt douces & touchantes des prédicateurs. Bourdaloue convainquoit, subjuguoit, touchoit Bourdaloue. Montmort. *Sévigné*, t. 1, p. 103 à t. 2, p. 75.

1675 - 81. son auditoire. « Le maréchal de Grammont fut un jour si transporté de la beauté d'un de ses sermons, qu'il s'écria tout haut à un endroit qui le toucha : Mord . . . il a raison. » Madame de Sévigné, dont nous tenons cette saillie, peint ainsi un autre prédicateur bien différent : « Nous venons, dit-elle, d'entendre l'abbé de Montmort ; je n'ai jamais oui un si beau jeune sermon : il fit le signe de la croix, il dit son texte, il ne nous gronda pas, il ne nous dit point d'injures ; il nous pria de ne point craindre la mort, parce que c'étoit le seul passage que nous eussions pour ressusciter avec Jesus-Christ ; nous le lui accordâmes, nous fûmes tous contents : il n'a rien qui choque, il est modeste, il est hardi, il est savant, il est dévot ; enfin, j'en suis contente au dernier point. »

On se rappelle la fameuse apostrophe du jésuite, imitée du prophete Nathan, reprochant à David son adultere avec Bethsabée : *Tu es ille vir.* Ces traits lancés d'une main sûre, faisoient de profondes blessures aux cœurs coupables. Ils convenoient

1675.-81.

de se séparer ; ils étoient des mois & des années à en former le projet, & un moment les rapprochoit. Comme ils étoient de bonne foi, ils essayerent de tous les moyens, même des voyages & de l'absence, remedes ordinairement assez efficaces. Le Roi alla à la guerre, madame de Montespan à Bourbon prendre les eaux ; mais au retour, les feux mal éteints se rallumoient, & réfléchissoient leur chaleur sur tout ce qui les environnoit. Du moins madame de Sévigné fait-elle partir de la gloire de madame de Montespan, comme d'un centre, tous les rayons qui rendoient la cour brillante.

Peinture de la cour.

Elle écrit ainsi à madame de Grignan, sa fille, en 1676. « J'ai vu madame de Montespan. Certainement c'est une chose surprenante que sa beauté. Sa taille n'est pas de la moitié si grosse qu'elle étoit. Ses yeux sont toujours aussi vifs. Son teint & ses levres aussi frais. Elle étoit habillée de point de France, coiffée de mille boucles; les deux des tempes lui tomboient fort bas sur les joues. Des rubans noirs à la tête, des perles

Sévigné, t. 4, p. 11.

1675-81. de la maréchale de l'Hôpital, accompagnées de boucles & de pendeloques de diamants de la derniere magnificence. Trois ou quatre poinçons, point de coiffe, en un mot une triomphante beauté à faire admirer à tous les ambassadeurs. Elle a su qu'on se plaignoit qu'elle empêchoit toute la France de voir le Roi; elle l'a redonné, comme vous voyez, & vous ne sauriez croire la joie que tout le monde en a, ni de quelle beauté cela rend la cour. Elle décrit ainsi le cercle. Cette agréable confusion, sans confusion de tout ce qu'il y a de plus choisi, dure depuis trois heures jusqu'à six. S'il arrive des couriers, le Roi se retire un moment pour lire ses lettres & puis revient. Il y a toujours quelque musique qu'il écoute, & qui fait un très-bon effet. Il cause avec les dames qui ont coutume d'avoir cet honneur. »

Elle s'égaie ainsi sur le jeu, qui étoit alors le reversi. « Au jeu, on parle sans cesse: combien avez-vous de cœurs? j'en ai deux, j'en ai trois, j'en ai un, j'en ai quatre; il n'en a donc que trois, que quatre: & Dan-

geau eſt ravi de tout ce caquet. Il tire ſes conſéquences, il voit à qui il a affaire, il devine le jeu. Enfin j'étois fort aiſe de voir cet excès d'habileté. Vraiment, c'eſt bien lui qui fait le deſſous des cartes. A ſix heures, on monte en caleche, on va ſur le canal dans des gondoles. On y trouve de la muſique. On revient à dix heures. On trouve la comédie. Minuit ſonne, on fait *media noche.* 1675 - 81.

Madame de Sévigné peint enſuite, pour ainſi dire, le moral de la cour, en s'adreſſant plus directement à ſa fille. « De vous dire combien de fois on me parla de vous, combien on me fit de queſtions ſans attendre la réponſe, combien j'en épargnai, combien on ne s'en ſoucioit pas, combien je m'en ſouciois encore moins, vous reconnoîtriez au naturel *l'iniqua corte.* Tout y eſt pêle-mêle, ajoute-t-elle, *Guelfes & Gibelins.* »

Terre de Maintenon.

Elle entendoit par-là les partiſans de madame de Monteſpan & de ſa rivale. Ce n'étoit plus la veuve Scaron. Elle avoit fait, ſous le nom de marquiſe de Surgeres, un voyage en Flandre, pour faire traiter, par

L 3

1675-81. un médecin du pays, le duc du Maine, d'un raccourciſſement de jambe qu'il ne guérit pas. Au retour, le Roi lui acheta, en 1674, la terre de Maintenon, dont elle prit le nom, & elle perdit celui qu'elle ſembloit depuis quelque temps traîner à regret au milieu des noms brillants dont elle étoit environnée. Ce préſent fut un adouciſſement aux chagrins qu'elle éprouvoit de la part de madame de Monteſpan, qui en étoit jalouſe. En effet, les charmes de ſa converſation commençoient à captiver le Roi. Ils lui devenoient néceſſaires contre l'ennui & les dégoûts d'une paſſion qui s'uſoit. On a dit que le penchant de Louis pour elle, vint d'une réponſe galante qu'elle traça à madame de Monteſpan, un jour qu'ayant reçu une lettre du Roi, cette dame ne ſe trouva pas diſpoſée à écrire : c'eſt aſſigner une bien petite origine d'une grande fortune ; mais ſi le haſard a commencé, l'eſtime a fait le reſte.

1676-81. Bâtimens. Meſdames de Maintenon & de Monteſpan, deſtinées à être déſormais en oppoſition, marquerent leur caractere dans les ouvrages qu'elles en-

treprirent. La premiere se mit à disposer son acquisition comme un asyle où elle comptoit passer dans la paix & l'aisance le reste d'une vie si traversée. Elle rendit propre & commode un vieux château négligé, fonda des écoles, appella de Flandres des ouvriers en dentelles, qu'elle logeoit & payoit, pour apprendre à travailler aux femmes & aux filles ; établit des fabriques & des manufactures, pour n'avoir point d'hôpitaux. Madame de Montespan éleva à Clagny, sous la direction de Mansard, le château le plus régulier de France, l'embellit de tous les chef-d'œuvres de l'art, planta sur les desseins de le Nôtre un jardin où l'agréable & le joli se réunissoient au beau & au majestueux. C'étoit le temps des créations. Louis XIV alors forçoit la nature à Versailles & à Marly. 1676-81.

On a écrit, & on répete tous les jours, que ce fut par un goût bizarre, par l'orgueil d'exercer sa puissance sur les éléments même, que ce prince choisit les lieux où la nature ingrate & rebelle n'offroit que des difficultés & point d'agréments. Pour le discul- Versailles. *Saint-Simon*, t. 6, p. 136, 165, 171.

1676 - 81. per de cette vanité ridicule, il suffira d'exposer par quelles circonstances il a été engagé insensiblement & presque involontairement à ces travaux gigantesques, & à ces énormes dépenses.

« Plusieurs choses contribuerent à tirer pour toujours la cour de Paris, & à la fixer à la campagne. Les troubles de la minorité dont cette ville avoit été le principal théatre, inspirerent au Roi une véritable aversion pour elle. On se persuada que la résidence de la cour ailleurs rendroit à Paris les cabales plus difficiles, parce qu'il seroit plus aisé de remarquer les absences des seigneurs qui voudroient intriguer ensemble, & plus facile d'y mettre ordre promptement. D'ailleurs, Louis ne pouvoit pardonner à sa capitale sa sortie fugitive la veille des Rois 1649, ni de l'avoir lui-même rendue témoin de ses larmes à la premiere retraite de la Valliere. Ainsi le danger de donner de grands scandales au milieu d'une ville si remplie de personnes qui prennent volontiers la liberté de juger & de condamner, ne contribua pas peu à l'en éloigner.

» Il s'y trouvoit importuné de la foule du peuple, à chaque fois qu'il sortoit, qu'il rentroit, ou qu'il paroissoit dans les rues. Il ne l'étoit pas moins d'une autre sorte de foule de gens de robe & bourgeois, qui, dans Paris, se croyoient obligés de faire journellement leur cour, & qui, plus loin, se croiroient sans doute dispensés de cette assiduité : les préjugés du Roi lui donnoient des inquiétudes de la part de la multitude, dont il se voyoit environné. Cette foiblesse ne fut pas plutôt apperçue, que les Capitaines des gardes & leurs subalternes firent leur cour de leur vigilance. On les a même soupçonnés de s'être fait quelquefois donner exprès de faux avis, pour avoir occasion de se faire valoir, & de se procurer des entretiens particuliers avec le Roi.

» Enfin le goût de la promenade toujours très-resserrée dans une ville, celui de la chasse qu'il falloit aller chercher trop loin, celui des bâtiments qui vint ensuite, & celui du mystere dans ses amours, ces deux derniers difficiles à satisfaire dans sa capitale, où il étoit toujours en spec-

tacle, lui firent établir ſon ſéjour à
1676-81. Saint-Germain-en-Laye, peu de temps après la mort de la Reine-mere. Saint-Germain, lieu unique pour raſſembler les merveilles de la vue, unique encore par l'avantage & la facilité des eaux ſur cette élévation, par les agréments des jardins en terraſſes qui ſe dominent & s'embelliſſent mutuellement, par le plain pied d'une forêt toute joignante, par les charmes & les commodités de la Seine, qui ſerpente dans la plaine, & apporte au pied de la montagne tout ce qui eſt néceſſaire: enfin une ville toute faite. Louis XIV ſe plut beaucoup dans ce ſéjour, y donna des fêtes, y attira du monde, & fit ſentir qu'il aimoit à le voir fréquenté des courtiſans, juſqu'à ce que l'amour de la Valliere, qu'il crut long-temps un grand ſecret, donna lieu à de fréquentes promenades à Verſailles.

C'étoit un très-petit château que Louis XIII avoit bâti, pour ne pas coucher dans un mauvais cabaret, ou dans un moulin à vent, comme cela lui étoit arrivé quelquefois, quand il alloit à la chaſſe dans la forêt de

Saint-Léger ou plus loin. Il n'y avoit alors ni routes tracées, ni facilité des relais. Les chasses étoient beaucoup plus longues & plus pénibles; de sorte que Louis XIII, lorsqu'il étoit excédé de fatigues, & surpris par la nuit, y couchoit, mais très-rarement & seulement par nécessité: il ne songea donc à y faire ni dépenses ni embellissements. Louis XIV, qui étoit attiré par un autre motif, s'y mit plus au large. Insensiblement les bâtiments s'accrurent & se multiplierent. Un fini faisoit songer à un autre, pour la commodité ou la symétrie. Il en fut de même des jardins. Les courtisans, voyant que le Roi s'y plaisoit, desirerent d'y être appellés: il n'y avoit pas de logements comme à Saint-Germain, qui étoit une ville; il fallut donc en construire; ils furent demandés avec instance, & accordés comme la marque d'une très-grande faveur. 1676-81.

» Quand le Roi vit qu'à force d'augmentations & d'additions, ce château pouvoit à peu près contenir sa cour, il l'y transporta vers 1680; mais il ne s'y fixa tout-à-fait qu'a-

1676-81. près la mort de la Reine en 1683. Lorsqu'on y fut une fois établi, chaque jour offrit de nouveaux objets de travaux, des bâtiments séparés à réunir par d'autres, des collines à applanir, des fondrieres à combler, un terrein sablonneux, mouvant & fangeux à affermir, des canaux à creuser, & des eaux à chercher pour les remplir. On eut dessein d'y faire venir de huit lieues la riviere d'Eure; il y eut des aqueducs commencés, ouvrages superbes, dignes des anciens Romains, qui sont restés inutiles, qui servent seulement à montrer les inconvénients d'un mauvais choix, & qui éterniseront cette cruelle folie. Un particulier qui en est atteint ne ruine que lui, un Roi ruine son royaume (1). »

Marly. Les commencements de Marly n'ont pas eu un motif plus extraordinaire.

Saint-Simon, t. 6, p. 136, 165, 171.

(1) Il y avoit tous les jours vingt-deux mille hommes & six mille chevaux qui travailloient à Versailles. Dangeau, 27 août 1684. Il met plus de trente-six mille travailleurs, le 31 mai 1685.

« Le Roi, fatigué de la foule, & laffé de ne voir à Verfailles que des grands, fe perfuada qu'il vouloit du petit & de la folitude. Il chercha autour de lui de quoi fatisfaire ce nouveau goût, & parcourut les côteaux qui découvrent d'un côté Saint Germain, de l'autre Paris, & cette vafte plaine, parfemée d'une multitude de gros villages & de châteaux que la Seine arrofe. On le preffa de s'attacher à Luciennes, mais il répondit que cette heureufe fituation le jetteroit dans de trop fortes dépenfes; & que comme il vouloit un rien, il vouloit auffi un local qui ne lui permît pas de fonger à rien faire. 1676 - 81.

» Il trouva derriere Luciennes un vallon étroit, profond, à bords efcarpés, inacceffible par fes marécages, fans aucune vue, enfermé de collines de tous côtés, & fur le penchant de l'une d'elles, un village peu agréable. Les profondeurs de la vallée, fans vue & fans moyen d'en avoir, fes bornes refferrées, qui ne permettoient pas de s'étendre, firent tout fon mérite. Ce fut un grand travail de deffécher ce cloaque, repaire de crapauds & de

1676-81. couleuvres, où tous les environs jetoient leurs voiries. A la fin cependant, l'hermitage s'acheva. Ce n'étoit que pour y coucher trois nuits, du mercredi au samedi, trois ou quatre fois l'année, seulement avec les personnes nécessaires au service. Mais peu-à-peu le château fut augmenté. On tailla les collines, pour faire de la place à des bâtiments symétriques, & on emporta largement celle du bout, afin de donner au moins une échappée de vue fort imparfaite.

» J'ai vu, continue Saint-Simon, apporter de Compiegne & des autres forêts, de grands arbres avec leurs branches & leurs feuilles. Plus des trois quarts mouroient, & ils étoient sur le champ remplacés par d'autres. J'ai vu des allées entieres disparoître d'un coup de sifflet, de vastes espaces de bois épais changés en pieces d'eau, où je me suis promené en gondole, & remises ensuite en forêts, à n'y pas voir le jour, dès le moment qu'on les plantoit. J'ai vu des bassins changés en cascades, des eaux jaillissantes en eaux plates, les séjours des carpes ornés de sculptures & de dorures les

plus exquises, & à peine achevés, rechangés & rétablis en boulingrins; sans compter la prodigieuse machine avec ses immenses aqueducs, ses conduits & ses réservoirs monstrueux. Quiconque examinera tout cela en détail, trouvera que Marly a peut-être plus coûté que Versailles, & voilà ce qui est arrivé d'un choix fait exprès pour ne pas dépenser.» 1676-81.

Mais si on a reproché à Louis XIV ses profusions de vanité & de plaisir, il convient aussi de lui rendre justice sur ce qu'il a fait pour la gloire & l'utilité de son royaume. Les académies de peinture, de sculpture & d'architecture, lui doivent leur origine. Il fit venir à grands frais des modeles de Rome, & y fonda une école, où ses sujets, jugés dignes de cette faveur, vont se perfectionner. De leurs ateliers sortirent des chef-d'œuvres qu'il payoit noblement, & dont il embellissoit ses palais & ses jardins. Le commerce languissoit; il le porta jusque dans l'Asie, par l'établissement d'une compagnie des Indes, le fit circuler dans l'intérieur du royaume, par les rivieres qu'il rendit navigables,

Louis XIV surnommé le Grand.

1676-81. & les grandes routes qu'il ouvrit. Il creusa le canal de Languedoc, qui réunit les deux mers; établit des manufactures en tout genre; enleva à Venise ses glaces, à la Flandre ses tapisseries, à la Turquie ses tapis superbes; créa la marine, rendit sa protection utile au commerce, & sa force formidable aux ennemis; encouragea l'agriculture, procura l'abondance, réforma le droit François, corrigea les loix, en établit de nouvelles; réprima la fureur des duels, rendit les dignités ecclésiastiques le prix de la capacité & de la vertu; favorisa les savants, tant regnicoles qu'étrangers, leur assigna des récompenses, voulut être le protecteur des académies françoise, des belles-lettres & des sciences. Enfin l'astronomie lui doit l'observatoire, le Louvre son péristile, Paris sa police, les troupes leur discipline, nos côtes des ports sûrs, nos frontieres des forteresses, & la nation entiere l'hôtel des Invalides, monument d'humanité, où les victimes de la patrie, entretenues dans un repos honorable, bénissent encore aujourd'hui sa mémoire.

Si on ajoute à ces faits la préséance assurée à la France & solemnellement reconnue par l'Espagne, Alger bombardé, ses corsaires & ceux de Tunis réprimés & punis, le royaume agrandi, des entreprises nobles & hardies couronnées du succès, des alliances obtenues ou exigées, des victoires & des conquêtes éclatantes; on ne sera pas surpris qu'après la paix de Nimegue, en 1678, l'époque la plus glorieuse de son regne, ses peuples lui aient décerné le surnom de *Grand*. D'eux il passa aux étrangers, dont les uns l'adopterent, les autres le rejeterent, selon leurs dispositions favorables ou contraires. La postérité l'a confirmé, si c'est le confirmer que de l'employer: mais ces surnoms pompeux: que les Rois ne s'en glorifient pas trop! Ils sont quelquefois plus nuisibles qu'avantageux aux princes qui les adoptent, par l'examen rigoureux qu'ils provoquent de leurs vertus ou de leurs vices, de leurs qualités ou de leurs défauts. Ainsi Louis XIV, décoré d'un titre plus modeste, auroit peut-être été jugé moins sévérement qu'il ne le fut, à cause de ce surnom.

1676-81.

1676-81. Il étoit *bon*, ce qui vaut bien autant que d'être *grand*. Son regne n'a été ensanglanté que par le supplice du chevalier de Rohan, qui méritoit la mort, pour avoir entrepris, en 1674, de livrer Quillebœuf aux Hollandois.

Caractere de Louis XIV.

Générosité. Encore lui auroit-il pardonné, sans ses ministres, qui lui représenterent que cet exemple étoit nécessaire. Louis avoit un grand fond d'affabilité, de douceur, de politesse, de sensibilité. Personne n'a jamais donné de meilleure grace que lui. « M. le maréchal, dit-il un jour au maréchal de Bellefonds, je veux savoir pourquoi vous voulez me quitter. Est-ce dévotion ? Est-ce envie de vous retirer ? Est-ce accablement de vos dettes ? Si c'est ce dernier, j'y veux donner ordre, & entrer dans le détail de vos affaires. » Le maréchal avoua que c'étoient ses dettes, & le Roi y pourvut libéralement. Dans une circonstance à peu près pareille, il dit au duc de la Rochefoucault, qui se plaignoit d'être pressé par ses créanciers : *Que ne parlez-vous à vos amis ?* & il lui envoya de quoi les satisfaire.

Sévigné, t. 1, p. 362.

Choisy, t. 1, p. 33.

Affabilité. Sa maniere de recevoir les per-

ſonnes, de les ſaluer, de leur parler, donnoit un prix infini à ce qui 1676-81.
eſt ordinaire chez les autres. Son ſou- Saint-Simon, t. 6,
rire, & juſqu'à ſon regard, il ren- p. 153.
doit tout précieux. S'il adreſſoit à quelqu'un des queſtions indifférentes, c'étoit avec un ton qui donnoit un air de faveur dont on s'entretenoit. Il en étoit de même des attentions & des diſtinctions qu'il diſtribuoit ſans gêne, ſelon l'âge, le mérite ou le rang. Il ſembloit que l'ordre de toutes choſes fût gravé dans ſa mémoire, & ſe préſentât à point nommé, ſi-tôt qu'il en avoit beſoin.

On a retenu quelques-unes de ſes Bonté &
phraſes nobles, courtes, pleines de juſtice.
ſel, & obligeantes. Au duc de la Choiſy, t.
Rochefoucault, en lui annonçant par 1, p. 32.
lettre qu'il le faiſoit grand-maître de la garde-robe : « *Je me réjouis comme votre ami, du préſent que je vous ai fait comme votre maître.* » Au marquis d'Uxelles, honteux d'avoir rendu Mayence après plus de cinquante jours de tranchée ouverte : « *Vous avez défendu la place en homme de cœur, & vous avez capitulé en homme d'eſprit.* » Au maréchal du Pleſſis, qui étoit

1676–81.

fâché de n'être pas employé dans la guerre de 1672. « Louis l'embrasse tendrement, & lui dit : *M. le Maréchal, on ne travaille que pour approcher de la réputation que vous avez acquise. Il est agréable de se reposer après tant de victoires.* » Et cette remontrance familiere, remarquable par son équité, à un valet de chambre qui le prioit de recommander au premier président un procès qu'il avoit contre son beau-pere. « *Hélas! Sire*, lui disoit-il, *vous n'avez qu'à dire une parole. Ce n'est pas la difficulté*, répondit le Roi; *mais, dis-moi : Si tu étois à la place de ton beau-pere, voudrois-tu que je la disse cette parole?*

Sévigné, t. 2, p. 71.

Choisy, t. 1, p. 32.

Son foible pour ses domestiques.

» Saint-Simon dit cependant que ces sortes de gens étoient très-puissants auprès de lui; qu'étant sans cesse à portée de rendre de bons ou de mauvais offices, leur amitié ou leur haine a souvent eu de grands effets. Il les compare à ces fameux affranchis des Empereurs Romains, devant lesquels se courboient le sénat & le peuple. Ceux-ci, ajoute-t-il, dans tout ce regne, ne furent ni moins contés, ni moins courtisés. Les ministres les

Saint-Simon, t. 6, p. 158.

plus puiſſants les ménageoient ouvertement ; & les princes du ſang, ſans parler de tout ce qui eſt inférieur, les ménageoient de même. Les charges des premiers gentilshommes furent plus qu'obſcurcies par les premiers valets de chambre. Auſſi l'inſolence étoit extrême dans la plupart des gens de ſervice. » Le même auteur remarque qu'il eſt poſſible que l'adulation des grands ait contribué à faire naître cette inſolence ; & il appuie ſon obſervation d'un fait arrivé à Louis XIV dans ſa jeuneſſe, & qu'il racontoit lui-même : ſavoir, « qu'ayant envoyé une lettre au duc de Montbaſon, gouverneur de Paris, par un ſimple valet de pied, ce duc, qui étoit à table, le força de ſe mettre à côté de lui. » Quand les grands s'aviliſſent, il n'eſt pas étonnant que les petits s'enorgueilliſſent. 1676-81.

Les gens de Louis XIV étoient très-heureux avec lui, toujours traités avec bonté. Un d'entre eux l'ayant fait attendre long-temps en l'habillant, comme le ſupérieur s'apprêtoit à le taxer de négligence : « *Laiſſez-le*, dit le Roi, *il eſt aſſez fâché*. Un autre

Choiſy, t. 1, p. 34. *Saint-Simon*, t. 6, p. 154, 158.

1676-81. l'ayant blessé par mal-adresse : *Apportez-moi donc*, dit-il tranquillement, *de quoi me guérir.* Cette patience étoit la suite d'un parti pris, de ne jamais rien dire de désobligeant. S'il avoit à reprendre, à réprimander, à corriger, ce qui étoit fort rare, c'étoit toujours avec un air de plus ou moins de bonté, jamais avec sécheresse; tout au plus avec un peu de sévérité.

Ses moyens de rendre la cour nombreuse.

Saint-Simon, t. 6, p. 140 & 144.

» Louis XIV étoit fort curieux d'avoir une cour nombreuse. On ne finiroit pas, dit Saint-Simon, à expliquer les moyens qu'il imaginoit pour cela, & dont la plupart subsistent encore. Il étoit sensible, non-seulement à la présence continuelle de ce qu'il y avoit de distingué, mais encore à l'assiduité de ceux d'un étage inférieur. A son lever, à son coucher, à ses repas, en passant dans les appartements, dans les jardins, à la chasse, il regardoit à droite & à gauche, remarquoit tout le monde, jusqu'à ceux qui ne se doutoient pas d'attirer son attention, & distinguoit très-bien en lui-même les absences de ceux que leur état ou leurs fonctions attachoient à sa personne, & les éclipses plus ou

moins fréquentes de ceux que la bienſéance ſeule y appelloit. Il en combinoit les motifs, & ne laiſſoit pas échapper l'occaſion d'agir avec eux en conſéquence. 1676-81.

» C'étoit un démérite aux plus diſtingués de ne pas faire de la cour leur ſéjour ordinaire, aux autres d'y venir rarement, & une diſgrace ſûre pour qui n'y paroiſſoit pas. Quand il s'agiſſoit de quelque choſe pour l'un d'eux ; *Je ne le connois pas*, répondoit ſéchement le Roi, *c'eſt un homme que je ne vois jamais*. Et c'étoit contre ſes prétentions un arrêt irrévocable. Un crime encore, étoit de ne point aller à Fontainebleau, que le Roi regardoit comme Verſailles, & auſſi de ne pas demander à être de Marly, lors même qu'il n'avoit pas deſſein de vous y mener : il falloit une excuſe valable pour ſe diſpenſer de cette demande. Sur-tout Louis XIV ne pouvoit ſouffrir les gens qui ſe plaiſoient à Paris. Il ſupportoit aſſez ceux qui aimoient leur campagne : encore falloit-il y être très-meſuré, & prendre des précautions quand on méditoit des ſéjours un peu longs. Cette gêne ne ſe bornoit

1676-81. pas aux perſonnes en charge & aux familiers ; mais elle s'étendoit aux courtiſans, qui, par leur âge ou leur rang, marquoient plus que les autres. Dans un voyage que je fis à Rouen, dans ma jeuneſſe, pour un procès, rapporte Saint-Simon, le Roi ne manqua pas de me faire écrire par le miniſtre, de lui mander la cauſe de mon abſence.

» Les fêtes, les promenades, les voyages furent des moyens de favoriſer ou de mortifier, que le Roi imagina pour tenir chacun aſſidu & attentif, en nommant ceux qui devoient en être. Il ſentoit qu'il n'avoit pas à beaucoup près, aſſez de graces à répandre pour faire un effet continuel. Aux véritables, il en ſubſtitua donc d'idéales ; ſavoir, les entrées en certains lieux & à certaines heures, des diſtinctions graduellement marquées, de petites préférences, d'où naiſſoient des eſpérances, & l'émulation à lui plaire. Perſonne ne fut plus induſtrieux que lui à inventer ſans ceſſe de ces ſortes de choſes. Marly & Trianon lui furent pour cela d'un grand ſecours, parce que les dames

y étoient admises à manger avec lui, choisies à chaque repas, honneur qui rejaillissoit sur les maris. Le bougeoir qu'il faisoit tenir tous les soirs à son coucher, par un courtisan qu'il vouloit distinguer, & toujours entre les plus qualifiés de ceux qui s'y trouvoient, & qu'il nommoit au sortir de sa priere, les justaucorps à brevet furent aussi de son invention. Ils étoient bleus, doublés de rouge, avec les parements & la veste rouges, bordés d'un dessin magnifique en or & un peu d'argent. Il n'y en avoit qu'un nombre fixé, que le Roi & sa famille portoient de droit. Les princes du sang même n'en avoient pas qu'il n'en vaquât. C'étoit une grande faveur d'en obtenir. Le secrétaire d'état ayant le département de la maison du Roi, en expédioit le brevet. » 1676-81.

Saint-Simon se plaint de l'opiniâtreté de Louis XIV dans les préjugés qu'il prenoit contre certaines personnes. « Une fois prévenu, dit-il, il ne revenoit jamais, ou du moins très-rarement. Il avoit une qualité qui devenoit à cet égard un défaut très-dangereux, c'étoit une mémoire Il étoit sujet à préventions Saint-Simon, t. 6, p. 147.

1676-81. excellente, une mémoire à reconnoître même un homme du commun, qu'il n'auroit pas vu depuis vingt ans, & à se rappeller ordinairement ce qui le lui avoit fait remarquer dans le temps. Mais comme dans le nombre infini de faits qui lui parvenoient chaque jour, il étoit impossible que quelques détails ne lui échapassent, souvent il lui restoit seulement imprimé dans la mémoire qu'il y avoit quelque chose contre telle personne, & c'en étoit assez pour l'exclure à jamais des emplois ou des charges qu'on vouloit lui procurer. Le ministre, le confesseur même, suivant l'espece de choses ou de gens, avoient beau solliciter & remontrer : *J'ai oublié ce que j'en ai su dans le temps*, disoit le Roi ; *mais enfin il m'en est revenu quelque chose, & il est plus sûr d'en prendre un autre sur le compte duquel il n'y a rien eu.* Par-là il se privoit quelquefois du service de très-bons sujets.

Il en revenoit. Saint-Simon, t. 6, p. 24.

La vérité est cependant qu'il y avoit à espérer de le faire revenir dans ses audiences, non celles qu'il donnoit en allant à la messe ou en revenant, en passant d'un apparte-

ment à l'autre, à la porte de son cabinet, ou en montant en carrosse, & qui finissoient toujours par un *je verrai*: mais dans ses audiences demandées, quand on pouvoit en obtenir, & quand on savoit s'y conduire avec le respect dû à la royauté. Outre ce que j'en ai vu d'ailleurs, observe Saint-Simon, j'en puis parler par ma propre expérience. Dans ces audiences, quelque prévenu que fût le Roi, quelque mécontentement qu'il crût avoir droit de sentir, il écoutoit avec patience, avec bonté, avec l'envie de s'instruire. Il n'interrompoit que pour cela. Il montroit de l'équité, un vrai desir de connoître la vérité, quoique fâché & même en colere. Là, tout se pouvoit dire, pourvu, encore une fois, que ce fût avec un air de respect & de soumission, sans lequel on se seroit perdu plus qu'auparavant; mais avec lequel aussi, en disant vrai, on l'interrompoit à son tour, on lui nioit des faits, on élevoit le ton, & tout cela, non-seulement sans qu'il le trouvât mauvais, mais se louant, après l'audience, de celui à qui il l'avoit donnée, avouant qu'on lui en

1676-82.

avoit imposé ; se défaisant de ses pré-
1676 - 81. jugés, revenant sincérement, & le marquant ensuite par ses traitements & ses manieres. C'est, ajoute Saint-Simon, ce qui m'est arrivé à moi-même dans une occasion où il étoit fort en colere & fort prévenu.

Sa politesse. » Sa politesse se remarquoit dans sa maniere & de saluer & de recevoir les révérences quand on partoit ou qu'on arrivoit. Il étoit aussi admirable à recevoir les saluts à la tête des lignes, à l'armée & aux revues. Mais sur-tout pour les femmes, rien n'étoit pareil. Jamais il n'a passé devant aucune, sans soulever son chapeau, même aux femmes de chambre qu'il connoissoit pour telles. Aux dames, il l'ôtoit tout-à-fait. De plus ou moins loin, aux gens titrés, ou à demi, ou se contentoit d'y porter la main. Pour les princes du sang, il l'ôtoit comme aux dames. S'il en abordoit quelqu'une, il ne se couvroit qu'après l'avoir quittée. Tout cela pour le dehors, car dans l'intérieur il n'étoit jamais couvert.

Saint-Simon, t. 6, p. 154.

» Ses révérences plus ou moins marquées, mais toujours légeres,

avoient une grace & une majesté incomparables, jusqu'à la maniere de se soulever à demi au souper pour chaque dame assise qui arrivoit, non pour aucune autre, ni pour les princes du sang. Quoique ce mouvement le fatiguât, il ne l'a jamais cessé, & il a fallu, pour lui épargner cette peine, que les dames évitassent d'entrer à son souper, quand il étoit commencé. C'étoit avec la même distinction qu'il recevoit le service de Monsieur, des princes du sang, de Monseigneur même, & de ses petits-fils, qu'il payoit toujours d'un geste gracieux, ou d'une caresse familiere, selon l'âge. 1676-81.

» Personne n'a jamais été plus ponctuel, ni plus exact aux heures, que Louis XIV. Les ordres qu'il donnoit pour toute la journée étoient clairs & précis. Si par hasard, ce qui n'arrivoit guere, il se trompoit de quelques moments, & que le capitaine des gardes en quartier ne se trouvât pas à son poste, il ne manquoit pas de lui dire après : *C'est ma faute d'avoir prévenu l'heure, & non la vôtre d'avoir manqué.* Moyennant cette

82 Ponctualité.

Saint-Simon, t. 6, p. 157, 159.

1676-81. regle, il étoit servi avec la derniere exactitude, & elle étoit d'une commodité infinie pour les courtisans. »

Sa sensibilité. Son cœur s'ouvroit à la douce sensibilité. Une femme de nom, qui s'étoit assez oubliée pour redouter la vue de son mari prêt à revenir de l'armée, alla se jeter aux pieds de Louis : « *Je m'adresse à vous*, lui dit-elle, *comme au plus honnête homme de votre royaume. Garantissez-moi des fureurs d'un époux que mon état va trop justement irriter.* Il la releva, la consola, lui fit avec douceur les remontrances que la circonstance exigeoit, & donna des ordres pour que le mari fût retenu sur la frontiere par des motifs qui ne donnerent aucun lieu au soupçon. Il a raconté lui-même cette aventure long-temps après, lorsqu'il fut bien sûr que les personnes qu'elle regardoit ne pourroient être devinées, & elles ne l'ont pas été (1) »

Saint-Simon, t. 6, p. 151.

---

(1) Saint-Simon remarque que Louis XIV aimoit les chiens, qu'il en avoit dans son appartement auxquels il portoit lui-même à manger. Sur quoi on peut observer que

Tel étoit Louis XIV depuis trente jusqu'à cinquante ans, lorsque le caractere a toute son énergie, & qu'il n'est ni exalté par l'effervescence de la jeunesse, ni abattu par les glaces de l'âge. « Beaucoup d'écrivains l'ont représenté comme fier, orgueilleux, d'une hauteur insupportable. Il est vrai qu'il étoit jaloux du respect dû à sa dignité, & qu'il vouloit que ce respect s'étendît jusqu'à ceux qui le représentoient. Quand il envoyoit ses gentilshommes ordinaires faire des compliments, il ne manquoit pas de leur demander comment ils avoient été reçus, & il auroit été mécontent qu'on ne les eût pas fait asseoir, & qu'on ne les eût pas reconduits fort loin, les femmes jusqu'à l'antichambre, & les hommes jusqu'au carrosse. Il est vrai encore que toute sa personnne en imposoit. Geste, taille, port, contenance, tout en lui étoit décent, grand, noble, majestueux. De sorte qu'il falloit être accoutumé à le voir

1709 - 11.

Reproche d'orgueil.

Saint-Simon, t. 6, p. 159

---

la bonté s'étend à tout, & qu'en montrer pour les animaux, c'est communément un signe qu'on en a pour les hommes.

1676-81. si on ne vouloit pas être déconcerté, sur-tout lorsqu'on le haranguoit. » On sait la maniere adroite dont s'en tira un officier qui n'avoit pas pris cette précaution. Il hésitoit, balbutioit; mais s'interrompant tout d'un coup : « *Au moins, Sire*, lui dit-il, *je ne tremble pas ainsi devant vos ennemis*. Dans ces occasions, les réponses de Louis XIV étoient tojours justes, concises, pleines de sens, & rarement sans quelque chose d'obligeant, selon le sujet ou la personne. »

Fin du premier Volume.

